

**Faculté des sciences économiques,  
sociales, politiques et de communication**

# **L'impact de la crise sanitaire liée à la Covid-19 sur l'utilisation des connaissances dans l'élaboration des politiques publiques**

Auteur : Rifaut Louis  
Promoteur(s) : Moyson Stéphane  
Année académique 2020-2021  
Master 120 en sciences politiques, orientation générale, à finalité  
spécialisée (horaire décalé)



« Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave. »

Frameries, le 11 août 2021

Rifaut Louis

## **Résumé**

La présente recherche consiste à déterminer quels sont les facteurs qui influencent l'utilisation des connaissances produites par les experts académiques dans l'élaboration d'une politique publique en période de crise. Pour ce faire, la littérature scientifique concernant l'utilisation des connaissances a été étudiée, et plus particulièrement la littérature scientifique qui s'intéresse à cet aspect d'utilisation des connaissances en temps de crise. Nous avons, à l'aide d'une analyse d'articles de presse, mis en avant dans la pratique les éléments théoriques qui figuraient dans notre échantillon afin de voir quels sont les facteurs qui expliquent pourquoi les décideurs publics utilisent les connaissances des experts académiques en contexte de crise.

## **Remerciements**

Tout d'abord, je tiens à remercier mon promoteur Monsieur Moyson pour son temps, ses conseils, sa patience, sa compréhension et son implication.

Ensuite, je souhaite remercier mon beau-père qui, tout au long de mon cursus universitaire, a pris le temps de relire mes travaux.

Un tout grand merci à ma famille car sans elle je n'aurais jamais mis les pieds dans une université. Je la remercie également pour son soutien et ses encouragements durant toutes ces années.

Merci à mes amies, Nina Bonarelli et Amina Nasrallah, pour leur écoute, leurs conseils et la motivation qu'elles ont pu m'apporter durant toutes ces années d'études.

Finalement, merci à mon Papa. Je sais qu'il était fier de moi.

## TABLE DES MATIERES

---

---

Introduction .....	7
Chapitre I : L'utilisation des connaissances en temps de crise : revue de la littérature .....	11
I.1. notion de « connaissance » en analyse des politiques publiques .....	11
I.2. L'utilisation des connaissances dans le processus de décision de politique publique ...	14
I.3. L'utilisation des connaissances en période de crise .....	21
Chapitre II : Cadre d'analyse.....	26
Chapitre III : Contexte et méthodes de la recherche .....	31
III.1. Contexte de la recherche.....	32
III.2. Collecte des données.....	36
III.3. Analyse des données.....	39
Chapitre IV : Résultats .....	45
IV.1. Sentiment d'urgence.....	45
IV.2. Aspects techniques : .....	48
IV.3. Manque d'informations : .....	51
IV.4. Domaine du problème : .....	52
IV.5. Influence du pouvoir : .....	53
IV.6. Délégation du pouvoir : .....	53
IV.7. Le temps de production des connaissances : .....	56
IV. 8. l'étendue du problème .....	58
IV.9. Autres .....	59
Chapitre V : discussion .....	61
Conclusion.....	67
Bibliographie.....	74

### Liste des tableaux

Tableau 1 : récapitulatif des données récoltées lors de l'analyse des articles

Tableau 2 : détail des articles et du nombre de domaines

### Listes des abréviations

CEL Ecosoc	Cellule Socio-Economique
Ceival	Cellule d'Evaluation
CNS	Conseil National de Sécurité
Codeco	Comité de Concertation
Covid-19	CoronaVirus Desease 2019
CSCovid	Comité Scientifique Covid
ERMG	Economic Risk Management Group
GEES	Groupe d'Experts en charge de l'Exit Strategy
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
RAG	Risk Assesment Group
RMG	Risk Management Group
SPF	Service Public Fédéral

## INTRODUCTION

---

Le 9 janvier 2020, près d'un mois après avoir contaminé et tué des patients chinois, la Chine et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) signalent officiellement avoir découvert un nouveau coronavirus, le SARS-CoV-2. Des études existent déjà sur d'autres types de coronavirus mais les résultats de ces travaux ne semblent pas tout à fait concorder avec ce virus: les symptômes sont différents, les personnes touchées par ce nouveau coronavirus ne réagissent pas de la même façon, la manière de traiter les symptômes ne sont pas les mêmes et la contagiosité semble être plus forte.

Les contaminations en Chine sont en hausse et les hôpitaux sont saturés. Pour faire face, le gouvernement chinois ferme ses frontières et fait construire des hôpitaux en urgence. Des experts de l'OMS sont envoyés sur place afin d'aider à contenir l'épidémie, mais il est trop tard : des cas de Covid-19 apparaissent un peu partout dans le monde, la Belgique n'y échappa pas.

Rares étaient les citoyens qui savaient ce qu'était Sciensano au tout début de l'année 2020. Et pourtant, quelques semaines après seulement, rares étaient les personnes qui n'en avait pas entendu parler. Au début de la pandémie, les médias ne faisaient que parler de cet institut composé d'experts en virologie, microbiologie, immunologie, etc. Pourquoi ? Car le nombre des contaminations sur le territoire belge a connu « une croissance exponentielle » (Verlaet, 2020) et le gouvernement fédéral a dû faire face à l'urgence sanitaire qui se présentait.

Cette situation inédite nécessite d'agir dans l'urgence afin de ne pas connaître une situation de saturation comme dans les hôpitaux en Chine ou en Italie (Euronews, 2020 ; Galliano, 2020). Pour y arriver, le Gouvernement Wilmès a d'abord fait appel à l'Institut Scientifique de Santé Publique (Sciensano) afin d'être conseillé, de récolter des données sur la situation sanitaire et de faire le point sur la situation sanitaire au jour le jour.

C'est dans cette même optique qu'assez rapidement en mars 2020 « *la Première ministre Sophie Wilmès (MR) fait appel à un grand nombre d'organes composé d'experts, virologues et épidémiologistes, mais aussi d'économistes (...)* » (Laborderie, 2020) afin de conseiller l'action du Gouvernement fédéral.

Selon le journal “L’Echo”, cette crise sanitaire met en évidence un élément dans la gestion de la crise: l’influence qu’ont les experts académiques auprès des décideurs publics dans l’encadrement du processus d’élaboration et mise en œuvre de politique publique permettant la gestion d’une situation inédite (L’Echo, 2020).

Face à cette utilisation de l’expertise, certaines personnalités issues du monde politique estiment que les experts académiques sont trop présents dans la gestion de la crise, que ce n’est pas le rôle des experts académiques d’orienter, d’élaborer ou de mettre sur pied une politique publique (Henne, 2020).

Dès lors, ces éléments nous amènent à réfléchir à l’influence que peuvent avoir (ou non) des acteurs dans le processus d’élaboration d’une politique publique en temps de crise et nous en sommes arrivé à nous demander “ **Quels sont les facteurs qui expliquent pourquoi les décideurs publics utilisent les connaissances des experts académiques en contexte de crise?**”.

Nous savons que lorsque des problèmes apparaissent dans une société, des politiques publiques peuvent être formulées et mise en œuvre pour tenter de les résoudre. Ces politiques publiques sont décidées par les acteurs publics, mais la littérature scientifique nous apprend que d’autres acteurs et institutions peuvent jouer un rôle important en orientant ou influençant une politique publique au travers des connaissances qu’ils produisent et qui sont utilisées - ou non – par les décideurs publics.

Nous verrons ensemble qu’un débat existe au sein de la littérature scientifique et on y souligne le fait que, certes, l’utilisation des connaissances par les décideurs publics se produit de temps à autres, mais la non-utilisation se présente également. Nous avons analysé dans la littérature le fait que c’est essentiellement la « non-utilisation » des connaissances qui se fait ressentir alors que, durant la crise de la Covid-19, l’utilisation des connaissances semble avoir été prédominante.

De nos premières lectures, nous avons pu mettre deux hypothèses en avant afin de répondre à notre question de départ. En effet, de manière générale, l’utilisation de

connaissances afin de répondre à un problème peut être instrumentale ou et suivant la relation entre les acteurs et les décideurs.

Dès lors, nous pouvons avancer les hypothèses que 1) la nature (technique ou sociétale) des problèmes publics concernés par la production de connaissances détermine l'utilisation de ces connaissances par les décideurs publics et/ou que 2) la nature des relations (notamment, plus ou moins régulières) qu'entretiennent les acteurs politiques avec les décideurs publics détermine l'utilisation par les seconds des connaissances produites par les premiers.

Avec ce mémoire, nous allons nous intéresser à ce qui pousse les décideurs publics à utiliser ou ne pas utiliser des connaissances produites par des experts académiques en période de crise, et plus particulièrement durant la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19 en Belgique.

Afin de répondre à notre question de recherche, nous allons dans un premier temps nous intéresser à la littérature scientifique qui étudie l'utilisation des connaissances par les décideurs publics. Nous verrons les différents modèles proposés par les auteurs, nous verrons que « deux communautés » se présentent et se confrontent et nous verrons également les facteurs « classiques » qui semblent influencer l'utilisation des connaissances.

Dans un second temps, nous nous intéresserons toujours à la littérature scientifique qui étudie l'utilisation des connaissances expertes, mais plus particulièrement nous nous intéresserons à cette utilisation en temps de crise. Nous verrons les facteurs théoriques qui semblent jouer un rôle dans l'utilisation des connaissances et par après nous schématiserons les éléments que nous avons pu étudier lors de notre recherche sur l'utilisation des connaissances en temps de crise dans notre cadre d'analyse.

Dans un troisième temps, nous détaillerons le contexte dans lequel s'inscrit notre recherche et les méthodes que nous avons élaborés pour mettre celle-ci sur pied. Dans cette partie, nous allons nous intéresser à la relation entre les décideurs publics et les experts académiques belges durant la période de la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19 et nous détaillerons les critères de sélection que nous avons adopté afin de mettre sur pied notre échantillon sur lequel repose nos données.

Dans un quatrième temps, nous aurons l'occasion d'approfondir nos données et de les classer selon les éléments théoriques que nous avons pu étudier dans la littérature scientifique dans le but de voir l'impact que ces éléments ont pu avoir concrètement.

Et dans un dernier temps, nous aurons l'occasion de faire le parallèle entre certains résultats de notre recherche et la théorie dans le but d'infirmer ou confirmer nos hypothèses de départ. Puis nous terminerons ce travail en répondant à notre question de recherche à l'aide des éléments que nous avons pu étudier dans les différentes parties de ce travail.

## CHAPITRE I : L'UTILISATION DES CONNAISSANCES EN TEMPS DE CRISE : REVUE DE LA LITTÉRATURE

---

Cette section est consacrée à l'exposé des recherches existantes au sujet de l'utilisation des connaissances dans l'élaboration des politiques publiques. Cette littérature se penche sur l'utilisation qui est faite des connaissances par les décideurs publics.

Dans un premier temps, nous nous intéresserons à la théorisation classique de l'utilisation des connaissances, aux modèles qui ont été développés et au débat existant entre l'utilisation et la non-utilisation des connaissances par les décideurs .

Dans un second temps, nous nous intéresserons à la littérature existante sur l'utilisation des connaissances par les décideurs publics en période de crise. Bien évidemment, cette littérature aborde d'autres politiques publiques mais cela nous permettra de voir les éventuelles similitudes existantes.

### I.1. NOTION DE « CONNAISSANCE » EN ANALYSE DES POLITIQUES PUBLIQUES

---

Communément, nous pouvons définir ce concept comme étant le « (...) *fait de comprendre, de connaître les propriétés, les caractéristiques, les traits spécifiques de quelque chose (...)* » et c'est également l'« (...) *opération par laquelle l'esprit humain procède à l'analyse d'un objet, d'une réalité et en définit la nature* » (Larousse, 2019).

En poussant la recherche un peu plus loin afin d'avoir une définition commune plus conséquente, nous pouvons dire qu'une « *connaissance (...) est un savoir qui part du principe de l'analyse des faits réels et scientifiquement prouvés. Pour être reconnu en tant que connaissance (...), une information ou un savoir doit être basé sur des observations et des expériences qui attestent sa véracité* » (Définition360, 2019).

De nombreux auteurs ont travaillé sur le sujet mais il n'y a pas véritablement de consensus sur ce qu'est la connaissance, et plus particulièrement la connaissance scientifique (Neilson, 2001). D'un côté, on peut voir la connaissance dans un sens très large. D'un autre côté, la connaissance peut connaître un sens beaucoup plus restreint.

La connaissance revêt des aspects différents entre les scientifiques, mais également au sein d'autres groupes. C'est comme cela que Neilson estime que "*(...) les spécialistes des sciences sociales considèrent généralement les connaissances comme quelque chose théoriquement et méthodologiquement solide et défendable. Les décideurs politiques voient la connaissance comme quelque chose qui vient de l'expérience*" (Neilson, 2001, p.6, traduit par nous). Il y aurait donc une vision « théorique » dans le fief des spécialistes des sciences, et une vision plus « pratique » du côté des décideurs politiques.

Dans la même optique, Booth (1988) nous informe qu'il y a une "*(...) tendance de la part des chercheurs à considérer la connaissance comme dérivant de la théorie et de la méthode (...) et des décideurs à considérer la connaissance comme provenant de l'expérience et du bon sens*" (Booth, 1988, cité par Neilson, 2001, p.6, traduit par nous). Nous voyons donc ici que le concept de « connaissance » peut renvoyer à une réalité différente suivant la vision des chercheurs académiques ou des décideurs publics.

Charles Lindblom va avoir une autre définition de la connaissance, englobant plus d'éléments, qu'il va définir comme « *une croyance bien étayée, de nature empirique ou évaluative* » (Lindblom, 1990, p.123, cité par Caby & Ouimet, p.2). Cette vision du concept semble avoir l'avantage de ne pas cloisonner la "connaissance" entre les mains des chercheurs scientifiques, mais ouvre la possibilité à d'autres acteurs, tels que les think tanks, les consultants privés, etc.. Cependant, même si elle permet une vision assez large de la connaissance, cette définition encadre tout de même le « savoir » mobilisé par les experts dans une méthode spécifique avec des principes déterminés.

On retrouve cette même conception dans la vision de Nathan Caplan. Dans son écrit, il fait référence au concept de connaissance en la décrivant comme étant « *(...) des informations empiriquement fondées uniquement sur des bases empiriques (...)* » (Caplan, 1979, p. 464, traduit par nous). Il va mettre également en avant deux visions de la connaissance : d'un côté il y a la « connaissance scientifique », de l'autre il y a la « connaissance extra-scientifique ».

On peut également concevoir la connaissance comme quelque chose de plus conséquent, comme étant un ensemble d'idées et d'informations (Howlett & Mukherjee, 2017). Dans sa formulation de ce qu'est l'"expertise", Pierre Lascoumes nous apprend que « (...) *la connaissance (...) ne forme pas un ensemble homogène et bien stabilisé(...)* » (Lascoumes, 2002, p. 369). Quant à lui, Steve Jacob estime que la production de connaissances "(...) crédibles, pertinentes et utiles à la conduite de l'action publique" se fait via le rassemblement d'informations (Jacob, 2019, p.4).

On le voit ici, le concept de connaissance recouvre une réalité très large. Cependant, d'un côté certains auteurs la voient de manière restreinte, comme étant une connaissance purement académique, tandis que d'autres la voient à maxima et encadrent également la connaissance extra-académique. De plus, ce qui compte comme connaissance aujourd'hui peut entraîner une forte division au sein du monde scientifique et peut être remis en question demain.

De ce fait, il existe peu de consensus sur ce qu'est "la connaissance". De plus, les termes « savoir » et « connaissance » sont distincts mais leur signification est proche. Dans la littérature française, cette distinction semble exister. Cependant, dans la littérature anglo-saxonne, cette distinction est plus floue. Dès lors, dans la suite de ce travail, les deux termes seront utilisés de façon indifférenciée.

Il est également intéressant de rappeler la distinction existante entre ce qu'est la connaissance et ce qu'est l'information car ces deux concepts jouent tous deux un rôle dans la compréhension du problème et dans la résolution de celui-ci. Ces deux concepts proches sont en fait complémentaires.

En effet, l'information est vue comme la « première étape de la connaissance » et est la résultante du traitement de données acquises tandis que la connaissance est le résultat de l'analyse de cette information (Ermine, Moradi & Brunel, 2020). De plus, la connaissance et l'information sont considérées comme les fondements d'une politique efficace car ils sont essentiels à la compréhension d'un problème, à la formulation d'une politique publique et à sa mise en œuvre (Wilensky, 1967; van Gunsteren, 1976 ; Ermine, Moradi & Brunel, 2020).

Ce qui nous intéresse ici, c'est bien évidemment la connaissance, mais aussi l'utilisation (ou non) qui en est faite. Ce qui ressort de nos lectures, ce n'est pas tant l'utilisation des connaissances par les décideurs mais c'est surtout la "non-utilisation" qui se fait ressentir. Comme nous l'apprend Linda Ferguson (2004), « l'utilisation des connaissances issues de la recherche est considérée comme étant limitée » (Ferguson, 2004, p.19, traduit par nous) et c'est sur cette utilisation (ou non) des connaissances que parlera notre prochaine section.

## I.2. L'UTILISATION DES CONNAISSANCES DANS LE PROCESSUS DE DÉCISION DE POLITIQUE PUBLIQUE

---

Sans connaissances préalables et mise en avant de ces connaissances, les acteurs académiques n'ont pas (ou très peu) d'influence auprès des décideurs publics (Howlett et Mukherjee, 2017). C'est pourquoi, il nous semble essentiel de nous intéresser au concept d'"utilisation des connaissances".

Il n'y a pas de consensus véritable sur ce qu'est l'utilisation des connaissances, notamment concernant son rôle dans l'éclairage que les résultats de la recherche peuvent apporter aux décideurs publics. Ferguson (2004) va décrire le concept d'utilisation des connaissances comme étant le terme qui regroupe l'utilisation des résultats issus de la recherche (Ferguson, 2004). C'est l'utilisation des résultats issus de la recherche par les décideurs publics dans des cas purement politiques (orientation d'une politique) ou pratiques (instrumental, administratif).

D'un côté, certains experts académiques auront la volonté de "diffuser" leurs connaissances à travers la société mais surtout auprès des décideurs publics dans le but d'orienter voire influencer la formulation d'une politique publique (Caponio, Hunter & Verbeek, 2004 ; Ferguson, 2004). De l'autre côté, certains acteurs souhaitent diffuser leurs observations et connaissances sur un sujet, sans spécialement avoir cette volonté d'influence sur les décideurs (Laid Ouakouak & Ouedraogo, 2020).

Les décideurs publics rapportent souvent que soit les résultats des recherches des experts sont difficiles à appliquer dans les faits, soit les résultats ne permettent pas de répondre aux problèmes (Estabrooks, 1998; Huberman, 1995; Lomas, 2000). À l'inverse, les experts déplorent le fait que leurs résultats ne soient que peu utilisés dans la pratique, alors qu'ils font de nombreux efforts pour diffuser leurs résultats (Huberman, 1995; Landry, Amara et Lamari, 2001; Lomas, 2000; Rich, 1991).

Le processus d'utilisation des connaissances est perçu comme étant le fruit d'interactions entre des décideurs publics (politiques mais également administratifs) et d'autres acteurs (tels que des professionnels des sciences sociales, des journalistes, des organisations, etc.).

Avant les années 70, il y avait peu (voire pas du tout) de recherches sur l'utilisation des connaissances (Neilson, 2001). Les experts parlaient du principe que leurs recherches étaient régulièrement utilisées par les décideurs pour faire un choix dans les politiques. Depuis, plusieurs spécialistes des sciences sociales ont travaillé sur l'utilisation des connaissances produites par la recherche dans le but de savoir si la recherche est utilisée, et si oui, comment elle est utilisée pour prendre des décisions publiques (Ferguson, 2004).

Plusieurs théories ont vu le jour afin d'expliquer l'utilisation des connaissances, mais également la non-utilisation. Et c'est justement dans les années 70 que la vision des experts va changer en ce qui concerne l'utilisation de leurs résultats. Alors qu'auparavant les chercheurs pensaient que leurs résultats étaient utilisés, force est de constater que le constat est relativement différent à la fin des années 70 (Caplan, 1979).

C'est dans ce contexte que va apparaître la théorie des « deux communautés ». Cette théorie va s'intéresser à l'utilisation des connaissances proposées par les chercheurs dans le processus de rédaction et de mise en œuvre de politiques publiques, de manière scientifique, et va tenter de prouver qu'il existe bel et bien deux communautés distinctes qui se font face : les décideurs publics et les spécialistes, les experts académiques. Cette théorie concerne les différences de comportement entre les chercheurs et les décideurs (Idem).

D'après cette théorie, la non-utilisation des résultats par les décideurs publics est en partie due au « gap » (au fossé) aux différences culturelles, comportementales, de valeurs, de

langages, d'affiliations sociales et professionnelles existantes entre les experts académiques et les décideurs publics où « (...) *Les spécialistes des sciences sociales et les décideurs politiques vivent dans des mondes séparés avec des valeurs différentes et souvent contradictoires, des systèmes de rémunération différents et des langues différentes* » (Caplan, 1979, p.459).

Leurs différences viennent notamment de la manière dont ils pensent que le monde devrait fonctionner. Ce sont ces valeurs normatives qui entraînent des visions différentes du problème et, de facto, des visions différentes de la résolution de ce problème (Booth, 1988).

Néanmoins, l'auteur de cette théorie (Nathan Caplan) est conscient du fait qu'il ne suffit pas d'améliorer la communication ou qu'il y ait simplement plus de contacts entre les décideurs publics et les chercheurs pour qu'il y ait utilisation des résultats de leurs recherches. En effet, ce n'est pas parce qu'on augmente les liaisons entre les deux communautés que la relation sera forcément cordiale ou qu'ils arriveront à la même conclusion en ce qui concerne la politique publique à mettre en œuvre (Neilson, 2001).

Cette théorie des deux communautés avec son concept de « fossé » entre les décideurs publics et les experts académiques a reçu une grande attention positive au sein de la communauté scientifique (Neilson, 2001). Au même titre que Caplan, d'autres chercheurs en sciences sociales ont retravaillé cette vision. Lomas (2000) utilise également le terme des « deux communautés » pour décrire le fossé qui existe entre les décideurs publics et les experts académiques. Cette théorie met en avant, d'un côté, le fait que les experts ne comprennent pas que cela soit compliqué de mettre en place leurs recherches et, de l'autre, que les décideurs ne comprennent pas la complexité et la durée du processus de création des connaissances (Lomas, 2000).

Cependant, à l'inverse de Caplan qui affirme qu'« imposer » un dialogue ne changerait rien aux relations qu'entretiennent les deux communautés, Lomas prétend qu'augmenter les relations entre les décideurs publics et les experts académiques permettrait de mieux répondre aux problèmes pratiques de mise en œuvre des politiques publiques et entraînerait une meilleure compréhension entre les deux communautés (Beyer, 1997; Rich, 1991; Rich et Oh, 2000).

Afin de palier au fossé existant entre les « deux communautés », qui est perçu comme un problème, certains auteurs ont proposé de mettre en place ce que l'on appelle dans la

littérature la « recherche action » ou la « recherche participative » qui intègre les décideurs dans le processus de recherche. Mais d'autres prétendent que cela ne garantit pas l'utilisation des résultats, cela permet juste d'améliorer la compréhension entre les décideurs publics et chercheurs (Bernard & Wind, 1998).

Dans la même optique que Caplan, d'autres chercheurs partent du constat que les connaissances produites par la recherche ne sont pas si utilisées que ça par les décideurs publics. C'est surtout la non-utilisation des connaissances qui se fait ressentir mais ce n'est pas pour autant qu'ils adoptent la vision binaire de Caplan (qui estimait que soit il y avait utilisation des connaissances, soit il n'y avait pas d'utilisation du tout). Que du contraire, ils estiment que c'est une faiblesse dans la théorie et ils vont permettre de la remettre en question (Neilson, 2001 ; Ferguson, 2004).

Même si bon nombre d'auteurs s'accorde sur le fait qu'il existe un manque de compréhension entre les experts académiques et les décideurs publics, ils mettent en avant d'autres raisons à la non-utilisation des connaissances : les décideurs publics et les administrations n'utilisent pas les résultats des recherches de par le fait que les connaissances générées ne sont pas suffisamment pertinentes, que le temps nécessaire à la recherche est trop long (et notamment qu'il est difficile d'avoir accès aux connaissances en temps opportun) et que l'on aborde pas l'aspect pratique de manière complète (voir Beyer, 1997; Lomas, 2000; Rich et Oh, 2000).

Pour affirmer la non-utilisation des recherches par les décideurs, ces auteurs s'intéressent à une utilisation instrumentale (caractérisée par une utilisation directe des résultats). Cependant, d'autres auteurs se sont attachés à étudier l'utilisation sous toutes ses formes et, selon eux, la non-utilisation des connaissances ne serait pas si évidente que ça.

En s'intéressant à l'utilisation conceptuelle (caractérisée par l'influence sur les attitudes que la recherche peut entraîner sans pour autant entraîner des modifications politiques) ainsi qu'à l'utilisation symbolique (afin de justifier des choix politiques qui ont déjà été faits), ils sont arrivés à des résultats sensiblement différents (Beyers & Trice, 1982 ; Landry et al, 2001).

En décrivant un processus d'analyse de l'utilisation de la connaissance poussé et en s'intéressant à toutes les formes d'utilisation, ils ont réussi à démontrer des niveaux d'utilisation

des résultats issus de la recherche beaucoup plus élevés. En effet, selon leurs résultats, il existe une utilisation des connaissances importantes mais elle concerne essentiellement une utilisation instrumentale. Or, ce qui intéresse particulièrement les experts (et les chercheurs qui étudient l'utilisation des connaissances), c'est que leurs connaissances soient utilisées de manière instrumentale.

Caplan est parfaitement conscient de cet aspect, mais l'utilisation instrumentale semble peu l'importer. Il sait que l'utilisation instrumentale des connaissances issues de la recherche est couramment utilisée par les décideurs publics pour des petites décisions. Ce qui l'intéresse particulièrement, c'est l'utilisation conceptuelle car elle affecte des questions politiques et il affirme que cette utilisation est peu/pas effective.

Les décisions de niveau macro (à une large échelle, telle qu'à l'échelle d'un pays) sont influencées par différentes sources d'informations récoltées par les décideurs publics, à savoir les journaux, les livres, les médias, les revues professionnelles, etc. Avec l'étude qu'il a menée, il a signalé qu'au moins la moitié des décideurs estiment que ce type d'information est une source importante d'informations (Caplan, 1979).

Neilson estime que l'étude qui a été menée par Caplan a permis de démontrer que les décideurs utilisent le résultat des recherches pour des décisions au niveau micro mais que les décisions importantes se font sur des informations diverses, où la recherche sociale est un élément parmi d'autres (Neilson, 2001).

D'autres auteurs vont tenter d'expliquer le fait que la connaissance est, dans les faits, utilisée par les décideurs publics, mais qu'elle peut l'être de manière indirecte, qu'elle peut connaître différents niveaux d'utilisations ainsi qu'une utilisation graduelle au fil du temps (Neilson, 2001). Cependant, il est évident que ces auteurs n'ont pas prétendu que les résultats issus de la recherche sont utilisés en tout temps et en tout lieu.

La non-utilisation des connaissances sera toujours sous-jacente, mais elle trouvera des raisons plus élaborées que celle des problèmes de relation entre les décideurs publics et les experts académiques. En effet, la non-utilisation a été justifiée de différentes façons : par des faiblesses dans la recherche, des exigences différentes entre les décideurs et les chercheurs, des

attentes divergentes entre les connaissances dont ont besoin les décideurs et les résultats obtenus par les chercheurs (Weiss, 1977).

De plus, les résultats des recherches peuvent toujours être contredits par d'autres études, elles peuvent être également « (...) *imparfaites, non concluantes, ambiguës (...). De nombreuses conclusions de recherche sont de portée limitée ou obsolètes* » (Weiss, 1977, p.533).

Il est important de signaler que les résultats de la recherche ne sont pas les seuls facteurs de non utilisation des connaissances. Les décideurs publics sont demandés par d'autres acteurs qui souhaitent également avoir un rôle à jouer dans le processus d'élaboration des politiques. La dynamique qu'adopteront les décideurs sera dans le but de concilier les intérêts de chacun, et non pas de s'intéresser uniquement à la « connaissance », aux résultats des recherches (Weiss, 1977), qui plus est quand on sait que ces résultats peuvent être imparfaits.

Weiss met en avant ces facteurs, mais ce n'est pas pour autant que le fossé existant entre les « deux communautés » présenté par Caplan ne revient pas. Que du contraire, les chercheurs actuels continuent à considérer ce fossé (Neilson, 2001) et cela est « (...) *considéré comme une caractéristique importante qui implique que la recherche a peu ou pas d'impact sur les décideurs politiques* » (Neilson, 2001, pp. 6-7, traduit par nous).

A l'inverse de Caplan, Weiss affirme que l'utilisation est plus courante que ce que présentait son collègue, mais de manière indirecte. A ce titre, il va proposer sept modèles d'explication de l'utilisation des connaissances dont l'utilisation conceptuelle est au centre de son « enlightenment model » (« modèle d'illumination) (Weiss, 1977).

Weiss identifie sept types d'utilisations des résultats issus de la recherche. Tout d'abord, il part du constat que l'attente dominante derrière l'utilisation des connaissances est la résolution des problèmes. Avec cette vision de l'utilisation des connaissances, on « (...) *met l'accent sur l'application de conclusions de recherches spécifiques à des choix décisionnels spécifiques. Un problème existe ; des informations ou une compréhension sont nécessaires pour générer une solution au problème (...); la recherche fournit les connaissances manquantes ; les décideurs parviennent à une solution* » (Weiss, 1977, p.533, traduit par nous).

Cette conception de l'utilisation des connaissances a été critiquée de par sa linéarité. Cependant, il développe cela en estimant que l'utilisation des connaissances est plus indirecte et influence profondément la politique au fil du temps de par le fait que les décideurs publics utilisent la recherche « (...) *comme source d'idées, d'informations et d'orientation (...)* » (Weiss, 1977, p. 531, traduit par nous).

Weiss va surtout s'intéresser aux facteurs qui vont favoriser l'utilisation des connaissances. Elle va également travailler sur l'usage qu'ont les décideurs du savoir proposé par les chercheurs mais va différencier l'usage qu'ils vont en faire à court et long terme (Weiss, 1979, cité par Caby & Ouimet, 2020, p.5). Nous sommes donc face à une différence notable par rapport à N. Caplan qui, de ce que nous avons pu lire, ne s'intéressait pas réellement à l'utilisation dans le temps (Caplan, 1979).

A court terme, elle va mettre en avant trois modèles: le « *problem-solving model* » (le « modèle de résolution de problèmes ») qui serait un idéal-type et dans lequel le décideur, qui manque de connaissance sur un sujet, fait appel à un scientifique afin qu'il produise un savoir qui sera utile à la résolution du problème (Caby & Ouimet, 2020); le « *political model* » (le « modèle politique ») où le décideur a déjà mis en place une politique et va demander une expertise qui ira dans son sens afin d'appuyer son choix et finalement le « *tactical model* » (le « modèle tactique ») où le décideur demande une expertise qui pourra « *servir à faire accepter la non-décision du décideur et/ou à renforcer sa réputation* » (Idem, p.5).

A long terme, elle va proposer le « *enlightenment model* » (le « modèle d'illumination » - appelé également le modèle de « l'éclaircissement ») où l'utilisation des connaissances se fera de manière indirecte, en utilisant des canaux spécifiques (médias, groupes d'intérêts, think tanks, etc.), jusqu'à arriver « aux oreilles » des décideurs publics (Caby & Ouimet, 2020). Elle prétend qu'à terme, les résultats des recherches viendront « éduquer » et auront une influence sur la vision des décideurs (Weiss, 1979).

Dans ce modèle, les connaissances permettent de mettre en avant de nouveaux problèmes et proposent des solutions ou bien elles permettent de réexaminer les problèmes sous un angle nouveau, et proposent donc de nouvelles solutions. Cet usage du savoir serait le plus fréquent selon Carol Weiss (Weiss, 1979).

Avec ce modèle, elle va tenter d'apporter une explication à l'utilisation des connaissances issues de la recherche par les décideurs publics. Dans un premier temps, ils vont filtrer les rapports qui viennent jusqu'à eux (en s'intéressant à la méthodologie qui a été utilisée et si ce rapport est conforme aux attentes des décideurs - ce que V.Caby et M.Ouimet appelle un « test vérité » - ainsi que l'utilité du rapport). Si l'expertise passe ces filtres, elle entrera en considération mais ce n'est pas pour autant qu'elle sera utilisée dans le processus d'élaboration d'une politique publique, elle viendra alimenter les sources de connaissances disponibles qui seront utiles lorsque les décideurs publics seront amenés à faire un choix sur la politique publique à mettre en place (V.Caby et M.Ouimet, 2020).

Weiss va confirmer le fait que le parcours des décideurs publics joue sur l'usage et l'appréciation qu'ils vont pouvoir avoir envers une expertise. Il va arriver au constat que les décideurs apportent une appréciation plus grande aux rapports qui présentent une qualité méthodologique, en adéquation avec leurs valeurs, qui proposent des pistes faisables, etc. Ils relèvent que c'est la qualité méthodologique de l'expertise qui contribue le plus à son utilisation (Weiss, 1979).

En temps « normal », une partie conséquente de la recherche ne pénètre pas (ou peu) jusqu'aux décideurs publics car les résultats des recherches mettent beaucoup de temps à être produite, de parvenir aux décideurs, et au moment où ils les atteignent, les résultats de leurs recherches sont déjà dépassés, avec des conclusions qui doivent être modifiées ou qui peuvent être contredites par d'autres études (Weiss, 1979, p. 430). Il est également rare que les résultats des recherches soient utilisés de manière instrumentale car cela semble essentiellement fonctionner lorsque « *les décideurs sont sous pression pour produire des résultats à court et moyen terme* » (Boswell, 2015, p. 37).

### I.3. L'UTILISATION DES CONNAISSANCES EN PÉRIODE DE CRISE

---

Communément, nous pouvons dire qu'une crise est un « *moment très difficile dans la vie (...) d'un groupe, dans le déroulement d'une activité, etc. Période, situation marquée par un trouble profond (...)* » (Larousse, 2020).

Au même titre que pour une définition de la connaissance, il n'y a pas réellement de consensus sur ce qu'est une crise d'un point de vue scientifique de par le fait que ce concept recouvre une multitude de domaines et d'aspects différents. Cependant, les crises (économiques, migratoires, sécuritaires, sanitaires, etc.) et les contextes qu'elles apportent ont en commun différents aspects.

Une crise est un moment d'incertitude qui amène à la rupture d'une situation d'équilibre, par une situation contestée (Horvat, 2018). La crise amène un éventail de problème qui semble être hors de contrôle au moment de son apparition. Certains de ces problèmes seront plus faciles à résoudre, alors que d'autres seront plus complexes et pourront nécessiter une aide externe (idem). Compte tenu de ce contexte, l'utilisation des connaissances par les décideurs publics sera impactée.

Ces éléments sont justement mis en avant par la littérature scientifique, et notamment le fait qu'en temps de crise il y a une plus grande volonté de proposer des politiques publiques qui sont guidées par les connaissances des experts (Haas, 1992). Le contexte de crise imposerait aux décideurs publics de prendre des décisions appuyées sur les connaissances afin de mettre en œuvre une ou des politiques publiques qui devraient répondre au mieux aux problèmes considérés comme urgent. Dans certains cas, les experts « (...) *prennent la primauté dans un processus d'utilisation des connaissances(...)* », ce qui amènera des experts engagés, prêts à prendre des responsabilités supplémentaires et à gérer le problème (Caponio, Hunter & Verbeek, 2004).

La logique qui se retrouve derrière l'utilisation des connaissances en période de crise est qu'il est nécessaire de faire appel aux experts à cause de l'incertitude (Haas, 1992). Les décideurs publics s'entourent d'experts afin de développer les solutions les plus adéquates par rapport à la situation. La crise est perçue par les décideurs comme un événement nécessitant l'application d'une expertise scientifique ou technique considérable (Idem).

Face aux incertitudes provoquées par la crise, les décideurs publics auront plus facilement tendance à se tourner vers les experts afin d'orienter une politique publique, être conseillés, réduire les incertitudes et atteindre les objectifs que l'Etat s'est fixé. Dans cette optique, les experts sont vu comme étant un « *fournisseur possible (...) d'informations et de*

*conseils* » (Haas, 1992, p.3). Au cours de la période de mobilisation des experts durant la situation de crise, des réseaux de spécialistes vont apparaître et abonder (Idem). Ces spécialistes proposeront à leur tour des connaissances, il y aura donc un accroissement des experts et un accroissement de la demande d'informations de la part des gouvernants (Idem).

Les décideurs publics se tournent largement vers les experts car ils ne peuvent être conscients de l'ensemble des interactions existantes entre différentes composantes du problème. De plus, il arrive que les décideurs n'aient pas une compréhension complète du problème. Dès lors, les experts sont là pour « aider » les gouvernants à prendre conscience de l'étendue du problème et à y apporter des réponses (Haas, 1992).

La plus grande difficulté qui se présente en période de crise, c'est réellement cette incertitude. Dans un tel contexte, les décideurs doivent poser des choix sans avoir les informations nécessaires ou en n'ayant pas assez de « (...) *connaissances générales disponibles nécessaires pour évaluer les résultats attendus des différents cours de l'action* » (Haas, 1992, p.13).

Face à tout cela, Haas va mettre en avant quatre types de raison de consulter les experts pendant et après une crise :

- 1) les experts peuvent éclairer les décideurs sur les raisons de la crise et apporter des conseils sur les résultats des choix d'action ;
- 2) ils peuvent faire la lumière sur les événements qui sont apparus suite à l'intervention ou l'absence d'intervention pendant la crise ;
- 3) ils peuvent aider à atteindre les objectifs de l'Etat ou redéfinir de nouveaux objectifs ;
- 4) ils peuvent aider à formuler des politiques publiques, mais cela dépend de la place que les décideurs donnent aux experts.

Nous pouvons également souligner le fait qu'en temps de crise (tout comme en temps « normal ») les connaissances vont pouvoir être utilisées soit de manière instrumentale pour résoudre le problème directement, soit de manière symbolique afin de simplement justifier une décision choisie par les décideurs publics (Caponio, Hunter & Verbeek, 2004).

Certains auteurs estiment qu'une période de crise peut être favorable à l'utilisation des connaissances car les décideurs publics vont inévitablement s'intéresser aux connaissances

existantes sur les fondements de la crise afin de les aider à résoudre les problèmes urgents (Idem).

Il est essentiel de mettre en avant le fait qu'il est compliqué (voire impossible) pour les experts académiques de produire des connaissances avant que la crise ne se produise. De plus, lancer de nouvelles recherches pendant la crise prend du temps et cette lenteur ne rencontre pas le sentiment d'urgence que nécessite la situation. Dès lors, il est tout à fait possible qu'en temps de crise, les experts académiques soient amenés à produire des connaissances sur le moment même, durant le processus d'utilisation des connaissances. Dans ce contexte, « (...) *la division «traditionnelle» entre producteurs et utilisateurs d'information, entre enseignants et apprenants, devient moins nette* » (Caponio et al., 2015 p.28).

Nous pouvons voir également qu'en temps de crise, il y a une plus grande détermination de fonder les politiques publiques sur les connaissances des experts (Haas, 1992). Durant cette période, les experts peuvent influencer très fortement la mise en œuvre d'une politique publique. Il est aussi mis en avant la possibilité que des décideurs publics puissent déléguer une partie de leur pouvoir aux experts académiques afin de prendre les meilleures décisions dans le but de surmonter la crise. Certains experts peuvent même « *élaborer des politiques* » eux-mêmes en tant que membres de commissions financées par le gouvernement ou en tant que consultants individuels » (Caponio et al., 2015, p.28).

En ce qui concerne l'utilisation des connaissances expertes en temps de crise, nous pouvons dire qu'il est également possible que les décideurs ne fassent pas appel aux connaissances des experts académiques car les décideurs publics ont un pouvoir politique suffisant que pour mettre en œuvre des politiques publiques sans avoir besoin de faire référence aux connaissances produites par les experts (Hecló, 1974).

Cet aspect de non-utilisation des connaissances en temps de crise semble particulièrement se présenter lorsqu'une crise touche différents domaines, tel que la migration, car ce sont des « *sujets politiquement saillants* » (Horvat, 2018). Cependant, le plus souvent lors de ces crises, les décideurs publics utilisent les résultats de la recherche, au minima de manière symbolique, afin de légitimer leurs choix politiques (Scholten & Verbeek, 2015, cité par Horvat, 2018).

En conclusion, nous pouvons dire qu'il n'est pas rare que les résultats des recherches soient utilisés de manière instrumentale en temps de crise car les décideurs publics se retrouvent sous pression et doivent répondre à un problème public dans l'urgence (Boswell, 2015, p. 37). Mais ce n'est pas pour autant que les connaissances seront toujours utilisées en temps de crise, cela semble dépendre de la politisation du domaine et du pouvoir politique que détiennent les décideurs publics.

Avec ce mémoire, nous souhaitons nous intéresser aux facteurs qui expliquent pourquoi les décideurs publics utilisent les connaissances des experts, et plus particulièrement l'utilisation qui est faite de ces connaissances en contexte de crise. Pour ce faire, nous nous sommes intéressés aux deux concepts qui composent notre recherche, à savoir l'utilisation et la connaissance.

Comme nous l'avons vu dans les parties précédentes, le concept d'utilisation des connaissances est le processus résultant d'une interaction entre les décideurs publics et d'autres acteurs (dont notamment les experts académiques mais également les médias, les think tanks, etc) et qui amène les décideurs à utiliser (ou non) les connaissances produites sur un sujet. Cependant, cette utilisation des connaissances par les décideurs publics n'est pas binaire (cela ne se résume pas à l'utilisation ou non) et tout un ensemble de facteurs viennent influencer ce processus.

Avec nos recherches, nous avons pu observer qu'il existe deux dimensions à l'utilisation des connaissances: la première est considérée dans sa dimension « classique », la seconde est vue dans une dimension de « crise ». Dès lors, nous distinguons ces deux aspects car même si la dynamique reste fondamentalement la même (dans les deux cas nous nous intéressons à l'utilisation des connaissances par les décideurs publics), les facteurs influençant diffèrent.

Dans un premier temps, dans sa dimension classique, l'utilisation des connaissances se voit être influencée par de nombreux facteurs, dont notamment le parcours du décideur public, la communication entre les décideurs publics et les experts académiques (Caplan, 1979; Bernard & Wind, 1998; Lomas, 2000), le temps de création de la connaissance (Beyer, 1997), les attentes entre ces deux « communautés » (Weiss, 1977), la pertinence des connaissances produites et proposées (Beyer, 1997; Rich, 1991; Rich et Oh, 2000), la praticabilité de celles-ci, les répercussions de manière indirecte, l'influence des autres acteurs (Think tanks, médias, groupes d'intérêts - Weiss, 1979; Caby & Ouimet, 2020) et d'autres types de connaissances (notamment extra-scientifique – Caplan, 1979).

En ce qui concerne la communication entre les décideurs publics et les experts académiques, elle serait directement impactée par les différences de comportement entre les experts et les décideurs. Les différences culturelles, comportementales, de valeurs, de langages, d'affiliations sociales et professionnelles viennent influencer directement les relations entre les deux communautés, et donc la communication (Caplan, 1979). Ces différences viendraient des visions du monde qu'adoptent ces deux communautés, entraînant une autre vision d'un même problème et donc des solutions différentes (Booth, 1988).

Certains auteurs ont justement soulevé le fait que ce n'est pas en améliorant la communication entre ces deux groupes d'acteurs que cela entraînera de facto une augmentation de l'utilisation des connaissances car cela permet surtout d'améliorer la compréhension entre les décideurs publics et les experts académiques (Lomas, 2000).

Le temps de création de la connaissance semble être un facteur non négligeable de l'utilisation (ou non) des connaissances. En effet, plus une recherche prend du temps, plus elle a de chance d'être de la qualité méthodique qui est recherchée par les décideurs (Rich & Oh, 2000). Cependant, le temps nécessaire à la recherche est considéré comme étant trop long, ce qui empêche les décideurs publics d'y avoir accès en temps opportun. De plus, comme la recherche prend du temps à être produite, d'autres acteurs ont pu influencer la mise en œuvre d'une politique entre temps.

La praticabilité des résultats issus de la recherche a également un rôle à jouer dans l'utilisation des connaissances. La littérature montre que dans certains cas, l'utilisation telle quelle des résultats d'une recherche n'est pas toujours applicable. D'après la littérature, il n'est pas rare que les experts académiques adoptent une vision technocratique du problème qui, dès lors, est difficilement applicable dans les faits par les décideurs publics ou que les résultats obtenus ne permettent pas de répondre aux problèmes (Neilson, 2001).

La portée de la connaissance est également citée dans les facteurs influençant l'utilisation des connaissances auprès des décideurs publics. En effet, les résultats de la recherche sont parfois de portée limitée ou déjà dépassée (Weiss, 1977). Une portée générale et/ou actuelle peut donc être un facteur favorisant l'utilisation, tandis qu'une recherche de portée limitée et/ou dépassée sera considérée comme étant un facteur favorisant la non-utilisation (Idem).

C'est dans ce contexte que la pertinence et les attentes divergentes entre les connaissances dont ont besoin les décideurs et les résultats obtenus par les chercheurs jouent un rôle. Tous deux sont également cités dans la littérature (Idem).

Les experts académiques ne sont pas les seuls acteurs sur ce « marché de la connaissance ». En effet, d'autres acteurs vont venir influencer l'utilisation des connaissances issues de la recherche de par le fait qu'eux aussi vont proposer d'autres types de connaissance et qu'ils souhaitent avoir un rôle à jouer dans le processus. C'est comme cela que les décisions de niveau macro seraient influencées par différentes sources d'informations récoltées par les décideurs, à savoir les journaux, les livres, les médias, les revues professionnelles, etc. et pas uniquement par les connaissances issues de la recherche (Idem).

Les décideurs apporteraient donc une appréciation plus grande aux rapports qui présentent une qualité méthodologique, en adéquation avec leurs valeurs, qui proposent des pistes faisables, etc. Ils relèvent que c'est la qualité méthodologique de l'expertise qui contribue le plus à son utilisation (Idem).

Dans sa dimension de crise, l'utilisation des connaissances se voit être influencée par l'urgence (Caponio at al, 2015), l'incertitude (Horvat, 2018), l'ensemble des aspects techniques d'un problème et la compréhension du dit problème (Haas, 1992), le manque d'information (idem), l'impossibilité de produire des connaissances sur une crise avant que la crise ne se présente (Caponio at al, 2015), la lenteur de production des connaissances, l'influence du pouvoir (Hecllo, 1974; Horvat, 2018).

L'urgence et l'incertitude seraient les deux facteurs influençant fortement l'utilisation des connaissances issues de la recherche par les décideurs publics en période de crise. Face à cette situation « inédite », il y aurait une certaine volonté de la part des décideurs de proposer des politiques publiques qui sont guidées par les connaissances des experts (Haas 1992). En s'entourant d'experts, les décideurs publics espèrent réduire la marge d'incertitude et développer les solutions les plus adéquates par rapport à la situation. La crise est réellement perçue par les décideurs comme un évènement nécessitant l'application d'une expertise scientifique ou technique considérable (Idem).

L'étendue du problème vient jouer un rôle dans l'utilisation des connaissances. En effet, en temps de crise, un problème public peut couvrir un ensemble de matières et nécessite donc des connaissances dans de nombreux domaines. Les décideurs publics s'entoureront donc d'experts dans ces domaines afin de répondre au mieux aux problèmes (Horvat, 2018). C'est dans cette optique que les aspects techniques d'un problème public et la compréhension du dit problème viennent influencer positivement l'utilisation des connaissances par les décideurs.

L'aspect technique du problème (et plus particulièrement sa nature) viendrait donc influencer l'utilisation des connaissances car il semblerait, d'après la littérature scientifique que nous avons pu étudier que l'étendue du problème au sein de la société nécessite de résoudre des aspects plus « techniques » et que dans ce cadre là, l'avis des experts académiques sur des parties du problème bien spécifiques serait nécessaire.

En période de crise, les décideurs publics ressentent un manque d'information qui leur serait essentiel afin de répondre au problème public. Dans cette optique, ils font appel aux experts afin de répondre aux lacunes et, dans ce cas précis, les experts influenceraient très fortement l'élaboration d'une politique publique. Certains auteurs estiment même que les décideurs publics délèguent une partie de leurs pouvoirs aux experts académiques afin qu'ils puissent prendre les décisions qu'ils estiment être les meilleurs, toujours dans le but de surmonter la crise et de répondre aux problèmes qui se sont présentés durant cette celle-ci (Haas, 1992).

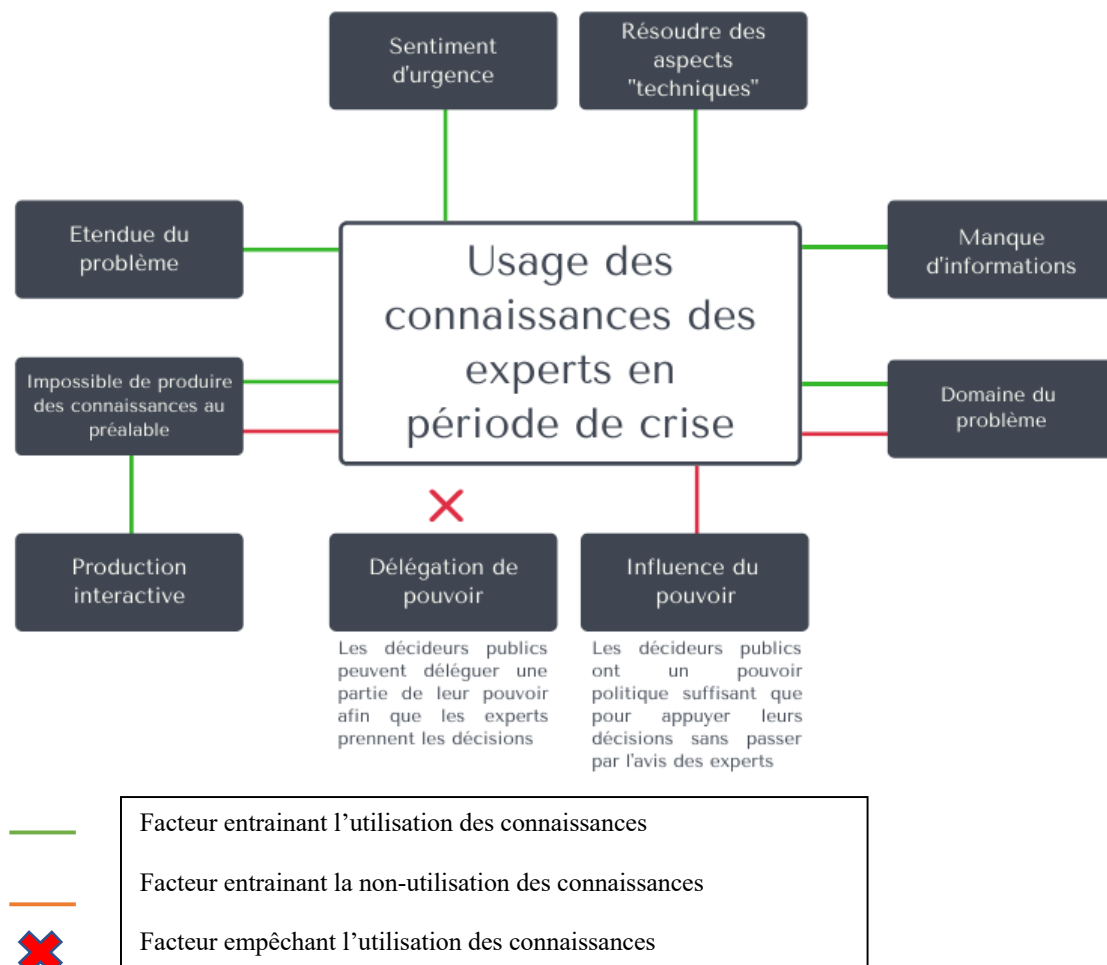
Un des problèmes auquel sont confrontés les décideurs publics est le fait qu'il est impossible de produire des connaissances sur une crise avant que cette dite crise ne se présente. Dès lors, lorsque les décideurs publics ont besoin de connaissances sur cette situation pour répondre au problème public, il n'en existe pas vu que la situation est nouvelle. Cet aspect pourrait donc influencer négativement l'utilisation des connaissances (Caponio et al, 2015).

Tout comme dans la dimension classique, la production de la connaissance prend du temps. Ce facteur temps entrainerait de facto la non-utilisation des connaissances en période de crise car cela ne répond pas au besoin d'urgence que nécessite la situation. Cependant, il est essentiel de souligner que, toujours en temps de crise, la littérature scientifique prévoit que l'expertise et la connaissance puissent se produire au fur et à mesure, de manière interactive,

contrairement à sa dimension classique où on attend de la connaissance qu'elle soit produite avant d'en avoir l'utilité (idem).

L'influence du pouvoir est également un élément mis en avant dans la littérature. Ce facteur est essentiellement vu sous un aspect théorique et ne semble pas s'être présenté pratiquement, mais il est tout à fait possible que les décideurs publics ne fassent pas du tout appel aux experts académiques car les décideurs ont une majorité suffisante au pouvoir qui leur permet de faire passer leurs politiques publiques sans avoir besoin de passer par eux (Haas, 1992).

La littérature scientifique concernant l'utilisation des connaissances en période de crise met particulièrement en avant le fait que les décideurs publics se tournent vers des experts académiques afin de gérer la crise (et elle ne parle pas ou peu du fait qu'ils vont se tourner vers d'autres acteurs). Dès lors, ces facteurs nous permettront d'analyser si la nature des relations que ces deux groupes d'acteurs entretiennent a une influence sur l'utilisation des connaissances.



### CHAPITRE III : CONTEXTE ET MÉTHODES DE LA RECHERCHE

---

Avec cette partie concernant le contexte et les méthodes de la recherche, nous allons mettre sur pied un travail de description et interprétation de notre recherche et, pour ce faire, nous allons nous intéresser à la relation entre les décideurs publics et les experts académiques belges durant la période de la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19.

Ce choix d'enquêtés n'est pas simple car ceux-ci représentent ce que Beaud et Weber qualifie de « *monde des dominants* » (1998) et que ces dominants arrivent « (...) mieux [à] se préserver du regard rapproché de l'ethnographe, soit en rendant difficile ou impossible l'accès au terrain, soit en acceptant des formes de collaboration très contrôlées » (Beaud & Weber, 1998, p.10). Cependant, il est essentiel pour nous de mettre en avant le fait que ces « dominants » ont des relations publiques plus importantes que d'autres acteurs car « [ils] ont souvent pignon sur rue et se donnent à voir, sont identifiés, répertoriés, parlent davantage en public, écrivent ou se font « *chroniquer* » » (Idem).

Dès lors, afin de rendre notre collecte de données réalisable, surtout durant la période de crise sanitaire, et tout en sachant que « le monde des dominants » a « *pignon sur rue et se donne à voir* » (idem), la tâche de collecte des données primaires sera entreprise par le chercheur lui-même, via une méthode de collecte des données basée sur l'analyse d'articles de presse.

Les articles obtenus formeront notre échantillon. Au sein de cet échantillon les articles de presse seront sélectionnés, triés, analysés et codés dans un tableau qui nous permettra d'entrevoir si il y a présence, ou non, des facteurs dont nous avons parlé dans le chapitre II de notre recherche.

Avec le chapitre III de notre recherche, nous nous intéresserons dans un premier temps au contexte dans lequel ce sont inscrits ces articles (nous nous sommes essentiellement intéressés au contexte sanitaire, mais le contexte politique a aussi joué un rôle lors de la formation d'un nouveau Gouvernement fédéral, même si nous n'en parlons quasiment pas). Nous verrons ensemble l'évolution de la situation dans un contexte international (et plus

particulièrement en ce qui concerne la Chine et l'Europe), puis nous analyserons le contexte sanitaire belge et les différents acteurs.

Dans un second temps, nous détaillerons les critères de sélection que nous avons adopté afin de mettre sur pied notre échantillon composé d'articles de presse. Par après, ces mêmes articles seront sélectionnés, triés, analysés et codés dans un tableau où nous analyserons si il y a présence, ou non, des facteurs que nous avons retenus.

Pour conclure cette partie sur le contexte et la méthode de la recherche, nous analyserons les données obtenues à l'aide de notre « tableau de codage » et nos « coding guidelines » (que nous appellerons également « directives de codage »). Nous verrons ensemble les premiers éléments qui ressortent de notre collecte et l'analyse des données. La discussion des résultats obtenus dans le cadre de notre recherche et la mise en parallèle avec la théorie se feront dans d'autres parties de ce travail.

### III.1. CONTEXTE DE LA RECHERCHE

---

Personne ne sait vraiment comment est apparu le premier cas de Covid-19<sup>1</sup> (également appelé 2019-nCoV puis SARS-CoV-2), il est considéré comme étant de « cause inconnue » mais serait apparu pour la première fois en octobre ou décembre 2019 dans la ville de Wuhan, situé dans la province de Hubei en Chine (Institut Pasteur, 2020).

Le 9 janvier 2020, près d'un mois après avoir contaminé et tué des patients chinois, la Chine et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) signalent officiellement avoir découvert un nouveau coronavirus, le SARS-CoV-2. « *Ce nouveau virus est l'agent responsable de cette nouvelle maladie infectieuse respiratoire appelée Covid-19 (pour CoronaVirus Disease 2019)* » (Idem). Et pourtant, le 10 janvier, la Chine a laissé rentrer sur son territoire de nombreux touristes et ressortissants durant la période touristique liée aux fêtes du Nouvel An Chinois. Pour cette période, la Chine prévoyait un afflux de 3 milliards de personnes. Le 20 janvier, Wuhan est placé en confinement (Audureau & Vaudano, 2021).

---

<sup>1</sup> Même si les conclusions de l'enquête du mois de mars 2021 penchent en faveur d'une origine naturelle

Cette nouvelle maladie infectieuse se propage vite et pourtant, le 22 janvier 2020, les Affaires étrangères belges annoncent « *qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer en raison du coronavirus qui se propage en Chine, mais la vigilance a été renforcée* » (Alain, 2021). La Ministre fédérale de la Santé Maggie De Block déclare quant à elle que « *des cas pourraient apparaître en Belgique mais que le pays est bien protégé* » (Idem). Au même moment, le ministère de la Santé envoyait un courrier afin d'expliquer la procédure à suivre si jamais les médecins généralistes sont confrontés à un cas.

Le 4 février 2020, un citoyen belge qui revenait de Chine est testé positif au Coronavirus. 40 autres personnes sont testées positives à travers l'Europe. Dans la foulée, les décideurs publics wallons interdisent les visites dans les maisons de repos alors qu'un seul cas est répertorié à ce moment-là sur le sol belge. La Ministre fédérale de la Santé rappelle qu'« *il n'y a aucune raison de céder à la panique* » (Idem).

A partir du 1<sup>er</sup> mars 2020, le nombre de contaminations continuera d'augmenter (jusqu'à ce que la tendance s'inverse en fin de première vague). Petit à petit, les décideurs publics mettent en place un certain nombre de restrictions (notamment au niveau social) mais les écoles et les commerces restent accessibles.

Le 17 mars, le Conseil National de Sécurité annonce le premier confinement et la « mise sous cloche » du pays est engagée : cela serait une première depuis la Seconde Guerre mondiale (Idem). Et depuis la mi-mars 2020, la Belgique est confrontée à une crise sanitaire « hors du commun » (Bouhon et al, 2020).

Un an après sa première apparition à Wuhan en fin d'année 2019, la Covid-19 a touché à travers le monde un peu moins de 204 millions d'individus (dont 1,14 million en Belgique) et a causé un peu plus de 4 millions de décès (dont 25 274 en Belgique)<sup>2</sup>.

Qualifiée en février et début mars 2020 de « gripette » par la Ministre de la Santé alors que des médecins tiraient déjà la sonnette d'alarme concernant ce nouveau virus (de Marneffe, 2020), la situation a très vite évolué à tel point qu'à la mi-mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qualifie le virus d'« ennemi de l'humanité » (Le Soir, 2020) et le

---

<sup>2</sup> Dernières données obtenues le 10/08/2021

Gouvernement fédéral met en place un confinement généralisé pour faire face à la « crise sanitaire ». Tous les commerces sont fermés, hormis les magasins de première nécessité. Une partie de l'économie belge est à l'arrêt (Ryckmans & Fogli, 2020 ; RTBF, 2021).

Très rapidement, ce qui inquiète les décideurs politiques est le risque d'atteindre une saturation des services hospitaliers et de ne pas savoir gérer l'afflux de patients atteints de ce nouveau virus (Pierard, 2020). Dès lors, afin d'éviter cela, des textes sont arrêtés afin de restreindre les libertés et de limiter les contacts entre les individus avec les mesures du 13 mars 2020 qui apportaient une première forme de confinement (Bouhon at al., 2020).

En Belgique, le fait que les compétences en matière de santé soient partagées entre l'état fédéral et les entités fédérées rend difficile la centralisation des décisions. Mais très rapidement, face à l'urgence de la situation, des solutions sont trouvées afin d'associer les différents niveaux de pouvoir à la prise de décision (Idem).

Cependant, la santé et la sécurité ne sont pas les seuls domaines qui ont subi les effets de la pandémie et qui ont connu une action publique: l'économie a été touchée, l'enseignement a été impacté, la justice a été arrêtée, etc. Les trois premières mesures prises dans le but de limiter la propagation du Covid-19 ont été prises par l'Autorité fédérale (et plus précisément par le Ministre de la Sécurité et de l'Intérieur Pieter De Crem) (Idem). Par la suite, les décisions ont été prises après consultation du Conseil National de Sécurité (CNS) et des mesures ont été mises en place dans différents domaines.

Le CNS est donc le premier groupe à être « ré-institutionnalisé<sup>3</sup> ». Il est composé de personnalités politiques, à savoir la Première Ministre de l'époque (Sophie Wilmès), les principaux ministres fédéraux (de la Justice, Koen Geens ; de la Défense, Philippe Goffin ; de l'Intérieur, Pieter De Crem ; de la Santé, Maggie De Block) et des ministres-Présidents des Régions et Communautés. Le CNS se réunit à la demande de la Première Ministre et travaillent en fonction des chiffres et recommandations apportés par Sciensano (Idem).

Par après, au début du mois d'avril, le fédéral a mis sur pied le GEES (Groupe d'Experts en charge de l'Exit Strategy) car Madame Wilmès estimait que « (...) *les politiques n'ont pas*

---

<sup>3</sup> Il était déjà apparu par le passé lors des attentats de 2016

*la science infuse, surtout lorsqu'il s'agit de gérer une crise sanitaire à laquelle personne n'était préparé. Il faut donc s'entourer des plus fins conseillers, de la meilleure expertise* » (Dive, 2020). C'est comme cela que l'utilisation des connaissances a été institutionnalisée pour la première fois dans la gestion de cette crise (Mouton, 2020). Avant chaque CNS, le GEES rend un rapport. En dehors de cela, les ministres ont des contacts réguliers avec la Présidente du GEES et des experts qui en font partie (Idem).

Le GEES se compose de cinq experts francophones ou néerlandophones, des scientifiques « purs » (à savoir Erika Vlieghe : présidente et infectiologue ; Marc Van Ranst et Emmanuel André, microbiologistes ; Niels Hens et Marius Gilbert, épidémiologistes/biostatisticiens) ainsi que cinq autres experts qui représentent différents secteurs de la société belge (Pierre Wunsch, gouverneur de la Banque nationale de Belgique ; Johnny Thijs pour l'entrepreneuriat ; Mathias Dewatripont pour l'ensemble de l'économie – professeur à l'ULB ; Céline Nieuwenhuys pour le secteur social ; Inge Bernaerts pour la justice) (Dive, 2020 ; RTBF, 2020).

Il a pour mission de « (...) *mesurer l'évolution de la situation et de formuler des avis à la Première Ministre, aux principaux ministres fédéraux et aux ministres-Présidents des Régions et des communautés* » (Dive, 2020) et avant chaque CNS, le GEES rend un rapport et les décideurs publiques statuent en fonction de ce rapport. En dehors de cela, les ministres ont des contacts réguliers avec la Présidente du GEES et des différents experts (Mouton, 2020 ; Dive, 2020).

Dans les groupes chargés d'aider et de conseiller l'action du Gouvernement pendant la crise, il y a également la Cellule d'Evaluation (le Ceval). Cette cellule est présidée par le SPF Santé publique et est composée de représentants de Sciensano, des membres du Comité scientifique, du Conseil Supérieur de la Santé, des administrations en charge de la santé au sein des Régions et des Communautés, des représentants de la police ainsi que des SPF Intérieur et Mobilité (Dive, 2020). Le Ceval est composé d'un peu moins de vingt experts et voit sa composition évoluer de jour en jour (SudPresse, 2020).

Nous retrouvons également d'autres groupes d'experts tels que le Risk Assessment Group (RAG : composé de Sciensano, d'experts et des autorités de santé), le CSCovid (composé d'experts qui aident les autorités en rendant un avis scientifique sur l'évolution du

virus). Ces organes transmettent leurs avis au Ceval qui va conseiller les décideurs publics dans les choix à faire pour lutter contre la pandémie (Mouton, 2020).

Des cellules spécifiques à certains domaines vont voir le jour comme notamment la « Cellule opérationnelle » (qui permet le transfert d'informations entre les niveaux de pouvoir), la Cellule Socio-Economique (CEL Ecosoc, qui remet des avis sur les impacts sociaux et économiques des mesures qui ont été prises ou qu'il faudrait prendre), les « Cellules juridiques » (qui rédigent les textes légaux et répondent aux questions juridiques) et d'autres encore (Mouton, 2020).

Au niveau du Parlement fédéral, qui a pour vocation le contrôle de l'activité de l'exécutif, une commission spéciale chargée d'évaluer la gestion de la crise du Covid-19 a été créée et reçoit des experts académiques<sup>4</sup>. Les premiers experts à avoir participé à cette commission sont l'épidémiologiste Yves Coppieters (ULB), l'infectiologue Leïla Belkhir (UCL) et la consultante en gestion de risque et sécurité Floor Lams. Contrairement à leurs collègues du GEES, ils ne sont pas invités à la commission pour émettre des recommandations ou des avis, mais bien pour « pointer du doigt » ce qui n'a pas été durant la gestion de la crise (SudPresse, 2020).

### III.2. COLLECTE DES DONNÉES

---

L'analyse de la présente recherche se base sur une analyse des positions des experts académiques et des décideurs publiques dans la gestion de la crise sanitaire liée à la Covid-19 en Belgique à partir d'une analyse d'articles de presse.

Pour ce faire, nous nous sommes intéressés aux déclarations que tenaient ces acteurs dans des articles de presse belge entre le mois de décembre 2019 et le 18 janvier 2021. Six journaux ont été sélectionnés, à savoir les journaux de L'Avenir (et ses éditions locales), L'Echo, La Dernière Heure (et ses éditions locales), La Libre Belgique, Le Soir et Sud Presse (et ses éditions locales).

---

<sup>4</sup> Par après, les Régions ont mis en place le même type de commission.

Les articles ont été collectés dans la presse à l'aide de l'outil GoPress et nous nous sommes intéressés aux mots-clefs « Covid-19 » et « Ministre » ou « Député » ou « Expert ». Nous avons effectué la même opération avec les mots-clefs « Coronavirus » et « Ministre » ou « Député » ou « Expert ». La gestion de la crise sanitaire liée à la Covid-19 devait être le principal problème abordé dans l'article.

Dans un premier temps, le processus de sélection nous a permis d'arriver à une liste de 8296 articles. Afin de réduire ce nombre, et surtout de sélectionner les articles les plus pertinents, nous avons supprimé certains doublons (les groupes de presse L'Avenir, Sud Presse et La Dernière Heure détiennent des éditions locales, Le Soir et La Libre détiennent des éditions régionales, dès lors le même article se retrouve à plusieurs reprises dans des éditions différentes) et nous nous sommes concentrés sur les articles concernant la Belgique (les articles concernant d'autres pays ont été rejetés). Cela nous a permis d'aboutir à une liste de 1411 articles<sup>5</sup>.

Nous avons fait le choix de garder les interviews et cartes blanches de personnalités issues du monde politique ou du monde académique afin d'avoir une représentation la plus large possible de la collaboration qui pourrait exister (ou non) entre les décideurs publics et les experts.

Si un article ne traite pas directement de la question de la crise sanitaire liée à la Covid-19 en Belgique, du rôle des décideurs publics ou des experts dans la mise en œuvre d'une politique publique, nous ne l'incluons pas dans notre échantillon.

Pour qu'un article soit inclus dans notre échantillon, il doit répondre aux critères que nous avons sélectionnés dans nos « directives de codage » (ou « coding guidelines), à savoir qu'il doit y avoir au moins un acteur mentionné en relation avec les termes de recherche (c'est-à-dire « Covid-19 » ou « Coronavirus » avec « Ministre » ou « Député » ou « Expert »), ainsi qu'une date comprise entre le 1er décembre 2019 (date à laquelle on a commencé à parler du Coronavirus dans la presse belge) et le 18 janvier 2021 (date à laquelle la vaccination se serait accélérée).

---

<sup>5</sup> Malgré un premier filtrage, de nombreux doublons se retrouvaient dans la liste des 1411 articles.

Après ce second filtrage, nous en sommes arrivés à 751 articles. Nous avons retiré les derniers doublons, nous avons lus ces articles un par un et nous avons sélectionné les plus pertinents en fonction de nos directives de codage. Nous avons classé des passages ou citations d'articles dans des colonnes de notre tableau en fonction de si l'article abordait le sentiment d'urgence, l'aspect technique de la problématique liée à la Covid-19, le manque d'information, l'influence du pouvoir politique sur les choix qui sont faits en termes de politique publique, le temps de production des connaissances par les experts, l'étendue du problème engendré par la crise sanitaire ou encore les domaines touchés par le virus du Covid-19.

Si l'article abordait d'autres éléments qui pouvaient être pertinents, nous avons réservé une colonne « autre » afin de prendre en considération tous les éléments se présentant dans notre échantillon (et pouvoir, si le cas se présente, venir apporter un élément nouveau).

Finalement, ce n'est pas moins de 468 articles de presse que nous avons retenus et que nous avons analysés. Cela représente un travail conséquent qui nous a pris plusieurs mois et dont nous analysons les résultats dans les prochaines parties de cette recherche.

Malgré la spécificité de notre recherche et du contexte « inédit » de la crise sanitaire liée à la Covid-19, nous avons pu remarquer divers points communs entre cette crise et d'autres événements qui étaient également considérés comme des crises (sanitaires, économiques ou encore migratoires).

Tout d'abord, comme nous l'avions vu précédemment, une situation de crise peut se caractériser par un trouble profond qui touche la vie d'un groupe. Comme le signale Dominique Wolton (2020), une crise, ce n'est pas uniquement lié à un aspect spécifique de la vie en société, « *c'est aussi un événement humain, social et culturel* » (Wolton, 2020). Nous voyons donc que la « crise » ne se limite pas à toucher un aspect de la vie en société mais qu'elle l'impacte dans son ensemble.

Ensuite, les sentiments d'urgence et de complexité du problème semblent s'être présentés de diverses manières selon les événements, mais la littérature scientifique qui a analysé ces crises et que nous avons eu l'occasion d'étudier souligne le fait que ces deux éléments sont apparus au cours de « l'élaboration » de la crise (Beneria, 2007 ; Caponio et al., 2015 ; Scholten & van Niespen, 2017). Nous retrouvons cet élément dans le contexte propre à

la crise sanitaire liée à la Covid-19 (même si cela sera plus longuement abordé dans le chapitre IV).

Pour conclure, le fait de se tourner vers les experts afin de résoudre le dit problème semble être une caractéristique commune entre les différentes crises que nous avons pu étudier de manière théorique grâce à la littérature scientifique (Idem).

C'est pourquoi nous pensons que même si la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19 a un contexte qui lui est propre, nous sommes convaincu que son caractère est généralisable et que nos résultats pourront s'appliquer à l'avenir dans d'autres recherches sur l'utilisation des connaissances par les décideurs publics en temps de crise.

### III.3. ANALYSE DES DONNÉES

---

De manière assez « statistique », nous avons classé les facteurs d'utilisation des connaissances que nous avons pu analyser dans la presse sous la forme d'un tableau récapitulatif permettant d'observer la récurrence de ces facteurs<sup>6</sup> (Tableau 1).

Tableau 1 : récapitulatif des données récoltées lors de l'analyse des articles

Sentiment d'urgence	Aspects techniques	Manque d'informations	Domaines du problème	Influence du pouvoir	Délégation du pouvoir	Temps de production	Étendue du problème
156	228	114	468	105	147	90	216

Bien que ce tableau permette de voir l'importance de l'un ou l'autre facteur, certains de ces éléments peuvent avoir des retombées différentes selon les cas. Par exemple, le facteur « manque d'informations » peut être perçu comme étant un facteur entraînant l'utilisation des connaissances (les décideurs manquent d'informations et font appel aux experts) ou un facteur

---

<sup>6</sup> La plupart du temps, plusieurs facteurs apparaissent dans un seul article. Rare sont les articles qui ne présentent qu'un seul facteur.

qui affecte négativement l'utilisation des connaissances (les experts manquent d'informations et les décideurs font des choix dans l'urgence).

Le facteur le plus conséquent semble être « les domaines du problème » car l'ensemble des articles présents dans notre échantillon font référence à au moins un domaine (la santé, l'économie, l'enseignement, la justice, l'énergie, la défense, etc.). Certains articles ne parlent que d'un seul domaine, tandis que d'autres font référence à maximum quatre domaines simultanément. Dès lors, ce facteur obtient le « score » le plus important mais il est également celui qui semble apporter le moins d'informations en tant que tel<sup>7</sup> de par le fait qu'il se limite à faire un « état des lieux » des domaines impactés et qu'il ne détaille pas l'impact de la Covid-19 au sein de chaque domaine (ce qui semble être plus le rôle du facteur « étendue du problème » dont nous parlons ci-dessous). La répartition des articles par rapport au nombre de domaines se retrouvent dans le tableau 2.

Tableau 2 : détail des articles et du nombre de domaines

Un domaine	Deux domaines	Trois domaines	Quatre domaines
234	127	67	40

Dans notre échantillon, 234<sup>8</sup> articles abordent un seul domaine, ce qui représente un peu moins de la moitié de notre échantillon (49,7863%). Les domaines les plus représentés de cette première catégorie sont la santé (122 articles), le politique (42 articles), l'économique (33 articles) ou encore l'enseignement (12 articles). Ensuite nous avons la justice (6 articles), l'énergie (6 articles), les médias (6 articles), la culture (4 articles) et l'immigration (2 articles).

En ce qui concerne les articles qui font référence à deux domaines, on y retrouve les mêmes domaines les plus représentés mais dans des proportions différentes: la santé (35 articles), le politique (23 articles), l'économique (14 articles) et l'enseignement (11 articles). Il en va de même pour le reste des domaines déjà mentionnés ci-dessus : la justice (10 articles), les médias (5 articles), la culture (4 articles) ou encore la défense (3 articles). Cependant, nous retrouvons une plus grande variété de domaines, on y retrouve les relations internationales (4

<sup>7</sup> Sachant que ce facteur ne fait que répertorier les domaines dont l'article fait référence.

<sup>8</sup> Ce qui représente un peu moins de la moitié de notre échantillon

articles), le tourisme (4 articles), la mobilité (3 articles), la communication (2 articles), les nouvelles technologies (6 articles) ou encore l'aéronautique (2 article).

Il en va de même pour la troisième et quatrième catégorie où on garde les mêmes domaines les plus représentés (la santé, la politique, l'économie et l'enseignement) et de nouveaux domaines viennent s'ajouter (l'écologie, le sport, l'urbanisme ou encore le travail).

Comme nous pouvons le constater avec notre Tableau 1, le second facteur qui reçoit le plus de retour est le facteur « aspects techniques ». De manière générale, nous y retrouvons les domaines dont nous avons parlés ci-dessus de manière plus détaillée. On y explique les raisons pour lesquelles les experts ont été amenés à se prononcer (la plupart du temps, c'est pour l'interprétation de données brutes, des modèles mathématiques, un vocabulaire technique, etc.). Ce facteur semble être lié au premier facteur de par le fait qu'on y détaille les termes techniques relatifs à certains domaines.

En troisième position, nous retrouvons le facteur « étendue du problème ». Il semble également être lié au premier facteur de par le fait qu'il fait référence aux mêmes domaines mais il va plus loin car il explique la relation existante entre les différents domaines. Ce facteur représente presque la moitié des références (46,1538%).

Le facteur qui arrive en quatrième position est le « sentiment d'urgence ». Au sein de ce facteur, nous y retrouvons le plus souvent des qualificatifs qui expliquent la nécessité de se tourner vers les experts académiques afin de faire face à la crise sanitaires (nous y retrouvons des termes tels que « catastrophe », « hécatombe », « course contre la montre », « il faut agir en urgence » ou encore « situation catastrophique »).

Le cinquième facteur est la « délégation du pouvoir ». A l'aide de notre tableau et des articles de notre échantillon qui y font référence, nous pouvons voir que lorsque ce facteur est abordé, les experts sont considérés comme étant partie prenante à la décision ou qu'en tout cas ils « secondent » les décideurs publics.

Le sixième facteur est le « manque d'information ». Nous pouvons voir que les décideurs publics font appel aux experts académiques lorsqu'ils ne comprennent pas un

domaine (essentiellement pour la santé ou l'économie) ou qu'ils manquent de données pour résoudre le problème.

L'avant dernier facteur est « l'influence du pouvoir ». Il va à l'encontre de la délégation du pouvoir car on y estime que les décideurs publics ne suivent pas l'avis des experts académiques. Nous pouvons remarquer que lorsque ce facteur est repris, le facteur « délégation du pouvoir » n'est pas mentionné. Ce facteur serait justifié de par le fait que le politique prend en considération un aspect social et pas uniquement technocrate comme pourrait le faire les experts académiques (d'Otreppe, 2020).

Le dernier facteur est « le temps de production » des connaissances. Ce facteur intervient moins que les autres (on y fait référence dans 19,23% des articles de notre échantillon). On y voit surtout que, dans la plupart du temps, la production de connaissances se fait au fur et à mesure de l'évolution de la situation.

En plus de ces facteurs, nous pouvons voir qu'au sein de notre échantillon, 358 articles font directement référence à l'utilisation des connaissances scientifiques auprès des décideurs publics. Certains de ces articles nous montrent que les décideurs publics font une utilisation symbolique des connaissances (où les décideurs tentent d'utiliser les résultats des recherches mises sur pied par les experts académiques afin de justifier une décision prise au préalable), alors que d'autres en font une utilisation instrumentale (avec une utilisation telle quelle des résultats de la recherche proposées par les experts).

Avec nos directives de codage, nous nous sommes également intéressés à différents éléments tels que les acteurs, la temporalité ou encore les niveaux de pouvoir. En ce qui concerne les acteurs cités dans notre échantillon, on y retrouve bien évidemment les décideurs publics (tel que la Première Ministre, les Ministre-Président flamand, wallon et de la Communauté Française, les Ministres de la Santé, etc.), les groupes de décideurs publics (le CNS, qui deviendra par après le Codeco), des experts académiques (tel que Yves Coppieters, Emmanuel, etc.), les groupes d'experts (RMG, GEES, Sciensano, ERMG, etc.), mais aussi des hommes et femmes politiques de l'opposition, des syndicats, etc.

De la même manière, nous avons pu observer le fait qu'il existe un facteur de corrélation entre les pics de contamination liés à la Covid-19 et la répartition temporelle des articles qui

composent notre échantillon: au plus fort de la première vague, les articles qui font référence à l'utilisation de l'expertise par les décideurs publics sont plus nombreux (mars, avril et mai 2020 représentent 247 articles, soit 52,7778% de notre échantillon).

A l'inverse, à l'été 2020 (ce qui couvre la période allant de début juin<sup>9</sup> à la mi-septembre 2020<sup>10</sup>), lorsque le nombre de contaminations à la Covid-19 était au plus bas en Belgique, 60 articles abordant l'utilisation de l'expertise par les décideurs publics et pertinents pour notre recherche sont parus (ce qui représente 12,821% de notre échantillon).

Le nombre d'article abordant notre sujet est revu à la hausse plus ou moins au même moment que le nombre de contaminations remonte à partir de septembre 2020 jusqu'à la fin de notre période de recherche, mais ce nombre est moins significatif que lors de la première vague (il représente 32,401%<sup>11</sup> des articles de notre échantillon, contre 52,7778% lors de la première vague).

En ce qui concerne les niveaux de pouvoir<sup>12</sup>, nous pouvons observer que le niveau fédéral semble jouer un rôle prépondérant en ce qui concerne les articles qui abordent le rôle des experts (289 articles de presse utilise le niveau fédéral pour aborder notre thématique). Le niveau Régional arrivent en seconde position (112 articles abordent le niveau régional flamand et wallon), puis nous retrouvons ce que l'on appelle communément les « pouvoirs locaux » (à eux deux, ils représentent 80 articles de notre échantillon) et puis nous avons la Communauté française (avec 7 articles).

Nous avons également inséré une colonne « autres » pour les éléments qui sortiraient du cadre prédéfini que nous aurions pu instaurer si nous nous étions uniquement intéressés aux facteurs théoriques dont nous avons parlés précédemment. Au sein de notre échantillon, nous avons pu y déceler 33 articles de presse qui font référence à des facteurs intéressants tels que la jalousie entre experts qui viendrait créer des tensions au sein de la communauté des experts, que certains experts jouent de leur notoriété pour apparaître dans les médias afin d'influencer

---

<sup>9</sup> Ce qui correspond à la phase 3 du déconfinement

<sup>10</sup> Ce qui correspond à la hausse des contaminations et au début de ce que les experts ont qualifié de « seconde vague »

<sup>11</sup> Il reste 2,0002% qui correspond approximativement au nombre d'article qui traitent du sujet, mais avant le premier pic de contamination en Belgique

<sup>12</sup> Certains articles font référence à plusieurs niveaux de pouvoir tandis que d'autres ne font référence au aucun niveau de pouvoir

les décideurs publics et de faire adhérer la population à leur expertise ou encore que des tensions se sont créées entre les experts académiques et les décideurs publics lorsque ces derniers n'adoptaient pas le point de vue des experts.

En conclusion, grâce à notre tableau et à notre analyse des données, nous voyons l'importance de certains facteurs et de certains domaines. Nous voyons également que la temporalité joue un rôle important dans la distribution des articles relatifs à l'utilisation de la connaissance par les décideurs publics durant la crise sanitaire (et plus particulièrement entre la première et la seconde vague de contamination) et que le niveau de pouvoir qui semble faire le plus appel aux experts est le gouvernement fédéral.

Cependant, cette première conclusion n'est relative qu'à une première analyse des données très lacunaires de par le fait que nous sommes restés en « superficie », que nous ne sommes pas rentrés dans le détail de chaque facteur. Cet approfondissement de l'analyse des données se fera dans le quatrième chapitre de ce travail où nous y aborderons les éléments que nous avons intégrés dans notre tableau.

## CHAPITRE IV : RÉSULTATS

---

Dans ce chapitre, nous approfondirons les éléments que nous avons pu mettre en avant dans le chapitre précédent selon les facteurs que nous avons pu étudier dans la théorie. Pour y parvenir, nous reprendrons les éléments contextuels décelés dans les articles de presse qui composent notre échantillon et que nous avons intégrés dans notre tableau.

Nous nous intéresserons aux données de notre recherche qui s'inscrivent dans les différents facteurs que nous avons analysés dans la théorie, nous reprendrons les plus pertinents afin de construire notre réflexion et nous mentionnerons les éléments qui ne semblent pas avoir été envisagés par la littérature scientifique.

Nous verrons ensemble que certains facteurs semblent avoir été peu mis en avant dans les articles de presse qui composent notre échantillon alors que d'autres, au contraire, semblent avoir connu un certain succès dans la presse. Nous verrons également que certains facteurs semblent être « divisés » en interne, ce qui entraîne qu'il est parfois compliqué de se prononcer en ce qui concerne l'influence sur l'utilisation des connaissances que peut connaître certains facteurs.

### IV.1. SENTIMENT D'URGENCE

---

Près d'un tiers des articles de presse qui composent notre échantillon abordent ce facteur. Même si ce n'est pas l'élément le plus conséquent en terme de représentation, il nous apporte un certain nombre d'éléments pertinents qui nous permettent de voir que les décideurs publics ont fait preuve d'une certaine incohérence en ce qui concerne le sentiment d'urgence dans un premier temps.

Alors que certains experts et députés de l'opposition « (...) tiraient sur la sonnette d'alarme » et signalaient qu'« *il faut prendre des mesures avant d'arriver à la même situation que subissent les italiens* » (Sud Presse, 2020) les Ministres fédéraux pensaient avoir le contrôle de la situation (Biermé, 2020 ; de Marneffe, 2020 ; La Libre, 2021 ; RTBF, 2020).

En effet, au tout début de la propagation du Covid-19 en Belgique, le 12 mars 2020, les Ministres présents dans le Conseil National de Sécurité se voulaient rassurants. Le jour même, des experts sont intervenus dans la presse car ils estimaient qu'il y avait la nécessité d'« (...) *interdire tous les événements (...)* » et « (...) *mettre la pression [sur les décideurs publics]* » (Ponciau, 2020).

Le lendemain, la Ministre de la Santé de l'époque, Maggie De Block, prétendait également que la situation était sous contrôle et qu'il n'y avait pas de raison de paniquer (XXX, 2020) alors que le surlendemain, le CNS annonçait que les décideurs publics avait fait le choix de confiner le pays (Idem) et que la Première Ministre, Sophie Wilmès, s'entourait d'experts (Laborderie, 2020). Cette décision s'est vue être saluée par des experts qui « (...) *auraient par contre rapidement souhaité que les choses s'accélérent* » et qu'il aurait fallu « *prendre des mesures radicales (...) au plus vite* » (Devillers, 2020).

Après s'être voulu rassurants, les Ministres fédéraux ont vite adopté ce sentiment d'urgence (Counasse, X. & Dubuisson, M., 2020). Nous pouvons voir que ce sentiment s'est accéléré en même temps que les contaminations allaient à la hausse et, pour faire face à la rapidité avec laquelle évoluait la situation, le gouvernement s'est entouré d'experts car la situation nécessitait une vision sanitaire (de Marneffe, 2020 ; Toussaint, 2020).

Certains experts et acteurs de terrain se rendent compte que l'on est face à une croissance du nombre des contaminations, à une « augmentation exponentielle » des cas de coronavirus. Ces acteurs de terrain « (...) se préparent au pire » alors que les experts qualifient la situation de « catastrophique » (Devillers, 2020).

Au même moment, la situation des contaminations dans les maisons de repos est considérée comme étant « compliquée » et le nombre de décès est qualifié d'« hécatombe » où les experts estiment qu'entre 50% et 70% des décès dus à la Covid sont des résidents de maisons de repos (de Marneffe, 2020; Durieux, 2020).

Les stocks de gels hydroalcooliques et de protections nécessaires pour le personnel médical (masques chirurgicaux, masques FFP3, gants, surblouse, etc.) sont « à sec » et les décideurs publics semblent être impuissants face à cette pénurie mais le contexte n'est pas

partout le même : la situation dans les hôpitaux du Hainaut ou de Bruxelles n'est pas la même que dans les hôpitaux du Luxembourg (Dardenne, 2020).

Afin de faire face rapidement à la hausse des contaminations liée à la Covid-19, le Gouvernement Wilmes demande les pouvoirs spéciaux (Hermann, 2020) et, afin de répondre à un besoin urgent de connaître la situation et l'évolution de la situation épidémiologique, l'exécutif fait appel à Sciensano afin de « monitorer » ce qui est considéré comme étant une « crise sanitaire » et de donner des recommandations au gouvernement fédéral (de Marneffe, 2020).

L'urgence ne se fait pas ressentir qu'au niveau sanitaire. Nous retrouvons également cette optique dans d'autres domaines tels que l'économie, la justice ou encore l'enseignement (même si il est vrai que cela est dans des proportions différentes).

Ce sentiment d'urgence semble baisser au fur et à mesure que les chiffres liés aux contaminations baissent mais les experts restent proches des décideurs publics et ils continuent à être présent dans les médias. Parce que même si la situation sanitaire n'est plus du tout la même que celle au début de la propagation du virus en Belgique, les experts estiment que « *la Belgique ne serait pas prête à faire face à un nouvel assaut du virus* » (Pauwels, 2020) et les décideurs semblent s'en rendre compte.

Une fois arrivé à la fin septembre, approximativement au moment où la « courbe des contaminations » repart à la hausse, ce sentiment refait surface et les décideurs publics et experts reparlent alors de « chaos » (Gabriel, 2020), de « situation catastrophique » (Pauwels, 2020) ou encore de « danger » (Biermé, 2020).

Certains décideurs publics (dont notamment la Première Ministre Sophie Wilmès, le Ministre Wallon du Budget Jean-Luc Crucke ou encore la Ministre Wallonne de la Santé Christie Morreale) ont reconnu que le sentiment d'urgence était un facteur qui justifient le fait d'avoir fait appel aux experts dès le début de la crise (Deffet, 2020; Le Soir, 2020; L'Avenir, 2020) de par le fait qu'« (...) *il fallait faire face à l'urgence* » (Deffet, 2020).

Nous pouvons également voir que certains parallèles ont également été fait avec la crise économique de 2008 où l'urgence semble s'être présentée. Des experts et politiques estiment

qu'« *Il faut développer une capacité à répondre à l'urgence, justement pour éviter de toujours être coincé dans l'urgence. Or, les politiques n'ont tiré aucune leçon de la crise de 2008 (...). Ils font de la gestion d'urgence sans penser au long terme* » (Biermé, 2020).

Pour conclure, nous pouvons dire qu'une fois que les décideurs publics ont adopté ce sentiment d'urgence, ils ont eu tendance à se tourner rapidement et très largement vers les experts académiques dans le but de monitorer la crise et recevoir des avis concernant les politiques publiques à mettre en place (de Marneffe, 2020).

#### IV.2. ASPECTS TECHNIQUES :

---

Les articles de presse qui composent notre échantillon nous permettent de voir que, certes, les décideurs publics ont fait appel aux experts de par le fait qu'il y avait de nombreuses données qu'ils n'avaient pas, mais que surtout ces informations dépendent de données et d'aspects techniques qu'ils ne maîtrisaient pas et dont ils ne pouvaient se fournir qu'en faisant appel aux experts du domaine visé (De Muelenaere, 2020).

Nous pouvons voir qu'à plusieurs reprises les décideurs publics ont besoin des experts pour apporter des données chiffrées, les interpréter, faire des prévisions sur le nombre des contaminations et proposer des solutions afin d'endiguer une situation qui est considérée comme « non souhaitable » (Devillers, 2020 ; de Marneffe, 2020 ; Legge, 2020).

Les experts mettent sur pied des prévisions chiffrées, des recherches au fur et à mesure que la crise se développe, mais les résultats de ces travaux sont pour la plupart des recommandations techniques portant notamment sur des aspects sanitaires et économiques (L'Echo, 2020 ; de Marneffe, 2020; Durieux, 2020 ; Destrebecq, 2020).

Les experts font également appel à un vocabulaire et des modèles relatifs à leur milieu d'expertise : par exemple, « le taux d'infection » qui représente la quantité de personnes qu'une personne infectée par la Covid-19 pourrait théoriquement contaminer, des conceptions économiques comme lorsque certains experts demandaient un moratoire sur les faillites ou une réforme du tax shelter (van Caloen, 2020) ou quand ils utilisent des termes bien spécifiques à

leurs spécialités (notamment en immunologie, microbiologie, etc.) (La Meuse, 2020 ; Verlaet, 2020).

De plus, nous retrouvons également de la part des décideurs publics cette volonté de monitorer la crise sanitaire (SudPresse, 2020). Ce monitoring s'est fait en grande partie grâce à l'aide des experts de l'Institut national de santé publique en Belgique (également connu sous le nom de Sciensano) qui ont pu apporter de nombreuses données sur la situation sanitaire en Belgique mais ces éléments représentaient « *une dose massive de données* » difficile à analyser pour les décideurs publics (de Marneffe, 2020).

En effet, Sciensano condense l'ensemble des données brutes relatives à la situation épidémique que les experts ont pu récolter et il en fait un rapport au Gouvernement fédéral belge. Cependant, au tout début de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, les chiffres récoltés par les experts étaient faussés et il fallait systématiquement revoir les chiffres à la hausse (Burgraff, 2020).

On voit également que les décideurs publics (et leurs cabinets) tentent d'analyser par eux-mêmes les données qui sont proposées par les experts académiques mais que leur analyse est toujours complétée par certains experts « afin d'avoir une vision complète » du problème (Le Soir, 2020 ; La Libre, 2020).

Les aspects techniques abordés dans les articles qui composent notre échantillon ne se limitent pas à des aspects techniques d'ordre sanitaire, on y retrouve également des aspects techniques dans les matières économiques, au niveau des nouvelles technologies, du droit, etc.

Au niveau économique, les experts abordent des matières propres à la relance économique (et comment y arriver), à la consommation des ménages et l'impact d'un éventuel moratoire sur les crédits à la consommation, à la distribution des dividendes auprès des actionnaires et de son impact sur l'économie en tant que tel ou encore la mise en place d'une aide spécifique durant la crise sanitaire afin de soutenir les petites et moyennes entreprises mais les avis divergent sur la politique publique à mettre en place afin d'y arriver : certains experts souhaiteraient mobiliser l'épargne privée, d'autres préconisent de baisser les impôts alors que d'autres encore proposent d'effectuer une réforme du tax shelter déjà mis en place (L'Echo, 2020 ; Clout, 2020 ; De Boeck, 2020).

Au niveau des nouvelles technologies et du droit, c'est notamment en ce qui concerne la protection de la vie privée que les experts ont du se prononcer sur des aspects techniques. En effet, la question du respect de la législation sur la protection des données s'est posée lorsque les décideurs publics ont souhaité mettre en place une application pour smartphone qui permette le « tracing<sup>13</sup> » des individus qui auraient été en contact avec des citoyens contaminés par la Covid-19 (Hermann, 2020).

En plus des considérations juridiques nécessaires à la mise en place de cette application, cela nécessitait également des calculs et données métriques qui ne sont pas à la portée des décideurs publics et pour lesquels ils ont dû faire appel à des experts afin de les développer (Clout, 2020)

Suite à la volonté du Parlement fédéral de mettre en place une commission spéciale en ce qui concerne la gestion de la crise liée à la Covid-19, nous pouvons voir que des experts ont été appelés sur toutes sortes de sujets, dont notamment la gestion de crise où Floor Lams (consultante en gestion de risque et sécurité) et Hugo Marynissen (UAntwerpen & Antwerp Management School) ont « (...) sorti une présentation Powerpoint pour expliquer les concepts très théoriques de la gestion de crise » (Counasse, 2020).

En conclusion, nous pouvons dire que les décideurs publics sont conscients de la technicité des problèmes engendrés par la Covid-19 et c'est pourquoi ils ont fait appel à des experts académiques afin d'être informés sur la situation, être conseillés sur les mesures à prendre et pouvoir expliquer à la population l'impact des politiques publiques qui ont été faites pour lutter contre la Covid-19 en Belgique (Le Soir, 2020). De plus, les décideurs publics ne comprennent pas toujours ce qui est préconisé par les experts (SudPresse, 2021).

---

<sup>13</sup> A ne pas confondre avec le « tracking »

Les articles de presse qui composent notre échantillon nous permettent de voir que les décideurs publics ont fait appel aux experts de par le fait qu'il y avait de nombreuses données qu'ils n'avaient pas ou pas complètement (Devillers, 2020).

A l'aide de notre tableau, nous avons pu observer que dès le début de la crise sanitaire en Belgique, les décideurs publics se sont tournés vers les experts académiques car ils ne détenaient pas les informations nécessaires qui permettaient de mettre en place des politiques publiques efficaces et que, dans le but de répondre à la situation qui est considérée comme étant problématique, ils font appel aux experts (Burgraff, 2020).

En effet, au tout début de la crise, les décideurs publics ne connaissent que trop peu la situation épidémique sur le territoire belge et ils font appel, dans un premier temps, à l'Institut de Santé Publique Sciensano<sup>14</sup> afin de faire un rapport quotidien sur l'évolution de la pandémie en Belgique (L'Echo, 2020 ; Gérard, 2020).

Cependant, même si nous pouvons voir que les décideurs publics se sont tournés vers les experts dans l'optique de combler le manque d'information qu'ils pouvaient avoir sur le sujet, il semble intéressant de souligner également que, au début de la crise, les experts n'avaient pas toujours réussi à récolter les données nécessaires et il est arrivé qu'ils travaillent avec des données brutes erronées qu'il fallait estimer à la hausse (Legge, 2020 ; Devillers, 2020 ; Flament, 2020 ; La Libre, 2020). Avec le temps, les techniques de collecte de données se sont approfondies.

Cela ne semble pourtant pas avoir ébranlé la confiance que les décideurs politiques pouvaient avoir en ce qui concerne l'expertise apportée par les experts académiques au début de la crise car, en effet, même avec des chiffres erronés et des prévisions qui se basaient sur ces données, les experts académiques ont réussi à « (...) convaincre les membres du Conseil National de Sécurité de prendre des mesures de confinement face à l'épidémie de Coronavirus » (Devillers, 2020).

---

<sup>14</sup> Par après d'autres groupes d'experts interviendront comme le Ceval ou le RAG

Le Ministre Président Wallon Elio Di Rupo estime qu'il était essentiel de faire appel aux experts académiques dès le début de la crise de par le fait qu'il fallait réduire « (...) *une marge important d'incertitude* » en ce qui concerne l'évolution épidémiologique et son impact dans la société (Henrard, 2020).

Pour Vincent Laborderie (politologue à l'UCLouvain), la nécessité de faire appel aux experts académiques, dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire liée à la Covid-19, se justifierait « (...) *surtout [par] l'étendue de ce que l'on ignore du Covid-19* » (Laborderie, 2020).

---

#### IV.4. DOMAINE DU PROBLÈME :

---

Comme nous avons pu le voir dans le chapitre précédent, chaque articles de presse de notre échantillon aborde au moins un domaine. Le domaine de la santé est celui qui est le plus mentionné et cela se justifie de par le fait que, pour les décideurs publics, l'objectif premier semble être de réduire le nombre de contaminations afin de ne pas surcharger les hôpitaux (Bouquet, 2020 ; Le Soir, 2020).

Nous retrouvons donc de nombreux articles qui abordent le domaine de la santé sous de nombreux aspects. Sans recommencer à lister l'ensemble des domaines dont les articles de presse qui composent notre échantillon ont pu aborder (cela a été fait dans le chapitre précédent), nous pouvons voir que le domaine économique est le second domaine qui intervient dans nos données. Cela se justifie par les mesures prises par les décideurs publics qui envisagent la réouverture progressive de l'économie à la condition que le « domaine de la santé » se porte mieux (La Libre, 2020 ; La Dernière Heure, 2020).

En conclusion, nous pouvons dire que de nombreux domaines ont été touchés par la crise sanitaire liée à la Covid-19. Cependant, avoir mis en avant ce facteur ne nous permet pas directement de voir si il a joué un rôle dans l'utilisation (ou la non-utilisation) des connaissances produites par les experts académiques mais une relation semble exister entre les domaines du problème et le facteur « étendue du problème » de par le fait que ce dernier semble articuler l'impact de la Covid-19 sur l'ensemble des domaines que nous avons pu observer.

#### IV.5. INFLUENCE DU POUVOIR :

---

Certains articles de notre échantillon font référence au fait que les décideurs publics ont parfois fait le choix de ne pas suivre l'avis des experts académiques. Cependant, cela ne serait pas dû à une éventuelle influence du pouvoir mais plus au fait que les décideurs publics sont là pour faire la synthèse entre ce qui est demandé par les experts et ce qui pourrait être accepté par la population (Laborderie, 2020).

Nous pouvons voir à l'aide des articles qui composent notre échantillon que ce facteur « influence du pouvoir » ne s'est pas présenté pratiquement car les décideurs publics ont fait régulièrement appel aux experts académiques afin qu'ils les conseillent et apportent un monitoring de la situation (Mouton, 2020).

#### IV.6. DÉLÉGATION DU POUVOIR :

---

D'un côté, au sein de la classe des décideurs publics (et plus particulièrement au sein de différents cabinets ministériels), certains estiment qu'*« il revient aux spécialistes, sur base d'une analyse de risque rigoureuse, d'envisager secteur par secteur ce qui peut rouvrir et à quel moment. (...) Ce ne sont pas les politiques qui doivent sucer cela de leur pouce, éventuellement influencés par des lobbies »* (Clevers, 2020).

Certaines personnalités politiques (ne faisant pas partie des décideurs publics) estiment également qu'*« il faut se baser sur les avis scientifiques. Les modestes politiques que nous sommes doivent décider en fonction des avis des experts, comme le Centre National le fait »* (Destrebecq, 2020).

Dans cette optique de délégation de pouvoir aux experts, Vincent Laborderie (Politologue à l'UCLouvain) estime que *« dans le schéma classique, des comités d'experts spécialisés informent et conseillent le gouvernement dans des domaines particuliers. A charge pour le politique d'effectuer la synthèse entre les intérêts et demandes contradictoires »* (Laborderie, 2020).

Nous retrouvons cette délégation à différents niveaux : que cela soit pour présenter le système de surveillance belge à la presse étrangère (Bombaerts, 2020 ; La Dernière Heure, 2020), que cela soit pour déterminer les politiques publiques qui sont à prendre dans différents domaines (La Libre, 2020) ou que cela soit pour déterminer les facteurs à atteindre afin d'envisager des mesures moins restrictives (La Libre, 2020 ; Le Soir, 2020 ; Jimenez, 2020), nous pouvons voir qu'une partie des décisions et de la représentation est déléguée aux experts académiques.

Au centre, nous retrouvons des éléments qui ne vont pas exactement dans le même sens et qui laissent sous-entendre qu'il y a une volonté de la part des décideurs publics d'être « secondés par des experts », mais on ne peut pas parler de délégation de pouvoir en tant que tel (La Province, 2020).

En effet, nous retrouvons à plusieurs reprises des experts académiques (tels que Marius Gilbert, Emmanuel André, etc.) qui soulignent le fait que les mesures qui ont été prises ont été prises conjointement par les décideurs publics et les experts académiques. Dans de nombreux articles, les experts sont considérés comme étant partie prenante de la décision, mais pas comme seul décideur (Counasse, 2020 ; Durieux, 2020 ; Dero, 2020 ; La Libre, 2020 ; SudPresse, 2020). C'est dans ce cadre que le Ministre-Président wallon Elio Di Rupo a souligné le fait que chacun avait fait ce qu'il devait faire : les décideurs publics ont fait des choix de politiques publiques en fonction des données et analyses apportées par les experts (Henrard, 2020 ; L'Avenir, 2020).

Dans la même optique, certains journalistes (dont notamment Bosco d'Otreppe, responsable des pages « Débats » de La Libre) estiment qu'il y a une prise en considération de l'avis des experts mais que les décideurs publics restent les plus légitimes (La Libre, 2020). Il n'y a pas de délégation de pouvoir de par le fait qu'il existe des avis divergents au sein de la communauté scientifique (il n'y a donc pas de consensus de la part des experts académiques sur la décision à prendre) et que les décideurs publics sont « (...) plus "équilibrés" (...) Certains conseillers-médecins n'avaient qu'une idée en tête : faire baisser la pression sur les services (...) pour réaliser cet objectif, ils semblaient prêts à toute mesure "utile", techniquement parlant, au risque de perdre de vue les impacts économiques, mais aussi politiques et moraux » (Idem).

De l'autre côté, des articles de notre échantillon montrent que les décideurs publics ont parfois fait le choix de ne pas suivre ce qui était préconisé par les experts académiques. Comme notamment lorsque le Conseil National de Sécurité a fait le choix d'élargir la bulle sociale à cinq alors que les experts étaient contre cette directive (La Libre, 2020).

Certains experts se sont prononcés sur cette « délégation de pouvoir », comme notamment le professeur de virologie et de génomique à la KU Leuven Marc Van Ranst. En disant qu'il espérait que ses messages puissent « (...) *contribuer à mettre un petit peu de pression sur le monde politique. J'espère les inciter à réfléchir sur telle ou telle thématique* », cela nous laisse comprendre que, même si les décideurs publics entretiennent des relations étroites avec les experts et que les décideurs « (...) *doivent décider en fonction des avis des experts, comme le Centre National le fait* » (Destrebecq, 2020), les décideurs publics gardent la main.

Certains estiment également que les experts académiques ont acquis une certaine notoriété de par le fait qu'ils « (...) *ont pris un poids considérable et s'expriment dans les médias* » et leur permet de faire passer des messages en outre-passant le rôle des décideurs publics mais qu'« (...) *ils ne doivent pas oublier que ce ne sont pas eux les décideurs* » (de Marneffe, 2020).

En plus, certains articles soulignent le fait que des tensions apparaissent fréquemment entre les experts académiques et les décideurs publics, mais aussi entre experts eux-mêmes, ce qui viendrait « brouiller » le message et ce qui fait qu'il y aura toujours une partie des experts qui ne sera pas d'accord avec les décisions prises (Lefevre, 2020 ; L'Echo, 2020 ; Colleyn & D'hoore, 2020).

Sophie Wilmès, la Première Ministre de l'époque, a souligné le fait que les décisions se basent le plus souvent sur les avis des experts académiques mais que ceux-ci demandent parfois des choses qui ne seraient pas acceptées par la population. C'est pourquoi les décisions ne vont pas toujours dans le sens des experts car elle estimait que c'était le rôle du politique de prendre de la distance vis-à-vis des avis scientifiques si les décideurs estimaient que ce que préconisait les experts n'allait pas être suivi dans la société (L'Echo, 2020).

Nous pouvons donc voir que ce facteur de « délégation du pouvoir » ne semble pas être perçu et interprété de la même manière par les décideurs publics et les experts académiques. Nous avons pu observer que les décideurs publics estiment qu'ils suivent les avis des experts alors que les experts eux-mêmes soulignent le fait que les décideurs publics ne suivent pas toujours les avis qui sont rendus.

Vincent Laborderie (2020) estime que, dans les faits, nous sommes dans un schéma classique où les experts académiques conseillent les décideurs publics. Même le Groupe d'Experts en charge de l'Exit Strategy (GEES), qui est le groupe d'experts qui détient le pouvoir le plus conséquent de par le fait que « *c'est à l'intérieur de ce groupe que se fait la synthèse entre des intérêts contradictoires. Le politique n'a plus qu'à valider ou amender la synthèse transmise* » (Laborderie, 2020), n'a pas obtenu de délégation du pouvoir et que le politique a gardé la main (Idem).

Il estime également que cette « non délégation du pouvoir » s'observerait grâce au fait que les experts interviennent médiatiquement, ce qui serait un signe qu'ils tentent « (...) *simplement, comme d'autres groupes, d'influencer la politique gouvernementale dans le sens qu'ils souhaitent* » (Idem) alors qu'ils n'auraient pas à faire cela si ils avaient le pouvoir.

Face à tous ces éléments, nous pouvons dire que la délégation du pouvoir décisionnel aux experts aurait un impact sur l'utilisation des connaissances dans la mise en place de politiques publiques. Cependant, nous pouvons affirmer qu'il peut y avoir utilisation des connaissances sans pour autant devoir passer par un facteur de délégation.

#### IV.7. LE TEMPS DE PRODUCTION DES CONNAISSANCES :

---

Ce n'est pas la première fois qu'un virus de type « Covid » fait son apparition dans le monde. Et pourtant, les recherches effectuées par le passé ne semblaient pas être valables pour la Covid-19 car, même si ils adoptent une base commune, l'infectiosité et la transmission du virus seraient différentes selon les experts.

Les experts académiques ne partent donc pas de zéro. Pour Nathalie Jacobs (professeure en virologie au département des sciences biomédicales et précliniques de l'ULiège), les experts ont l'avantage d'avoir « (...) *déjà fait des recherches sur un virus relativement proche* » mais pour lequel « *aucun vaccin n'a jamais été développé* » (Wolff, 2020).

Cependant, même si les experts ne partent pas de zéro, toutes les recherches effectuées par le passé faites sur un « virus relativement proche » ne sont pas valables dans le cas présent (L'Avenir, 2020). Par rapport à cela, les scientifiques semblent en apprendre tous les jours sur le Covid-19, « *un virus tout nouveau* » (SudPresse, 2020), en fonction du nombre de contamination et des entrées à l'hôpital (Flament, 2020).

Les résultats de recherches prennent parfois plusieurs semaines avant d'arriver et ne sont pas toujours complètes ou arrivent quand les décideurs ont déjà dû apposer un choix (Meulders, 2020 ; L'Echo, 2020). De plus, les résultats ne trouvent pas toujours un consensus ou sont difficilement applicables par les décideurs publics (La Libre, 2020).

Etienne Klein (physicien et philosophe des sciences) estime qu'il y a « (...) *une espèce de contradiction entre la temporalité propre de la recherche, dont le rythme ne peut pas être bousculé à volonté, et notre impatience collective. Il faut du temps pour mettre au point une recherche* » (L'Echo, 2020).

En conclusion, nous pouvons dire que certaines études se font très rapidement et de manière très théorique, d'autres prennent des années et sont le résultat d'apprentissages d'autres épidémies (Devillers, 2020). Mais même les études les plus théoriques prennent du temps : cela prend entre 7 à 14 jours pour apporter un suivi des chiffres et ce temps de production ne permettrait pas d'anticiper les mesures à prendre afin de résoudre le problème (Il est trop tôt pour voir l'effet du déconfinement).

Nous pouvons donc voir que la production des connaissances se fait au fur et à mesure, en fonction du nombre de contamination, des entrées à l'hôpital et des indicateurs à disposition (Flament, 2020 ; Counasse & Dubuisson, 2020 ; Verlaet, 2020).

Les éléments que nous avons pu analyser grâce à notre tableau nous montrent à quel point la crise sanitaire liée à la Covid-19 a impacté les différents domaines de la société belge. Cela semble être la première fois que la société belge dans son ensemble a subi une pandémie de cette ampleur : en quelques temps, l'économie, la démocratie, la justice, la santé, la culture, etc. ont été réduites au strict minimum.

Dans le cas qui nous intéresse, le problème s'est présenté dans un premier temps dans le domaine de la santé suite à la pandémie de la Covid-19 (Leroy, 2020). Les mesures prises dans le but de contenir la propagation ont eu des répercussions directes et indirectes dans d'autres domaines de la société (Laborderie, 2020). Pour remédier à ces impacts directs et indirects, différents niveaux de pouvoir ont fait appel à des experts (Idem).

D'un point de vue économique, la décision du Conseil National de Sécurité de confiner l'ensemble du territoire belge a obligé les commerces et entreprises à fermer. La production et la consommation se sont retrouvées réduites et cela a eu des répercussions économiques sur les ménages (les entreprises étant fermées, des citoyens se sont retrouvés en « chômage Covid »<sup>15</sup>).

La démocratie s'est elle aussi retrouvée touchée par ces mesures de par le fait que le législatif est passé au second rang : l'exécutif, afin d'agir rapidement, a demandé et reçu les pouvoirs spéciaux lui permettant de faire passer des textes sans devoir attendre qu'ils suivent la procédure parlementaire habituelle (qui peut durer plusieurs semaines).

Face à l'impact de la crise sanitaire liée à la Covid-19 dans la société, le gouvernement fédéral a pris l'initiative de mettre en place le Groupe d'Experts en charge de l'Exit Strategy (GEES) qui prend en compte cet aspect d'étendue du problème et qui s'intéresse particulièrement à des aspects sanitaires, économiques et sociaux (Laborderie, 2020).

Pour conclure, nous pouvons dire que les décideurs publics étaient conscients de l'étendue de l'impact de la Covid-19 dans de nombreux domaines spécifiques de la société (sur la culture, l'économie, la justice, la santé, l'énergie, le social, etc.). A l'occasion de cette crise,

---

<sup>15</sup> Un chômage temporaire consécutif à l'épidémie de la Covid-19

le Gouvernement fédéral s'est entouré de nombreux comités ou task forces spécialisés dans des domaines particuliers afin d'être informé de la situation et être conseillé sur les politiques publiques à prendre (Laborderie, 2020).

---

#### IV.9. AUTRES

---

Un article de presse de notre échantillon estime que les décideurs publics belges ont fait appel aux experts académiques de par le fait qu'ils répondent à trois conditions : les experts ont réussi à accumuler de la crédibilité tout au long de la crise sanitaire, ils ont réussi à jouer sur les émotions (notamment la peur) qui les font « (...) apparaître comme de véritables sauveurs » (Hermoye, 2021) et réussissent à utiliser tout cela pour mettre sur pied un raisonnement logique (Idem).

Un second article met en avant le fait que certains experts ou groupes d'experts ont une influence sur les autres de par le fait qu'ils sont les seuls à avoir l'information nécessaire, qu'ils font preuve d'une certaine opacité (Gérard, 2020 ; ULB Ecole de Santé Publique, 2020).

Nous avons pu également observer le fait que certains décideurs publics interprètent à leur avantage certaines des recommandations des experts académiques (Biermé, 2020 ; Mahieu, 2020 ; Counasse, X, 2020).

Certains experts se prennent au jeu et commencent à apprécier le fait de passer dans la presse et les médias, même si ils estiment ne pas être destinés à cela (Hermoye, 2020; Le Soir, 2020). L'article parle notamment d'Emmanuel André qui serait devenu l'expert « (...) *symbole de ces scientifiques devenus « stars » de l'expertise dans les médias* » (Le Soir, 2020).

Grâce à cette partie du travail, nous pouvons voir que, en terme de contenu, les facteurs qui nous apportent le plus de quantité d'informations ne sont pas les mêmes facteurs que ceux que nous avons pu mettre en avant dans le chapitre précédent. Le sentiment d'urgence, le manque d'information, les aspects techniques et l'étendue du problème sont les facteurs qui semblent avoir le plus influencés l'utilisation des connaissances par les décideurs publics.

Nous pouvons voir également que d'un point de vue sanitaire, la plus grosse partie du travail des experts est de condenser l'ensemble des données brutes relatives à la situation épidémiologique en Belgique et d'apporter des recommandations aux décideurs publics, et plus particulièrement celles et ceux qui composent le Conseil National de Sécurité dans un premier temps, et au Comité de Concertation dans un second temps.

La littérature prévoit que les décideurs politiques puissent déléguer leur pouvoir en période de crise. Cela ne semble pas avoir été le cas car, même si les experts du GEES avaient des prérogatives supérieures aux autres groupes d'experts (Laborderie, 2020), l'avis des experts académiques n'a pas toujours été suivi par les décideurs publics et les experts avaient recours aux médias afin de tenter d'influencer les décideurs, ce qui prouve que ce sont les décideurs publics qui ont le dernier mot (Mouton, 2020 ; Laborderie, 2020).

Pour conclure, en ce qui concerne le cas d'application qui nous concerne, nous pouvons voir qu'une crise est aussi un événement humain, social et culturel les experts académiques conseillent des décideurs publics en fonction des données épidémiologiques, économiques, sanitaires, etc. qu'ils ont et les connaissances qu'ils acquièrent au jour le jour. Nous avons pu voir que des tensions peuvent apparaître entre les décideurs publics et les experts académiques (notamment sur des aspects d'ordre sanitaire)

## CHAPITRE V : DISCUSSION

---

Cette partie du travail consiste à mettre en parallèle les éléments que nous avons pu étudier de la littérature scientifique face à certaines parties des données que nous avons récoltées grâce aux articles de presse qui composent notre échantillon dans le but d'infirmier ou de confirmer nos hypothèses de départ.

Au tout début de notre recherche, la littérature scientifique nous a permis de mettre en avant divers éléments et nous avons pu en tirer deux hypothèses. La première hypothèse que nous avons pu émettre était le fait que la nature (technique ou sociétale) des problèmes concernés par la production de connaissances détermine l'utilisation de ces connaissances par les décideurs publics en temps de crise (Hypothèse 1).

Nous avons vu grâce à la littérature qu'en tout temps, les décideurs publics peuvent faire appel aux connaissances des experts académiques de par le fait qu'ils espèrent résoudre un problème (Weiss, 1977). Dans ce cadre, « (...) *des informations ou une compréhension [du problème] sont nécessaires pour générer une solution (...)* » et « (...) *la recherche fournit les connaissances manquantes* » (Weiss, 1977, p.533, traduit par nous).

En temps « normal », les décideurs publics rapportent souvent le fait que les avis proposés par les experts ne permettent pas toujours une application « telle quelle » dans la société ou bien les résultats auxquels les experts académiques arrivent ne permettent pas de répondre aux problèmes qui se présentent aux décideurs publics (Estabrooks, 1998 ; Huberman, 1995, Lomas, 2000). De plus, le langage technique employé par les experts académiques entraînerait un manque de compréhension avec les experts (Beyer , 1997 ; Lomas, 2000 ; Rich et Oh, 2000).

Nous avons également vu qu'en temps normal, les décideurs publics ont plus facilement tendance à faire appel aux résultats des recherches menées par les experts académiques à une échelle « micro » alors qu'au niveau « macro », la connaissance produite par les experts est un élément parmi d'autres (Neilson, 2001).

En temps de crise, un **éventail de problèmes** est amené et la situation semble être hors de contrôle pour les décideurs publics au moment de son apparition (Horvat, 2018). Dès lors, la littérature scientifique nous apprend que face à cela il y aurait une plus grande volonté de la part des décideurs publics de proposer des politiques publiques qui seraient guidées par les connaissances (Haas, 1992).

Le contexte de crise, **l'urgence et l'incertitude** à laquelle doivent faire face les décideurs publics amènerait ces derniers à prendre des décisions qui s'appuient sur les connaissances afin de mettre en place des politiques publiques qui permettent de résoudre la situation problématique (Haas, 1992). Dans certains cas, la technicité des problèmes entraînerait la délégation du pouvoir aux experts afin de gérer les problèmes (Caponio, Hunter & Verbeek, 2004).

En temps de crise, l'utilisation des connaissances par les décideurs publics serait donc plus importante de par le fait que le contexte de crise est perçu comme un événement nécessitant l'application d'une expertise scientifique ou technique considérable, que l'incertitude entraîne que les décideurs publics soient dans l'obligation de poser des **choix sans avoir les informations nécessaires** et de par le fait que les décideurs ne peuvent être conscients de l'ensemble des interactions existantes entre les différentes composantes du problème (Haas, 1992).

Dès lors, selon la littérature scientifique que nous avons pu analyser, dans un tel contexte, les décideurs publics vont inévitablement s'intéresser aux connaissances existantes afin de les aider à résoudre les problèmes considérés comme urgents (Idem).

Grâce à notre recherche, nous avons pu voir que ces éléments « théoriques » sont apparus dans les articles de presse qui composent notre échantillon. En effet, les décideurs publics ont « *fait appel à un grand nombre d'organes composés d'experts* » (Mouton, 2020) dans des domaines bien spécifiques, qui nécessitent une expertise technique (tels qu'en virologie, en épidémiologie, en microbiologie, en médecine, en économie ou encore en droit) (Laborderie, 2020).

Cette **technicité** s'est particulièrement faite ressentir dans le domaine de la santé. En effet, sans faire l'historique de tous les cas où les décideurs publics ont fait appel aux experts

académiques afin de répondre à un problème d'ordre technique, nous avons pu voir grâce à notre recherche que les décideurs publics se sont entourés d'experts lorsque la situation était qualifiée de « catastrophe » (Devillers, 2020), d'« hécatombe » (Van Reeth, 2020) et que les soignants et médecins se préparaient au pire (Burgraff, 2020) ou que des données manquaient, qu'il fallait prévoir l'évolution de la maladie et faire appel à des modèles spécifiques (Verlaet, 2020).

Notre échantillon nous montre qu'à plusieurs reprises les décideurs publics ont travaillé conjointement avec les experts afin de répondre à des situations complexes. Ce fût notamment le cas lorsqu'il fallait gérer la situation dans les maisons de repos : au début de la crise, 50% des décès dus à la Covid-19 étaient des décès survenus en maison de repos. La situation au sein des maisons de repos était considérée comme « critique » et que « *la situation [commençait] à s'embraser* » (Durieux, 2020). Dès lors, les décideurs publics ont fait appel aux experts dans l'optique de prendre des mesures appropriées et de résoudre le problème (Matriche, 2020).

Comme le signale Dominique Wolton (2020), la crise Covid-19 n'est pas qu'une crise sanitaire, « *c'est aussi un événement humain, social et culturel* » (Wolton, 2020). C'est pourquoi, à plusieurs reprises, les décideurs publics ont dû faire appel à des experts dans d'autres domaines telles que dans des matières économiques ou sociales.

La « **situation inédite** » qu'a connu la Belgique a entraîné la fermeture d'une partie de l'économie (Mouton, 2020). Les entreprises, les indépendants et les ménages ont dû faire face aux conséquences liées aux choix préconisés par les experts (spécialisés en virologie, épidémiologie, microbiologie, etc.). Face à cela, dans l'urgence, la Première Ministre a fait appel à un groupe d'experts chargés d'analyser et lutter contre les conséquences économiques (le ERMG) au sein de la société. Là aussi nous pouvons voir que des considérations techniques (notamment en ce qui concerne les conséquences d'un gel partiel des faillites, de reverser des dividendes, de ...) ont amené les décideurs publics à faire appel aux connaissances d'experts dans des domaines spécifiques (L'Echo, 2020 ; Mathieu, 2020).

Face à ces éléments, nous pouvons confirmer notre hypothèse selon laquelle la nature des problèmes publics concernés par la production de connaissances détermine l'utilisation de ces connaissances par les décideurs publics en temps de crise (Hypothèse 1). En effet, il semblerait que plus la nature du problème public concerné nécessite des connaissances

techniques ou sociétale, plus l'utilisation des connaissances serait forte. En ce qui concerne notre cas d'application, les données obtenues nous montrent que la nature des problèmes et la complexité de résolution des problèmes qui en résultent sont perçus par les décideurs comme étant un événement nécessitant l'avis d'experts dans ces domaines spécifiques.

La seconde hypothèse que nous avons pu mettre en avant est le fait que la nature des relations (notamment, plus ou moins régulières) qu'entretiennent les experts académiques et les décideurs publics détermine l'utilisation par les seconds des connaissances produites par les premiers.

La littérature scientifique nous a permis de voir, que cela soit en temps de crise ou en temps normal, le processus d'utilisation des connaissances est perçu comme étant le fruit **d'interactions entre des décideurs publics et d'autres acteurs**. En temps normal, ces « autres acteurs » représentent une large variété d'intervenants et ils se présentent de différentes façons (ils peuvent être des journalistes, des lobbies, des organisations, des experts académiques, etc.). Cependant, la littérature scientifique que nous avons pu étudier met un acteur en avant : les experts académiques.

En effet, cet acteur est perçu comme étant une « communauté » qui fait face à une autre communauté, celle des décideurs publics. De ce fait, la littérature que nous avons pu étudier met la focale sur la relation qui existe entre ces « deux communautés » où « (...) *Les spécialistes et les décideurs politiques vivent dans des mondes séparés avec des valeurs différentes et souvent contradictoires, des systèmes de rémunération différents et des langues différentes* » (Caplan, 1979,p.459).

Cette dichotomie semble se répercuter dans la littérature scientifique qui s'intéresse à l'utilisation des connaissances en temps de crise : la littérature s'intéresse à ce qui pousse (ou non) les décideurs publics à utiliser les résultats des recherches des experts académiques et à s'entourer d'eux (Haas, 1992 ; Caponio, Hunter & Verbeek, 2004 ; Heclou, 1974 ; Horvat, 2018) et ne parle pas (ou très peu) d'autres acteurs. En temps de crise, le processus d'utilisation des connaissances semble donc être perçu comme étant essentiellement le fruit d'interactions entre les décideurs publics et les experts académiques.

Afin de palier au fossé existant entre les « deux communautés », certains auteurs de la littérature scientifique ont proposé de mettre en place des systèmes qui intègrent les décideurs publics dans le processus de recherche afin de mieux répondre aux problèmes pratiques et entraînerait une meilleure compréhension les uns des autres (Lomas, 2000). D'autres auteurs estiment quant à eux que ce n'est pas parce qu'on augmente les liaisons entre les deux communautés que la relation s'améliorera ou qu'il y aura utilisation des connaissances (Neilson, 2001).

Force est de constater que ce type de système semble avoir émergé durant la crise sanitaire liée à la Covid-19 où des décideurs publics participaient au processus d'élaboration des connaissances à différents niveaux de pouvoir, tel que dans le Risk Management Group au niveau fédéral ou dans différentes cellules de crise provinciale (Mouton, 2020 ; SudPresse, 2020). La Première Ministre aurait qualifié ce type de système d'« intelligence collective » où décideurs et experts participent à la création et à l'utilisation des connaissances (Mouton, 2020).

Dans la même optique, au début de la crise sanitaire liée à la Covid-19, Sophie Wilmès a « (...) fait appel à un grand nombre d'organes composé d'experts, virologues et épidémiologistes, mais aussi d'économistes (...) » (Mouton, 2020) qui ont rendu des avis directement aux décideurs publics (Mouton, 2020 ; Labroderie, 2020).

Grâce à notre échantillon composé d'articles de presse, nous pouvons voir que les décideurs publics et experts académiques entretiennent une relation de proximité (ils se rencontrent dans certains groupes où ils travaillent ensemble) et ils s'entretiennent de manière régulière (Idem).

Cependant, nous avons pu voir également que cette **proximité** entre les experts et les décideurs publics n'entraînent pas d'office une utilisation des connaissances proposées par les experts : à plusieurs reprises, le Gouvernement fédéral a fait le choix de ne pas suivre l'avis des experts quand les décideurs estimaient que ce qui était préconisé ne serait pas mis en application sur le terrain (L'Echo, 2020).

Cette proximité entraîne parfois des tensions entre les décideurs publics et les experts académiques (La Libre, 2020), mais aussi entre les experts eux-mêmes (L'Echo, 2020).

En conclusion, nous ne sommes pas en mesure de confirmer complètement notre hypothèse selon laquelle la nature des relations (notamment, plus ou moins régulières) qu'entretiennent les décideurs publics avec les experts académiques déterminent l'utilisation par les seconds des connaissances produites par les premiers en temps de crise (Hypothèse 2) car en effet, de ce que nous avons pu voir grâce à notre échantillon, il semblerait que les décideurs publics augmentent assez rapidement les contacts avec les experts afin d'évaluer la situation et tenter de résoudre le problème (Ponciau, 2020 ; Burgraff, 2020).

Cette hausse des fréquentations entrainerait un recours plus important aux connaissances produites par les experts (Laborderie, 2020). Cependant, cela n'est pas vrai en tout temps : la fréquence de ces relations et la proximité que les décideurs publics et les experts académiques entretiennent peut déboucher sur des tensions qui rendent difficile le dialogue (L'Echo, 2020) voire qui tentent à réduire l'utilisation des connaissances (La Dernière Heure, 2020). Dès lors, nous ne pouvons confirmer totalement cette hypothèse de par le fait que, certes, un contact régulier entre les décideurs politiques et les experts académiques entrainerait une augmentation de l'utilisation des connaissances par les premiers mais ce même facteur peut entrainer des tensions entre les deux communautés et impacter l'utilisation des connaissances.

## CONCLUSION

---

Avec ce mémoire, nous avons souhaité nous intéresser aux facteurs qui expliquent et pourquoi les décideurs publics utilisent les connaissances des experts académiques dans le cadre de la rédaction et la mise en œuvre de politiques publics, et plus particulièrement l'utilisation qui est faite de ces connaissances en contexte de crise.

Pour ce faire, nous nous sommes dans un premier temps tournés vers la littérature scientifique sur l'utilisation des connaissances. Celle-ci nous a permis de voir qu'en temps normal, une partie conséquente de la recherche pénètre peu jusqu'aux décideurs publics car les résultats des recherches mettent du temps à être produites (Weiss, 1979), que deux communautés se font face et que les résultats de la recherche sont souvent utilisés à petite échelle.

Par après, plus spécifiquement, nous nous sommes intéressés à la littérature scientifique sur l'utilisation des connaissances en temps de crise. Celle-ci nous a appris que la logique qui se retrouve derrière l'utilisation des connaissances en période de crise est qu'il est nécessaire de faire appel aux experts à cause de l'urgence et l'incertitude dans un premier temps. Par après, d'autres facteurs entrent en compte comme la technicité du problème, l'étendue de celui-ci ou le manque d'information sur la situation.

Pour finir, nous avons confronté la littérature scientifique au terrain et notre recherche nous a permis d'apercevoir la manière dont les décideurs publics ont pu gérer la crise sanitaire et les différents problèmes qui en découlent.

A l'aide des éléments que nous avons pu étudier, observer et analyser tout au long de ce travail, nous pensons être capable de répondre à notre question de recherche qui était “ **Quels sont les facteurs qui expliquent pourquoi les décideurs publics utilisent les connaissances des experts académiques en contexte de crise?**”

Avec notre recherche, les résultats suivants ont été découverts : tout d'abord, quasiment tous les facteurs présentés dans la littérature « de crise » influencent de diverses manières

l'utilisation des connaissances durant la période de crise liée à la Covid-19. Cependant, certains facteurs influencent l'utilisation des connaissances de manière directe ou indirecte, d'autres semblent avoir une importance limitée et d'autres encore au contraire influencent la non-utilisation des connaissances.

Tout d'abord, comme nous avons pu le constater dans un premier temps grâce à la littérature scientifique, nous avons pu voir qu'il existe en effet plusieurs acteurs qui interviennent mais deux communautés sont particulièrement représentées dans la littérature scientifique portant sur l'utilisation des connaissances : les décideurs publics et les experts académiques. Cette dichotomie est d'autant plus forte en période de crise (les autres acteurs, tels que les syndicats, font moins parler deux durant cette période).

Cette recherche a mis en lumière l'importance **du sentiment d'urgence** dans un contexte de crise. En effet, la conclusion que nous pouvons tirer de nos données est que le sentiment d'urgence et l'incertitude semblent être les éléments qui déclenchent l'utilisation des connaissances en temps de crise. De ce que nous avons pu observer, les décideurs publics se sont tournés rapidement vers les experts académiques à partir du moment où la situation semblait être hors de contrôle et qu'ils se rendaient compte de l'urgence à laquelle ils sont confrontés.

Le sentiment d'urgence explique donc pourquoi les décideurs publics utilisent les connaissances des experts académiques en contexte de crise : car ils ne savent pas comment réagir face à une situation qui entraîne de l'incertitude. Dès lors, l'urgence à laquelle ils font face et leur volonté de réduire rapidement la marge d'incertitude « obligent » les décideurs publics à se tourner vers les experts académiques.

Le manque d'informations serait lui aussi un facteur qui entrainerait l'utilisation des connaissances en temps de crise car ces informations seraient nécessaires aux décideurs publics afin de répondre aux problèmes publics. En effet, comme nous l'avions vu dans notre premier chapitre, la connaissance et l'information sont considérées comme les fondements d'une politique efficace car ils sont essentiels à la compréhension d'un problème, à la formulation d'une politique publique et à sa mise en œuvre (Wilensky, 1967; van Gunsteren, 1976 ; Ermine, Moradi & Brunel, 2020). Afin de palier à ce manque d'informations, les décideurs publics ont

fait le choix d'utiliser les connaissances que les experts ont, même si les connaissances sur la Covid-19 semblent se construire au fur et à mesure que la crise avance.

De ce que nous avons pu observer, l'étendue du problème et les domaines du problème sont des facteurs influençant positivement l'utilisation des connaissances car gérer une crise qui couvre plusieurs domaines nécessite des connaissances dans ces domaines. Dans ce cadre, nous avons pu voir que les décideurs publics (et plus particulièrement le gouvernement fédéral) s'entourent d'experts afin de répondre au mieux aux problèmes. Cette conception de l'utilisation des connaissances nous renvoie au modèle de résolution de problèmes proposé par Weiss dans lequel le décideur, qui manque de connaissance et d'informations sur un sujet, fait appel à des experts afin de résoudre un problème.

C'est notamment grâce à ces différents facteurs et la relation qui existe entre eux que nous pouvons affirmer notre première hypothèse selon laquelle la nature du problème, et plus particulièrement sa technicité, entraînerait une utilisation des connaissances par les décideurs publics.

La littérature envisageait la possibilité que les décideurs publics aient une influence politique telle qu'ils ne soient pas « obligés » de prendre en considération l'avis des experts. Cet aspect était essentiellement présenté sous un angle théorique et ne semblait pas s'être présenté pratiquement. Nous pouvons voir à l'aide des articles qui composent notre échantillon que ce facteur « influence du pouvoir » ne s'est pas présenté pratiquement dans notre cas d'application car les décideurs publics ont fait régulièrement appel aux experts académiques afin qu'ils les conseillent et apportent un monitoring de la situation.

Force est de constater que, dans le cas qui nous intéresse, cette influence politique ne s'est pas présentée dans notre échantillon : le gouvernement fédéral de la première vague de contamination, le Gouvernement Wilmès, était minoritaire tandis que le gouvernement fédéral qui connut les autres vagues est majoritaire mais ne connaît pas une majorité suffisante<sup>16</sup>. Ce facteur était mis en avant dans la littérature scientifique comme étant un facteur théorique qui pourrait expliquer que les décideurs publics n'utilisent pas les connaissances produites par les experts académiques. Or, dans le cas qui nous intéresse, le Gouvernement fédéral n'avait pas

---

<sup>16</sup> Si une formation politique venait à quitter la majorité, le Gouvernement se retrouverait minoritaire.

cette influence. Dès lors, le manque d'influence politique explique pourquoi les décideurs publics font appel aux connaissances des experts académiques lorsque nous sommes dans un contexte de crise.

La littérature scientifique prévoit que les décideurs politiques puissent déléguer leur pouvoir en période de crise (Haas, 1992). Cela ne semble pas avoir été le cas car, même si les experts du GEES avaient des prérogatives supérieures aux autres groupes d'experts (Laborderie, 2020), l'avis des experts académiques n'a pas toujours été suivi par les décideurs publics et les experts avaient recours aux médias afin de tenter d'influencer les décideurs et l'opinion publique, ce qui prouve que ce sont les décideurs publics qui ont le dernier mot (Mouton, 2020 ; Laborderie, 2020). Cependant, il y a tout de même eu utilisation des connaissances. Dès lors, nous en arrivons à la conclusion que la délégation du pouvoir n'est pas nécessaire pour qu'il y ait utilisation des connaissances.

Le temps de production des connaissances ne semble pas avoir été un facteur influençant négativement l'utilisation des connaissances comme nous aurions pu nous y attendre et comme il pouvait être présenté par la littérature scientifique classique. De ce que nous avons pu observer, les experts académiques ont pu construire leurs connaissances au fur et à mesure de l'évolution de l'épidémie. Cette construction s'est faite de manière interactive en fonction des différentes données épidémiologiques, économiques, sanitaires, etc. qu'ils avaient à leur disposition. Dans le même temps, ils ont également effectué des recherches qui prenaient plus de temps mais des choix de politiques publiques avaient déjà été effectués.

Cet aspect de création interactive de la connaissance en période de crise était envisagé par la littérature scientifique (Caponio et al, 2015) et explique le fait que, malgré l'absence de connaissances sur ce nouveau type de coronavirus ou sur l'impact d'un tel virus sur la société, les décideurs ont fait le choix d'utiliser les connaissances des experts académiques.

Cette recherche a également mis en lumière l'importance des relations entre certains facteurs, plus spécifiquement entre « l'étendue du problème » et « les domaines » du problème qui semblent être des facteurs influençant positivement l'utilisation des connaissances car plus un problème touche des domaines différents, plus il semble être complexe et plus il demande une expertise technique afin de le résoudre.

La littérature scientifique sur l'utilisation des connaissances, qu'elle soit en temps de crise ou en temps normal, a pu nous montrer que les décideurs publics et les experts académiques entretiennent en tout temps des relations. Ces relations peuvent être faibles, soutenues, amicales ou encore conflictuelles.

De ce que nous avons pu étudier dans la littérature scientifique, les relations qu'entretiennent en temps normal les décideurs publics et les experts académiques semblent être « bonnes », même si les deux « communautés » vivent séparées et que les optiques divergent. En temps de crise, les contacts entre les deux communautés sont plus forts mais la relation semble être moins bonne également. Alors oui, nous avons pu voir que la régularité des relations entre ces deux communautés entraîne globalement l'utilisation des connaissances. Cependant, cela entraîne également des tensions qui viennent bloquer la communication entre les décideurs publics et les experts académiques, qui elle-même vient impacter l'utilisation des connaissances. Dès lors, nous n'avons pas été en mesure d'affirmer totalement cette hypothèse.

Beaucoup de notions et d'éléments apportés par les articles de notre échantillon étaient prévus ou du moins partiellement par la littérature sur les facteurs facilitateurs. D'autres étaient prévus mais ne se sont pas présentés (comme notamment l'influence du pouvoir politique ou encore la délégation de pouvoir). D'autres encore étaient prévus, se sont présentés mais ne semblent pas avoir joué un rôle important (comme notamment le temps de production des connaissances). Et puis finalement certains éléments sont apparus dans nos articles de presse alors qu'ils n'étaient pas prévus par la littérature scientifique (comme notamment la jalousie entre les experts ou la notoriété que peuvent acquérir les experts grâce aux médias).

Au regard des éléments que nous avons obtenus avec notre recherche se basant sur le cas de la crise liée à la Covid-19 en Belgique, nous pouvons démontrer que quatre facteurs présents dans la littérature scientifique que nous avons pu étudier expliquent pourquoi les décideurs publics ont fait appel à la connaissance experte durant la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19 : le sentiment d'urgence, le manque de connaissances, les aspects techniques et finalement l'étendue du problème au sein de la société.

Dans le cadre d'une nouvelle recherche sur l'utilisation des connaissances durant la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 en Belgique, il serait intéressant de conduire des recherches sur une éventuelle différence entre l'utilisation des connaissances qui est faite par

le Gouvernement Wilmès et celle qui est faite par le Gouvernement De Croo car, en effet, selon un article de presse que nous avons étudiés, certains décideurs publics seraient plus enclins à utiliser l'expertise académique de manière instrumentale (c'est notamment le cas du Ministre actuel de la Santé, Franck Vandebrouck) (Coppi, 2020).

Il serait également intéressant d'effectuer une recherche sur le sujet une fois que la crise sera terminée. En effet, à l'aide de la littérature scientifique, nous avons pu voir que des études ont été menées sur des crises par le passé, mais la plupart de ces recherches ont eu lieu une fois que le contexte de crise était terminé (Caponio et al., 2015)

Au niveau méthodologique, cette recherche s'est caractérisée par un dispositif impliquant une collecte de données basée sur de nombreux articles de presse. L'utilisation de ce type de dispositif est une force de par le fait qu'il a permis à notre recherche d'adopter une vision globale du sujet et de recueillir les éléments propres aux facteurs que nous avons pu étudier dans la littérature scientifique, sans interprétation quelconque de notre part.

Cependant, les données que nous avons pu recueillir se basent exclusivement sur des éléments issus d'articles de presse. Une collecte de données sur le terrain, directement auprès de décideurs publics, d'hommes et de femmes politiques et d'experts académiques via des enquêtes apporterait une réelle plus-value à une telle recherche, même si nous sommes conscients de la complexité que cela entraîne.

De plus, bon nombre de ces articles abordent le domaine de la santé. Notre échantillon contenait des articles abordant d'autres domaines, mais ils n'étaient pas suffisamment conséquents face aux données factuels que nous pouvions récolter par rapport à des éléments relatifs à la santé. Dès lors, il serait intéressant d'effectuer une recherche sur l'utilisation des connaissances durant la période Covid-19 uniquement basée sur des domaines autres que relatifs à la santé.

Au niveau pratique, nous pouvons apporter deux recommandations aux décideurs publics et experts académiques à la fin de cette recherche. Tout d'abord, compte tenu du domaine dans lequel nous nous sommes retrouvés (c'est-à-dire la santé) et des alertes envoyées par des organisations internationales (notamment l'OMS) et des experts d'autres pays, nous préconisons à l'avenir d'avoir un plan d'urgence pour de telles circonstances afin d'éviter d'être

coincés dans cette situation d'urgence et de ne faire que de la gestion d'urgence sans penser au long terme. Des acteurs du terrain mais aussi des experts académiques demandent à ce que cela soit mis en place afin de répondre le plus rapidement possible à une situation considérée comme étant problématique (Biermé, 2020 ; Mathieu, 2020).

Ensuite, malgré le fait que nous ne puissions pas affirmer totalement notre hypothèse selon laquelle la nature des relations entre les décideurs publics et les experts académiques influencent l'utilisation des connaissances, nous préconisons tout de même que les contacts entre les deux communautés se fassent de manière régulière, notamment via des groupes de travail composés d'experts académiques et de décideurs publics car nous avons vu finalement que la proximité des deux communautés en temps de crise a permis de manière générale l'utilisation des connaissances.

Cela est un risque en ce qui concerne l'utilisation des connaissances en temps normal car il se peut que le manque de « sentiment d'urgence » et la divergence de conception du monde entraînent la non-utilisation des connaissances, mais cela serait une réelle plus-value et un gain de temps considérable lorsque, à l'avenir, d'autres crises surviendront et qu'il faudra à nouveau s'entourer d'experts car ils seront « à portée de main » et déjà prêt afin de faire face à la crise. Avec cette recommandation, nous adoptons en partie la vision de Lomas qui estimait qu'augmenter les relations entre les deux communautés permettrait de répondre aux problèmes pratiques de mise en œuvre des politiques publiques (Lomas, 2000). Nous adoptons aussi une recommandation qui est déjà mise en avant par certains auteurs avec le concept de « recherche action » ou « recherche participative ». Cependant, nous y ajoutons le fait qu'entretenir les relations entre décideurs publics et les experts académiques permettrait d'avoir les connaissances nécessaires à disposition rapidement dans l'éventualité où une nouvelle crise surviendrait.

## BIBLIOGRAPHIE

---

### Articles scientifiques :

1. Almeida, C. & Báscolo, E. (2006). Use of research results in policy decision-making, formulation, and implementation: a review of the literature. *Cadernos de Saúde Pública*, 22 (1), 7-19. <https://doi.org/10.1590/s0102-311x2006001300002>
2. Beneria, L. (2007). The crisis of care, international migration and the capabilities approach: implications for policy. *Center for International Studies*, 7 (4), 1-17. Retrieved from: [https://www.researchgate.net/publication/24081044\\_The\\_crisis\\_of\\_care\\_international\\_migration\\_and\\_public\\_policy](https://www.researchgate.net/publication/24081044_The_crisis_of_care_international_migration_and_public_policy)
3. Beyer, J.M. & Trice, H.M. (1982). The utilization process: a conceptual framework and synthesis of empirical findings. *Administrative science Quarterly*, 27, 591-622.
4. Beyer, J.M. (1997). Research utilization: bridging a cultural gap between communities. *Journal of Management Inquiry*, 6 (1), 17-22.
5. Bouhon, F., Jousten, A., Miny, X. & Slautsky, E. (2020). L'Etat belge face à la pandémie de Covid-19 : esquisse d'un régime d'exception. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2445 (1), 5-56. Retrieved from : <https://www.carin.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-2020-1-page-5.htm>
6. Brunel, S., Moradi, M. & Ermine J.-L. (2020). Une chaîne de valeur de la connaissance. *Management international / International Management / Gestión Internacional*, 16, 29–40
7. Caby, V., & Ouimet, M. (2020, to be published). Usages politico-administratifs de l'expertise scientifique. In: S. Jacob & N. Schiffino-Leclercq (Eds.), *Traité de politiques publiques*. Brussels, Belgium: Bruylant.
8. Caplan, N. (1979). The Two-Communities Theory and Knowledge Utilization. *American Behavioral Scientist*, 22 (3), 459-470. <https://doi.org/10.1590/S0102-311X2006001300002>
9. Caponio, T., Hunter, A. & Verbeek, S. (2015). (De)constructing Expertise: Comparing Knowledge Utilization in the Migrant Integration “Crisis”, *Journal of Comparative Policy Analysis: Research and Practice*, 17(1), 26-40, DOI: <https://doi.org/10.1080/13876988.2014.889902>

10. Crona, B. & Parker, J. (2011). Network Determinants of Knowledge Utilization: Preliminary Lessons From a Boundary Organization. *Science Communication*, 33 (4), 448-471, DOI: <https://doi.org/10.1177/1075547011408116>
11. Estabrooks, C.A. (1998). Will evidence-based nursing practice make practice perfect ?. *The Canadian journal of nursing research*, 30 (1), 15-36.
12. Estabrooks, C.A. (2003). Measuring knowledge utilization in health care. University of Alberta, 3-36
13. Ferguson, L. (2004). External validity, generalizability and knowledge utilization, *Journal of Nursing Scholarship*, 36(1), pp. 16-22. Retrieved from [https://sigmapubs.onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1111/j.1547-5069.2004.04006.x?casa\\_token=YnxxEFGROOAAAAAA%3AAAtlJOtnvbr63RyE7pwKiPKaVNkFdB4QsqaIJgC4bFB0IvkjBWJV2uF88W5SBIIdDevSXgpG98g-UfuQ](https://sigmapubs.onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1111/j.1547-5069.2004.04006.x?casa_token=YnxxEFGROOAAAAAA%3AAAtlJOtnvbr63RyE7pwKiPKaVNkFdB4QsqaIJgC4bFB0IvkjBWJV2uF88W5SBIIdDevSXgpG98g-UfuQ)
14. Haas, P. (1992). Introduction: Epistemic Communities and International Policy Coordination. *International Organization*, 46 (1), pp. 1-35. Retrieved from <https://www-jstor-org.proxy.bib.ucl.ac.be:2443/stable/pdf/2706951.pdf>
15. Heinsch, M., Gray, M. & Sharland, E. (2016). Re-conceptualising the link between research and practice in social work: a literature review on knowledge utilization. *International Journal of Social Welfare*, 25 (1). pp. 98-104. DOI: 10.1111/ijsw.12164
16. Horvat, M. (2018). Knowledge utilization in contested situations: the role of expert knowledge in policy responses to the refugee crisis in former Yugoslavia. Retrieved from: <http://hdl.handle.net/2105/44917>
17. Howlett, M. & Mukherjee I. (2017). Policy formulation: where knowledge meets power in the policy process. In Howlett, M. & Mukherjee I. (Eds.), *Handbook of Policy Formulation* (pp. 3-18), Cheltenham: Edward Elgar Publishing Limited
18. Jacob, S. (2019). Evaluation. In *Dictionnaire des politiques publiques: 5e édition entièrement revue et corrigée* (pp. 248 à 255). Paris: Presses de Sciences Po. Retrieved from: <https://www.cairn.info/dictionnaire-des-politiques-publiques--9782724625110-page-248.htm>
19. Knorr, K. (1977). Policymakers' Use of Social Science Knowledge: Symbolic or Instrumental? In Weiss, C. (Ed.), *Using Social Research in Public Policy Making* (pp. 165-182), Lexington: Lexington Books
20. Laid Ouakouak, M. & Ouedraogo, N. (2017). Fostering knowledge sharing and knowledge utilization: the impact of organizational commitment and trust. *Business Process Management Journal*, 25 (4). Pp 7567-779. DOI: 10.1108/BPMJ-05-2017-0107

21. Lascoumes, P. (2002). L'expertise, de la recherche d'une action rationnelle à la démocratisation des connaissances et des choix, *Revue française d'administration publique*, 103(3), 369-377. Retrieved from <https://www.cairn.info/revue-francaise-d-administration-publique-2002-3-page-369.htm>
22. Lindblom, C. (1990). *Inquiry and Change*, New Haven, Yale University Press
23. Lomas, J. (2000). Using "linkage and exchange" to move research into policy at a Canadian foundation. *Health Affairs*, 19, 236-240.
24. Neilson, S. (2001). *IDRC-Supported research and its influence on public policy - Knowledge Utilization and Public Policy Processes: A Literature Review*. Retrieved from: <https://idl-bnc-idrc.dspacedirect.org/handle/10625/31356>
25. Rich, R.F. & Oh, C.H. (2000). Rationality and the use of information in policy decisions: a search for alternatives. *Science Communication*, 22 (2), 173-211.
26. Scholten, P. & van Nispen, F. (2015). Policy analysis and the "migration crisis": introduction. *Journal of Comparative Policy Analysis: Research and Practice*, 17 (1), 1-9. DOI: 10.1080/13876988.2015.1006408
27. Scholten, P. & van Nispen, F. (2017). The utilization of expert knowledge in times of crisis: budgetary and migration policies in the Netherlands. *Contemporary Issues of Policy-Making Across Europe*, 3 (1), 81-101. DOI: 10.1002/epa2.1014
28. Weiss, C. (1977). Research for Policy's Sake: The Enlightenment Function of Social Research. *Policy Analysis*, 3(4), 531-545
29. Weiss, C. (1979). The many meanings of research utilization. *Public Administration Review*, 39 (5). DOI: 10.2307/3109916
30. Bernard, Anne and Tricia Wind. (1998). "Synthesis Report: Impact Study of IDRC Supported Projects in the area of Social Policy, Public Goods and Quality of Life". Ottawa, Canada.

#### Articles de presse :

1. Anneet, I. (2020, 10 juillet). Covid-19 : plusieurs personnes refusées au permis de conduire, *Sud Presse*, p.13.
2. Anneet, I. (2020, 20 mai). « Pourquoi pas rendre les Villo ! gratuits sur le long terme », *Sud Presse*, p.26.

3. Arena, V. (2020, 11 mai). Art, culture et Horeca: l'Asbl Coraide veut aider les indépendants, Sud Presse, p.12.
4. Arnoldussen, M. (2020, 3 décembre). Covid : le monde de la nuit peine à se reconvertir, L'Avenir, p.6.
5. Audureau, W. & Vaudano, M. (2020, 12 mai). Coronavirus : du premier cas détecté de Covid-19 au déconfinement, la chronologie d'une crise mondiale, Le Monde. Retrieved from : [https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2020/05/12/coronavirus-de-la-chauve-souris-au-deconfinement-la-chronologie-de-la-pandemie\\_6039448\\_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2020/05/12/coronavirus-de-la-chauve-souris-au-deconfinement-la-chronologie-de-la-pandemie_6039448_4355770.html)
6. Baheux, J. (2020, 19 novembre). Les statistiques sont moins maussades que l'humeur dans les rues commerciales, La Libre, p.6.
7. Bamps, N. (2020, 03 octobre). Bosser sans être oublié, le grand défi du télétravail, L'Echo, p.45.
8. Bamps, N. (2020, 17 octobre). Pour ne pas sombrer mentalement, les gens ont besoin d'un message clair, L'Echo, p.7.
9. Barenbroom, A. (2020, 23 mai). Le monde à part, Le Soir, p.14
10. Barkhuysen, G. (2020, 16 avril). Pas de perte de pension pour ceux qui retravaillent ! Sud Presse, p.7.
11. Barkhuysen, G. (2020, 17 avril). Une maladie professionnelle pour tous ! Sud Presse, p.14.
12. Barkhuysen, G. (2020, 24 mars). Dépistage du coronavirus : la Belgique à la traîne, Sud Presse, p.2.
13. Barkhuysen, G. (2020, 25 juin). Experts et politiques : relations électriques !, La Province, p. 8.
14. Barkhuysen, G. (2020, 26 octobre). La colère de Raoul Hedebouw : « un échec flagrant ! », p.5.
15. Bastin, Y. (2020, 18 juillet). Vincent Legros sera un des 10 membres du Conseil supérieur de la Culture, La Meuse, p.17.
16. Beckers, B. (2020, 14 décembre). « Coronalert pour éviter d'être à l'âge de la pierre », La Meuse, p.6
17. Belt, J. (2020, 28 août). « Il est grand temps que le Ministre De Crem réagisse », L'Avenir, p.11.
18. Beltrame, J. (2020, 07 mars). Coronavirus : une réunion extraordinaire, L'Avenir, p.3.

19. Benayad, M. (2020, 16 octobre). « Communautariser les chiffres n'a aucun sens », La Libre, p.7.
20. Bensalem, N. (2020, 08 décembre). Pas de confinement pour les cambrioleurs, La Dernière Heure, p.12.
21. Bensalem, N. (2020, 19 octobre). Localiser les infections pour prendre des mesures, La Dernière Heure, p.7.
22. Bensalem, N. (2020, 28 octobre). Van Laethem propose une trêve pour les fêtes de fin d'année, La Dernière Heure, p.8.
23. Berger, S. (2020, 03 décembre). Les fêtes de fin d'année de bureau se feront aussi à distance, La Libre, p.29.
24. Berger, S. (2020, 08 octobre). « Le secteur des maisons de repos a encore de beaux jours devant lui », La Libre, p.9.
25. Berhin, S. (2020, 10 avril). Le Covid-19, l'incendie qui ravage nos homes, Sud Presse, p.4.
26. Berhin, S. (2020, 13 juin). « Plus facile d'être expert que politicien ! », Sud Presse, p.14.
27. Berhin, S. (2020, 20 mars). L'atout belge de la course contre le virus ! La Meuse, p.8
28. Berhin, S. (2020, 22 décembre). Les résidents moins frileux que le personnel, Sud Presse, p.14.
29. Bernaerts, M. (2020, 16 septembre). La fin du masque à l'école n'est pas pour tout de suite, La Dernière Heure, p.5.
30. Berns, D. (2020, 17 octobre). Faire payer une partie de la facture du covid aux plus riches, Le Soir, p.8.
31. Biermé, M. & Counasse, X. (2020, 11 décembre). Un nouveau groupe d'experts conseillera le gouvernement, Le Soir, p.4.
32. Biermé, M. & Durieux, S. (2021, 15 janvier). Variant anglais : les experts alertent, les politiques temporisent, Le Soir, p.3.
33. Biermé, M. (2020, 03 octobre). « On avait des responsabilités de ministre », Le Soir, p.6.
34. Biermé, M. (2020, 04 septembre). Deux médecins flamands dans la short list des experts, Le Soir, p.3.
35. Biermé, M. (2020, 04 septembre). Top départ pour la commission spéciale à la Chambre : ce qu'il faut savoir, Le Soir, p.2.
36. Biermé, M. (2020, 04 septembre). Top départ pour la commission spéciale à la Chambre : ce qu'il faut savoir, Le Soir, p.2.

37. Biermé, M. (2020, 07 mars). Super Maggie vs le coronavirus : De Block contre-attaque, Le Soir, p.6.
38. Biermé, M. (2020, 08 octobre). Bruxelles, une capitale malade qui tente d'éviter le pire, Le Soir, p.2.
39. Biermé, M. (2020, 22 août). « Une partie de la population risque de basculer dans une forme de contestation plus dure », Le Soir, p.12.
40. Biermé, M. (2020, 22 septembre). Enquêter, c'est grave docteur ? Le Soir, p.4.
41. Biermé, M. (2020, 24 juillet). « Année surprenante et inimaginable », Sud Presse, p.13.
42. Biermé, M. (2021, 08 janvier). Crise sanitaire Les cinq maladies de la commission spéciale coronavirus, Le Soir, p.9.
43. Boileau, C. (2020, 08 décembre). Aller vite en toute transparence, le défi des autorités sanitaires, La Libre, p.5.
44. Bombaerts, J.-P. (2020, 04 août). Le code couleur pour voyager laisse perplexe, L'Echo, p.5.
45. Bombaerts, J.-P. (2020, 10 juillet). Soutien aux artistes : un feu vert attendu, L'Echo, p.6.
46. Bombaerts, J.-P. (2020, 14 avril). La distanciation sociale reste un défi pour une minorité d'entreprises, L'Echo, p.5.
47. Bombaerts, J.-P. (2020, 29 septembre). La Flandre débloque 4,3 milliards d'euros pour la relance, L'Echo, p.4.
48. Boseret, A. & Michel, M. (2020, 17 octobre). Télétravail, chômage temporaire, 13<sup>e</sup> mois et bonus, congés et pécule, déclaration 2021, congé quarantaine et salaire coronalert, L'Echo, p.41.
49. Bosseler, J. (2020, 06 août). La crise du Covid a fait grossir les prix des aliments, Le Soir, p.9.
50. Bosseler, J. (2020, 09 octobre). Le jouet semble immunisé contre le Covid, Le Soir, p.10.
51. Bosseler, J. (2020, 10 août). Le tracing victime de défiance, Le Soir, p.9.
52. Bosseler, J. (2020, 19 décembre). Un réveillon qui invite à réinventer le sens de la fête, Le Soir, p.46.
53. Bosseler, J. (2020, 23 mai). A peine rouvert, le commerce redoute déjà une crise sévère ; Le Soir, p.2.
54. Boury, C. (2020, 13 mai). « Une crise avec des gagnants et des perdants », La Meuse, p.11.

55. Boutsen, B. (2020, 16 mai). Un plan communal de relance post-Covid-19 inédit et ambitieux, La Libre, p.23.
56. Boutsen, B. (2020, 29 octobre). « Sensibiliser aux bons réflexes », La Dernière Heure, p.18.
57. Braeckman, C. (2020, 09 mai). « Cette épidémie doit réveiller le monde, on devra vivre avec elle durant des années », Le Soir, p.14.
58. Buisson, M. (2020, 17 septembre). Covid-19 : la France interdite ou déconseillée aux Belges, Le Soir, p.9.
59. Buisson, M. (2020, 21 octobre). Sept recommandations au fédéral pour construire l'après-covid, Le Soir, p.2.
60. Buisson, M. (2020, 28 août). Rebond du covid Paris se masque, Bruxelles se mure, Le Soir, p.8.
61. Burgraff, E. (2020, 03 avril). Budget Entre norme de croissance et dépenses réelles, comprendre les économies dans les soins de santé, Le Soir, p.6.
62. Burgraff, E. (2020, 03 juillet). Tous les étudiants resteront finançables, sans exception, Le Soir, p.3.
63. Burgraff, E. (2020, 16 novembre). Coronavirus: pourquoi la proche saturation des hôpitaux de Liège est inquiétante. Retrieved from : <https://plus.lesoir.be/332061/article/2020-10-16/coronavirus-pourquoi-la-proche-saturation-des-hopitaux-de-liege-est-inquietante>
64. Burgraff, E. (2020, 19 mars). Regard pessimiste sur la crise, pour être prêt. Le Soir, p.7.
65. Burgraff, E. (2020, 25 novembre). « Finances ; la situation est grave et probablement désespérée », Le Soir, p.6.
66. Carrozza, P. (2020, 05 mai). « Des entreprises vont déraiper, c'est sûr », L'Avenir, p.5.
67. Clevers, A. (2020, 30 avril). Pour la relance, le PS propose un chèque pouvoir d'achat de 200 euros, La Libre, p.17.
68. Clout, A (2020, 12 mars). Proximus pourrait mettre ses données à disposition, Le Soir, p.4.
69. Clout, A. (2020, 17 juin). Ecolo soutient le MR, Le Soir, p.5.
70. Colart, L. (2020, 17 juin). Les magistrats dézinguent les projets de réformes post-corona, Le Soir, p.9.
71. Colart, L. (2020, 27 août). « Inertie ou impunité ? » : Jan Jambon devra s'expliquer, Le Soir, p.2.
72. Coljon, T. (2020, 07 avril). En Belgique, l'été s'annonce sans festival, Le Soir, p.12.

73. Colleyn, M. & D'hoore, J. (2020, 26 septembre). Sophie Wilmès «Les critiques des experts brouillent le message », L'Echo, p.6.
74. Colleyn, M. & Faniel, J. (2020, 23 mai). Covid-19, le grand tournant des partis politiques, L'Echo, p.6.
75. Colleyn, M. & Vossaert, M. (2020, 29 avril). Les experts proposent un tax shelter « Covid-19 » pour les PME, L'Echo, p.6.
76. Colleyn, M. (2020, 09 septembre). Ecolo propose un gel partiel des faillites, L'Echo, p.5.
77. Colleyn, M. (2020, 24 juin). « La relance la moins chère passe par l'activation de l'épargne », L'Echo, p.3.
78. Colleyn, M. (2020, 31 mars). Grand flou sur les dividendes des sociétés soutenues par l'Etat, L'Echo, p.5.
79. Coppi, D. (2020, 24 octobre). Frank Vandebroucke, le professeur a toujours raison, Le Soir, p.6.
80. Counasse, X. & Dubuisson, M. (2021, 09 janvier). « Dans l'urgence, il n'y a pas de place pour la peur. On prend des responsabilités », Le Soir, p.2.
81. Counasse, X. & Dubuisson, M. (2021, 09 janvier). Sophie Wilmès et Marius Gilbert : « Prendre des mesures plus strictes en septembre n'aurait pas suffi à empêcher la deuxième vague ». Retrieved from : [https://plus.lesoir.be/347935/article/2021-01-09/sophie-wilmes-et-marius-gilbert-prendre-des-mesures-plus-strictes-en-septembre?fbclid=IwAR2evAFnVVYXVMinvn77AulZEogzgx1LpDqvD\\_IhQrfuUB5vR\\_eNHYI4zeY](https://plus.lesoir.be/347935/article/2021-01-09/sophie-wilmes-et-marius-gilbert-prendre-des-mesures-plus-strictes-en-septembre?fbclid=IwAR2evAFnVVYXVMinvn77AulZEogzgx1LpDqvD_IhQrfuUB5vR_eNHYI4zeY)
82. Counasse, X. (2020, 02 avril). La Belgique est le troisième pays le plus touché par le virus ? Le Soir, p.4.
83. Counasse, X. (2020, 07 août). Commission Vers une réunion spéciale à huis clos, Le Soir, p.5.
84. Counasse, X. (2020, 07 août). Commission Vers une réunion spéciale à huis clos, Le Soir, p.5.
85. Counasse, X. (2020, 08 août). Faux départ pour la commission spéciale Covid-19 à la Chambre
86. Counasse, X. (2020, 15 juin). « Le Ministre a méprisé l'avis des scientifiques », Le Soir, p.6.
87. Counasse, X. (2020, 18 avril). « On a laissé les maisons de repos livrées à elles-mêmes face à l'épidémie », Le Soir, p.8.

88. Counasse, X. (2020, 18 juillet). Belkhir, Coppieters, Lams, Bouckaer : 4 experts pour la commission Covid, Le Soir, p.3.
89. Counasse, X. (2020, 23 juin). « On imaginait pas se prendre une telle vague sur les masques », Le Soir, p.6.
90. Dardenne, L (2020, 16 mars). Comment sont aujourd’hui traités pour le Covid-19 les patients hospitalisés en Belgique ? La Libre, p.5.
91. Dardenne, L. (2020, 08 décembre). La campagne de vaccination commence en Belgique dans un mois Comment les vaccins ont pu être mis au point en un temps record, La Libre, p.4.
92. Dardenne, L. (2020, 09 décembre). Ce que l’on sait des cinq vaccins qui seront disponibles en Belgique, La Libre, p.5.
93. Dardenne, L. (2020, 10 décembre). Les femmes enceintes peuvent-elles ou devraient-elles se faire vacciner ? La Libre, p.6.
94. Dardenne, L. (2020, 12 mars). Gels hydroalcooliques, masques...: comment les hôpitaux belges gèrent-ils leurs stocks ? La Libre, p.5.
95. Dardenne, L. (2020, 17 novembre). Quel est le risque que mon enfant rapporte le virus à la maison ? La Libre, p.5.
96. de Halleux, F. (2020, 04 novembre). « Quoi qu’en dise l’Ocam, le risque d’attentat en Belgique est plus élevé », Sud Presse, p.15.
97. De Halleux, F. (2020, 07 avril). Nos hôpitaux redoutent une pénurie de médicaments essentiels, La Nouvelle Gazette, p.4
98. de Laminne (2020, 14 novembre). Un instrument pour financer la relance, La Libre, p.14
99. de Marneffe, A. (2020, 02 avril). Hécatombe dans les maisons de repos wallonnes : « Déjà 106 morts du Covid », La Dernière Heure, p.3.
100. de Marneffe, A. (2020, 03 septembre). Pour ses débuts, la commission patine, La Dernière Heure, p.5.
101. de Marneffe, A. (2020, 03 septembre). Pour ses débuts, la commission patine, La Dernière Heure, p.5.
102. de Marneffe, A. (2020, 04 avril). Le Covid, pris pour une grippe, déjà présent avant le 1<sup>er</sup> mars, La Dernière Heure, p.4.
103. de Marneffe, A. (2020, 05 juin). 58% des patients admis en soins intensifs ont survécu au Covid, La Dernière Heure, p.3.

104. de Marneffe, A. (2020, 05 juin). 58% des patients admis en soins intensifs ont survécu, La Libre, p.3.
105. de Marneffe, A. (2020, 05 mai). Le pari raté de Sophie Wilmès, La Dernière Heure, p.12.
106. de Marneffe, A. (2020, 06 mai). « 14 fois plus de risques de décès en home qu'à la maison », La Dernière Heure, p.4.
107. de Marneffe, A. (2020, 06 mai). « Entre 5% et 10% des belges déjà contaminés », La Dernière Heure, p.4.
108. de Marneffe, A. (2020, 11 septembre). « Recentrer les travaux sur les maisons de repos », La Dernière Heure, p.4.
109. de Marneffe, A. (2020, 11 septembre). Covid : une surveillance nationale des eaux usées, La Dernière Heure, p.4.
110. de Marneffe, A. (2020, 15 avril). Virologues vs politiques : deux logiques différentes, La Dernière Heure, p. 3.
111. de Marneffe, A. (2020, 16 octobre). « Beaucoup de résidents immunisés : on leur enlève leur liberté pour rien », La Dernière Heure, p.3.
112. de Marneffe, A. (2020, 17 octobre). « La communication s'adresse à un homme blanc de 45 ans qui regarde la RTBF », La Dernière Heure, p.9.
113. de Marneffe, A. (2020, 19 mai). « Le gouvernement doit passer des paroles aux actes », La Dernière Heure, p.7.
114. de Marneffe, A. (2020, 19 novembre). « On ne peut écarter l'option d'une vaccination obligatoire », La Dernière Heure, p.4.
115. de Marneffe, A. (2020, 25 juin). « Pas de commission d'enquête Covid ! », La Dernière Heure, p.7.
116. de Marneffe, A. (2020, 29 avril). Kits de test et faux négatifs : « On rate de nombreux cas », La Dernière Heure, p.3.
117. De Muelenaere, M. (2020, 11 juillet). La crise lamine provisoirement nos émissions de CO2, Le Soir, p.6.
118. De Muelenaere, M. (2020, 24 février). La Belgique évalue et se tient prête, Le Soir, p.3.
119. De Muelenaere, M. (2020, 28 novembre). Plan de reprise : de l'argent sur la table, du flou dans la vision, Le Soir, p.10.
120. De Schamphelaere, J. & Schoofs, N. (2020, 10 octobre). Jean Stéphanne « Tous les belges ne seront pas vaccinés avant la fin de 2021 », L'Echo, p.8.

121. Deffet, E. (2020, 01 septembre). Eviter les débats parlementaires « façon puzzle » sur le Covid, Le Soir, p.1
122. Deffet, E. (2020, 03 septembre). Une surmortalité de 34,8% cet été, Le Soir, p.2.
123. Defgnée, J. (2020, 26 juin). Covid à l'école : le PSE pas joignable..., La Dernière Heure, p.18.
124. Defgnée, J. (2020, 27 juin). Covid et PSE : une autre version, La Dernière Heure, p.17.
125. Deglume, P. & Lefèvre, F.-X. (2020, 23 mai). Une année atypique pour les parlementaires, L'Echo, p.7.
126. Deglume, P. (2020, 02 juillet). Des restos réclament la régularisation des plateformes de livraison, L'Echo, p.4.
127. Dekimpe, N. (2020, 16 avril). « Si on doit rembourser, on fait tous faillite ! », Sud Presse, p.10.
128. Delvaux, B. (2020, 04 septembre 2020). Une commission qui doit regarder nos 10.000 morts en face, Le Soir, p.1.
129. Demelenne, C. (2020, 11 août). Télétravail : qui paiera la facture ? L'Avenir, p.7.
130. Demelenne, C. (2020, 8 août). Les experts n'ont pas mâché leurs mots, L'Avenir, p. 8.
131. Demonty, B. (2020, 29 juillet). Comment quelques experts ont fait plier les politiques, Le Soir, p. 2.
132. Deneubourg, P. (2020, 16 novembre). Des tests pour les maisons de repos, L'Avenir, p.2.
133. Dens, S. (2020, 10 juillet). Le coronavirus, catalyseur d'une ville plus verte et résiliente, L'Echo, p.9.
134. Desauvage, A. (2020, 01 août). Les 30 respirateurs sont stockés à la ferme, Sud Presse, p.11.
135. Desauvage, A. (2020, 01 août). Les respirateurs promis par la Province pas reçus ! Sud Presse, p.14.
136. Desauvage, A. (2020, 20 avril). Des visières pour casques et casquettes, Sud Presse, p.11.
137. Desguin, V. (2020, 22 juin). Le développement rural doit attendre, L'Avenir, p.4.

138. Desguin, V. (2020, 29 décembre). Premières injections : le vaccin sous la loupe, L'Avenir, p.2.
139. Desorbay, C. (2020, 07 octobre). « Pas de contrôle, c'est problématique », L'Avenir, p.4.
140. Dessouroux, D. (2020, 10 septembre). « Avec du bon sens, on s'en sortira », L'Avenir, p.3.
141. Destrebecq, F. (2020, 08 avril). « Je ne souhaite pas un retour à la normale, à l'avant-Covid », L'Avenir, p.3.
142. Dévière, L. (2020, 13 juillet). Covid-19 : il n'a toujours pas retrouvé son odorat, Sud Presse, p.9.
143. Devillers, S. (2020, 16 mai). Il est trop tôt pour voir l'effet du déconfinement, La Libre, p.4.
144. Devillers, S. (2020, 18 mars). « Le problème c'est la demi-mesure ». La Libre, p.3.
145. Devillers, S. (2020, 19 mars). La courbe menaçante des hospitalisations. La Libre, p.4.
146. Devillers, S. (2020, 20 mars). Les symptômes grippaux regrirent ? Cela pourrait être le Covid-19. La Libre, p.2.
147. Devillers, S. (2020, 24 avril). Mesures de protection, mode d'emploi, La Libre, p.3.
148. Devillers, S. (2020, 29 septembre). Ces anomalies génétiques silencieuses « réveillées » par le virus, La Libre, p.19.
149. Dewaelheyns, N. (2020, 02 octobre). Le digital a aidé nos entreprises à travers la crise, Sud Presse, p.39.
150. Dive, A. (2020, 23 juin). Comment experts et politiques ont dû s'approprier, La Libre, pp. 4-5
151. Dive, A. (2020, 23 juin). Comment experts et politiques ont dû s'approprier pour gérer la crise, La Libre, p.5.
152. Dos Santos, G. (2020, 02 novembre). Le sort des handicapés en confinement est inquiétant, Sud Presse, p.11.
153. Dos Santos, G. (2020, 12 octobre). Trop peu d'étudiants osent aller au CPAS, Sud Presse, p.7.
154. Dubuisson, M. (2020, 30 octobre). Le rôle du Roi dans la crise en cinq mots-clés : obstination, erreur, joli coup, acte manqué, audace, Le Soir, p.16

155. Duchateau, C. (2020, 16 octobre). Neuf détenus positifs au Covid-19, L’Avenir, p.2.
156. Dunski, C. (2020, 04 août). Parler aux enfants, entre besoin de rassurer et nécessité de protéger, Le Soir, p.8.
157. Durieux, S. (2021, 12 janvier). L’expert : « il est temps d’intégrer les psychologues dans les cellules stratégiques », Le Soir, p.3.
158. Erculiani, N. & Widart, C. (2020, 03 avril). De nombreux résidents du home Les chartriers contaminés, Sud Presse, p.10.
159. Fixelles, C. (2020, 15 mai). Ecole : « Tirer les leçons de la crise », L’Avenir, p.10.
160. Flament, J. (2020, 11 mai). Yves Coppieters (ULB) : « Les derniers chiffres vont dans le bon sens », La Libre, p.2.
161. Flament, J. (2020, 18 décembre). Fermer les écoles en janvier ? « Ce serait faire fi de toutes les connaissances actuelles », La Libre, p.6.
162. Francard, M. (2020, 29 décembre). L’expert Dans la bulle du linguiste, Le Soir, p.15.
163. Gabriel, E. (2020, 16 juillet). Deux projets pour une rentrée scolaire sereine, Sud Presse, p.14.
164. Gabriel, E. (2020, 30 septembre). « Il ne faut pas se précipiter, c’était prévisible », Sud Presse, p.9.
165. Gaspar, O. (2020, 27 mars). « Le coronavirus n’est pas une simple grippe ! », Sud Presse, p.12.
166. Gérard, L. (2020, 16 mai). Sciensano, au service secret de la santé publique, La Libre, p.2.
167. Ghéraille, J.-M. (2020, 29 mai). Attention, les antivaccins sont de retour, La Dernière Heure, p.2.
168. Glesner, C. (2020, 08 décembre). « Il faut renforcer les contrôles », Sud Presse, p.6.
169. Gochet, L. (2020, 22 octobre). La Province de Liège est la plus touchée, Sud Presse, p.7.
170. Goffinet, R. (2020, 20 mai). « Nous sommes maltraités par le Fédéral », Sud Presse, p.15.
171. Gothot, S. (2020, 07 novembre). Des règles sur les rassemblements pour vivre prudemment, Le Soir, p.10.

172. Guillaume, T. & Hovine, A. (2020, 01 juillet). Michel Genet, nouveau directeur de Médecins du Monde : « il faut arrêter d'exclure des personnes de l'accès au soins », La Libre, p.11.
173. Guillaume, T. (2020, 08 juillet). Les recteurs francophones s'opposent à la révision de la finançabilité des étudiants, La Libre, p.7.
174. Guillaume, T. (2020, 21 mars). Les migrants du parc Maximilien relogés dans un hôtel, La Libre, p.24.
175. Haeck, P. (2020, 24 juillet). DevSide et Ixor décrochent le contrat pour l'app belge de contact tracing, L'Echo, p.4.
176. Halbardier, C. (2020, 30 octobre). La Province lance des formations « anti-Covid », Sud Presse, p.8.
177. Hallet, Y. (2020, 13 juillet). Surveiller le retour des vacances grâce aux eaux usées, Sud Presse, p.9.
178. Hermann, B. (2020, 05 mai). Tirer les leçons, éviter les erreurs, L'Avenir, p.10.
179. Hermann, B. (2020, 15 septembre). Un conflit social devenu emblématique, L'Avenir, p.5.
180. Hermann, B. (2020, 18 septembre). Et ça ne fait que commencer..., L'Avenir, p.4.
181. Hermann, B. (2020, 26 mars). Pouvoirs spéciaux dans une ambiance spéciale, L'Avenir, p.2.
182. Hermann, B. (2020, 30 avril). Un travail dans le désordre, L'Avenir, p.4.
183. Herminaire, J.-C. (2020, 01 septembre). Di Rupo : « Je n'ai pas vécu le chaos », L'Avenir, p.6.
184. Herminaire, J.-C. (2020, 07 mai). Un vaccin, ce n'est pas « idiot », L'Avenir, p.9.
185. Herminaire, J.-C. (2020, 26 septembre). « Le ciel nous tombait sur la tête », L'Avenir, p.5.
186. Hermoye, L. (2020, 17 juillet). Quand les virologues virent politiques, La Libre. Retrieved from : <https://www.lalibre.be/debats/opinions/2021/07/17/quand-les-virologues-virent-politiques-WTLB4R2LRFHW7ARXNJC2ZHGH6M/>
187. Hovine, A. (2020, 20 mai). Il faut inverser la stratégie de testing pour mieux suivre l'évolution de l'épidémie, La Libre, p.2.
188. Hovine, A. (2020, 22 juin). « Il faudrait que Sophie Wilmès retape sur le clou », La Libre, p.8.

189. Huet, E. (2020, 22 août). « On a ressenti qu'il n'y aurait pas d'exit », L'Avenir, p.4.
190. Huet, E. (2020, 23 juin). Quel suivi des recommandations ? L'Avenir, p.8.
191. Jacquemart, B. (2020, 20 mai). Des millions en moins pour nos routes, Sud Presse, p.17.
192. Jimenez, L. (2020, 09 décembre). « La thérapie génique va révolutionner la médecine », La Dernière Heure, p.11.
193. Joris, Q. (2020, 08 août). Environ 10.000 lits vides dans les maisons de repos francophones, L'Echo, p.3.
194. Joris, Q. (2020, 25 juin). Que fabrique Sciensano avec les chiffres du Corona ? L'Echo. Retrieved from : <https://www.lecho.be/economie-politique/belgique/federal/que-fabrique-sciensano-avec-les-chiffres-du-corona/10235390.html>
195. July, B. (2020, 22 août). Vaccins : le grand défi de l'acceptation, Le Soir, p.1.
196. L'Avenir (2020, 01 octobre). Les malades du Covid-19 submergent les hôpitaux, L'Avenir, p.12.
197. L'Avenir (2020, 05 juin). « Le dossier de l'ONDRAF est excellent », L'Avenir, p.6.
198. L'Avenir (2020, 05 novembre). Analyse communale : peu pertinent, L'Avenir, p.1.
199. L'Avenir (2020, 05 septembre). Les enseignements et les erreurs, L'Avenir, p.4.
200. L'Avenir (2020, 07 octobre). Patrimoine : les dossiers carolos à la traîne, L'Avenir, p.14.
201. L'Avenir (2020, 08 avril). Pour les familles qui souffrent de ne pouvoir visiter un proche hospitalisé, L'Avenir, p.4.
202. L'Avenir (2020, 09 mai). Pas de faillite suite au Covid-19 en province de Luxembourg, L'Avenir, p.14.
203. L'Avenir (2020, 09 octobre). Dispa : « on n'est pas à l'abri de replonger », L'Avenir, p.7.
204. L'Avenir (2020, 12 juin). Deux règles mélangées ? L'Avenir, p.12.
205. L'Avenir (2020, 12 mai). Experts contre experts, L'Avenir, p.24.
206. L'Avenir (2020, 12 septembre). Cogestion, L'Avenir, p.24.
207. L'Avenir (2020, 14 novembre). Tout le monde est devenu expert, L'Avenir, p.3.
208. L'Avenir (2020, 15 octobre). Bruxelles : hôpitaux en phase 1B, L'Avenir, p.4.

209. L'Avenir (2020, 17 juin). Pas de commission d'enquête, L'Avenir, p.4.
210. L'Avenir (2020, 18 juillet). La Province de Liège dégage une enveloppe de 220.000 euros pour la culture
211. L'Avenir (2020, 18 novembre). Priorité aux propagateurs du virus ? L'Avenir, p.9.
212. L'Avenir (2020, 19 septembre). « On a favorisé les hôpitaux, c'est vrai », L'Avenir, p.4.
213. L'Avenir (2020, 19 septembre). Piedboeuf : « Il faut clarifier la situation », L'Avenir, p.1.
214. L'Avenir (2020, 20 avril). Des « balises claires » pour l'application, L'Avenir, p.7.
215. L'Avenir (2020, 20 mars). Les réseaux sociaux torpillent la véritable info. L'Avenir, p.2.
216. L'Avenir (2020, 23 juin). Quel suivi des recommandations ? L'Avenir, p.8.
217. L'Avenir (2020, 23 mars). « Les épidémies respiratoires finissent toujours par s'arrêter ». L'Avenir, p.5.
218. L'Avenir (2020, 24 juin). Propositions de mesures d'aide rejetées, L'Avenir, p.4.
219. L'Avenir (2020, 24 octobre). Mieux aurait valu les hospitaliser, L'Avenir, p.8.
220. L'Avenir (2020, 25 septembre). De Croo : « Un accord uniquement pour les salariés », L'Avenir, p.6.
221. L'Avenir (2020, 26 juin). Là où ça ne va rien changer... L'Avenir, p.4.
222. L'Avenir (2020, 26 novembre). « L'afflux, si on n'ouvre que d'un côté », L'Avenir, p.13.
223. L'Avenir (2020, 26 septembre). Experts : il n'y a pas que les copains, L'Avenir, p.6.
224. L'Avenir (2020, 27 juin). Rendre ou non le masque obligatoire ? L'Avenir, p.14.
225. L'Avenir (2020, 27 mars). Pouvoirs spéciaux approuvés, L'Avenir, p.4.
226. L'Avenir (2020, 29 août). Droit passerelle prolongé pour le secteur agricole, L'Avenir, p.8.
227. L'Avenir (2020, 30 septembre). « Aucune aide pour prendre des décisions sanitaires réfléchies », L'Avenir, p.3.
228. L'Avenir (2021, 02 janvier). Vacciner, oui, mais avant tout informer, L'Avenir, p.5.
229. L'Avenir (2021, 07 janvier). CORONAVIRUS, L'Avenir, p.5.

230. L’Echo (2020, 02 mai). « Aimer la vérité, oui, mais pas déclarer vraies les idées que nous aimons », L’Echo, p.16.
231. La Capitale (2020, 02 mai). A Bruxelles, les élus prêts pour le masque ! Sud Presse, p.11.
232. La Capitale (2020, 04 mai). Port du masque imposé près des commerces et des écoles, Sud Presse, p.10.
233. La Capitale (2020, 14 mai). Un pôle d’accompagnement pour les entreprises, La Capitale, p.11.
234. La Dernière Heure (2020, 02 juillet). Une première étape vers le déconfinement du monde de la nuit, La Dernière Heure, p.17.
235. La Dernière Heure (2020, 02 novembre). « Il faut former aux bons gestes chaque acteur de l’économie », La Dernière Heure, p.12.
236. La Dernière Heure (2020, 04 mai). Le devenir des ASBL inquiète la majorité, La Dernière Heure, p.16.
237. La Dernière Heure (2020, 04 septembre). 30% des belges ne veulent pas du vaccin, La Dernière Heure, p.3.
238. La Dernière Heure (2020, 05 juin). Le cri d’alarme de l’Horeca a été entendu, La Dernière Heure, p.18.
239. La Dernière Heure (2020, 06 août). Les soldes en août, bonne ou mauvaise idée ? La Dernière Heure, p.12.
240. La Dernière Heure (2020, 06 juin). Vers un report de la gratuité à la Stib, La Dernière Heure, p.21.
241. La Dernière Heure (2020, 06 mai). Messages haineux, moments difficiles, etc. : l’expert se confie, La Dernière Heure, p.3.
242. La Dernière Heure (2020, 13 mai). « Toutes les communes doivent interdire la réouverture des écoles », La Dernière Heure, p.3.
243. La Dernière Heure (2020, 14 mai). « Baissez la planche avant de tirer la chasse », La Dernière Heure, p.16.
244. La Dernière Heure (2020, 14 novembre). Réouverture des écoles : les experts sont divisés, La Dernière Heure, p.3
245. La Dernière Heure (2020, 15 avril). Crise : Philippe Defeyt tire la sonnette d’alarme, La Dernière Heure, p.18.
246. La Dernière Heure (2020, 17 mars). Un policier en formation infecté, à l’académie, La Dernière Heure, p.8.

247. La Dernière Heure (2020, 18 avril). « Une application de traçage ? Oui, mais sans intrusion dans la vie privée des belges », La Dernière Heure, p.4.
248. La Dernière Heure (2020, 19 octobre). « Les aides pour les clubs sportifs sont un échec », La Dernière Heure, p.11.
249. La Dernière Heure (2020, 24 avril). « Ouvrir les écoles avant fin juin, c'est impossible », La Dernière Heure, p.30.
250. La Dernière Heure (2020, 25 avril 2020). La Belgique défend la prise en charge du coronavirus à l'étranger, La Dernière Heure, p.16.
251. La Dernière Heure (2020, 25 juin). Les clubs de sport privés de subventions, La Dernière Heure, p.9.
252. La Dernière Heure (2020, 25 juin). Mortalité plus significative chez l'homme (1/2), La Dernière Heure, p.20.
253. La Dernière Heure (2020, 25 mars). « Il est encore trop tôt pour se réjouir ». La Dernière Heure, p. 4.
254. La Dernière Heure (2020, 26 juin). Mortalité plus significative chez l'homme (2/2), La Dernière Heure, p.20.
255. La Dernière Heure (2020, 26 mai). Philippe, chauffeur du dépôt Delta, meurt du Covid-19, La Dernière Heure, p.18.
256. La Dernière Heure (2020, 29 juin). Du Professeur à M. Démission en passant par M. Tracing, La Dernière Heure, p.15.
257. La Dernière Heure (2020, 30 septembre). Heyvaert : « Les décisions prises vont dans le mauvais sens », La Dernière Heure, p.17.
258. La Dernière Heure (2020, 30 septembre). Heyvaert : « Les décisions prises vont dans le mauvais sens », La Dernière Heure, p.17.
259. La Dernière Heure (2020, 31 mars). « Rouvrir les écoles en premier, l'Horeca en dernier », La Dernière Heure, p.5.
260. La Dernière Heure (2020, 30 décembre). « Le passeport vaccinal n'a pas de sens à ce stade », La Dernière Heure, p.3.
261. La Libre (2020, 01 septembre). La Journée, La Libre, p.9.
262. La Libre (2020, 03 septembre). Epinglé, La Libre, p.17.
263. La Libre (2020, 03 septembre). Epinglé, La Libre, p.17.
264. La Libre (2020, 04 avril). Un déconfinement, oui mais comment ? La Libre, p.3.
265. La Libre (2020, 04 mai). Le devenir des ASBL inquiète la majorité, La Libre, p.18.

266. La Libre (2020, 04 novembre). Le futur vaccin ne sera pas administré chez le généraliste, La Libre, p.23.
267. La Libre (2020, 05 mai). Belgique Covid-19 Selon les données fournies, La Libre, p.52.
268. La Libre (2020, 05 mai). Belgique Covid-19 Selon les données fournies, La Libre, p.52.
269. La Libre (2020, 06 juin). La Journée, La Libre, p.21.
270. La Libre (2020, 06 juin). Vers un report de la gratuité à la Stib Mobilité, La Libre, p.25.
271. La Libre (2020, 13 mars). La Journée, La Libre, p.15
272. La Libre (2020, 16 mai). Brèves, La Libre, p.5.
273. La Libre (2020, 18 juin). Appelez l'ambulance ! La Libre, p.48.
274. La Libre (2020, 19 août). L'état de droit est totalement oublié dans cette crise, La Libre, p.33.
275. La Libre (2020, 21 octobre). La pandémie de Covid-19, La Libre, p.17.
276. La Libre (2020, 22 juillet). Epinglé, La Libre, p.29.
277. La Libre (2020, 22 juin). Limiter l'impact de la crise du Covid pour ceux qui héritent, La Libre, p.6.
278. La Libre (2020, 23 juillet). Belgique Déconfinement Plusieurs villes renforcent leurs mesures sanitaires avant le Conseil National de Sécurité, La Libre, p.48.
279. La Libre (2020, 23 juin). Du bon usage de la science en politique, La Libre, p.48.
280. La Libre (2020, 23 septembre). Vivre avec le virus, La Libre, p.48.
281. La Libre (2020, 24 octobre). La Journée, La Libre, p.22.
282. La Libre (2020, 24 octobre). Un retour au travail difficile après la maladie, La Libre, p.13.
283. La Libre (2020, 25 avril). Brussels Airlines : une aide d'Etat compliquée et contestée, La Libre, p.11
284. La Libre (2020, 25 juillet). Belgique Enseignement L'horizon reste flou pour les étudiants, La Libre, p.56.
285. La Libre (2020, 25 novembre). Belgique Crise sanitaire, La Libre, p.48.
286. La Libre (2020, 25 septembre). Belgique Santé, La Libre, p.56.
287. La Libre (2020, 25 septembre). La Journée, La Libre, p.7.
288. La Libre (2020, 26 mars). Première e-plénière de l'histoire, La Libre, p.15.
289. La Libre (2020, 27 juin). Double urgence, double interlocuteur ? La Libre, p.17

290. La Libre (2020, 27 juin). Les leçons de la crise seront-elles tirées un jour ? La Libre, p.10.
291. La Libre (2020, 29 avril). « Il faudra continuer à se protéger », La Libre, p.3.
292. La Libre (2020, 29 avril). Entretien Bosco d'Otreppe En Belgique... La Libre, p.39.
293. La Libre (2020, 29 juin). Dix millions de malades, dont cinq millions déjà guéris, La Libre, p.15
294. La Libre (2020, 30 mars). Le confinement et l'enseignement 2.0. La Libre, p.29
295. La Libre (2020, 30 septembre). La Journée, La Libre, p.6.
296. La Libre (2020, 7 juillet). Les experts sont divisés sur le testing des voyageurs, La Libre, p. 5.
297. La Libre (2021, 15 janvier). A l'échelle mondiale, une course de vitesse entre les vaccins et les variants du Covid-19, La Libre, p.7.
298. La Libre (2021, 23 avril). De la destruction des masques à la « gripette », Maggie De Block sous le feu des questions des parlementaires. Retrieved from : <https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2021/04/23/ne-pas-reconstituer-le-stock-de-masques-etait-une-erreur-reconnait-lex-ministre-de-la-sante-maggie-de-block-6TIA4EF65FF5DB2HIF7PGXXEUU/>
299. La Meuse (2020, 02 mai). Frédéric met son masque en permanence, Sud Presse, p.11.
300. La Meuse (2020, 03 octobre). Pourquoi plus de cas sur le plateau ? La Meuse, p.7.
301. La Meuse (2020, 17 juillet). 220.000 euros pour la Culture, Sud Presse, p.13.
302. La Meuse (2020, 18 mars). Communes au ralenti et sur rendez-vous, Sud Presse, p.11.
303. La Meuse (2020, 19 août). Christophe Collignon plaide pour le retour des courses à 2, Sud Presse, p.10.
304. La Meuse (2020, 19 octobre). « Le Covid-19 va aggraver la situation », Sud Presse, p.8.
305. La Meuse (2020, 20 novembre). « La situation reste tendue et stressante », La Meuse, p.5.
306. La Meuse (2020, 23 septembre). Télétravail des frontaliers : Arens va interpellé De Croo, Sud Presse, p.6.

307. La Meuse (2020, 24 août). « Beaucoup vont souffrir dans le sport amateur », Sud Presse, p.27.
308. La Meuse (2020, 25 septembre). Télétravail : « Il n’y a pas de discrimination », Sud Presse, p.11.
309. La Meuse (2020, 26 mars). 250.000euros pour le secteur médical, La Meuse, p.15.
310. La Meuse (2020, 28 juillet). Les Fêtes de Wallonie annulées, Sud Presse, p.11.
311. La Meuse (2020, 28 mars). L’agent s’inquiète des conditions sanitaires en prison, Sud Presse, p.10.
312. La Meuse (2020, 30 avril). « Ce qu’ils risquent, c’est d’autres enterrements... », La Meuse, p.12.
313. La Meuse (2020, 30 avril). La Province va commander 219.000 masques, Sud Presse, p.12.
314. La Nouvelle Gazette (2020, 03 juillet). Restructuration d’Airbus : la Sonaca touchée par ricochet, Sud Presse, p.5.
315. La Nouvelle Gazette (2020, 11 mai). Un cadre clair pour le tourisme, Sud Presse, p.23.
316. La Nouvelle Gazette (2020, 14 juillet). Hennuy vice-présidente de la Commission Covid, La Nouvelle Gazette, p.12.
317. La Province (2020, 02 mai). Eric Thiébaud veut obliger le port du masque, La Province, p.11.
318. La Province (2020, 13 juillet). “S’il y a un deuxième lockdown, c’est la responsabilité des politiques ». Retrieved from : <https://laprovince.sudinfo.be/601601/article/2020-07-13/sil-y-un-deuxieme-lockdown-cest-la-responsabilite-des-politiques>
319. La Province (2020, 18 juillet). Des trains Mons-Bruxelles en plus, Sud Presse, p.18.
320. La Province (2020, 24 octobre). C. Di Antonio exige des tests rapides, Sud Presse, p.10.
321. Laborderie, V. (2020, 1 août). Le journaliste, le savant et le politique, L’Echo, pp. 12-13
322. Laliou, G. (2020, 26 octobre). Eric Thiébaud demande plus de tests Covid pour les policiers, La Dernière Heure, p.17.

323. Lallemand, A. (2020, 13 novembre). Statut de l'artiste : l'heure des réalités, *Le Soir*, p.16.
324. Lallemand, N. (2020, 05 août). Rentrée ; « Eviter la gestion chaotique des cas de Covid-19 », *La Dernière Heure*, p.12.
325. Lallemand, N. (2020, 15 septembre). Trois classes en quarantaine à Athus, *La Dernière Heure*, p.12.
326. Lallemand, N. (2020, 16 juillet). Le Luxembourg en zone orange, *La Dernière Heure*, p.15.
327. Lallemand, N. (2020, 17 octobre). « Assurer la continuité de l'enseignement », *La Dernière Heure*, p.18.
328. Lallemand, N. (2020, 29 août). Covid-19 : « Eviter les fermetures d'écoles ! », *La Dernière Heure*, p.19.
329. Lallemand, N. (2020, 01 octobre). Covid-19 : une analyse médicale dans 39 écoles, *La Dernière Heure*, p.17.
330. Lallemand, N. (2021, 04 janvier). Covid-19 : « Des procédures inédites ont été mises en place », *La Dernière Heure*, p.14.
331. Lambrecht, M. (2020, 14 août). Le public paupérisé plus touché par le Covid, *La Libre*, p.6.
332. Lamer, E. (2020, 18 juin). Quel mandat pour Sophie Wilmes ? *Le Soir*, p.9
333. Lamer, E. (2020, 26 août). Le concept de bulles sociales ne déplaît pas à l'UE, *Le Soir*, p.8.
334. Lanneau, J. (2020, 01 juillet). Quelles taxes réduire s'il n'y en a pas ? *L'Avenir*, p.1.
335. Lapraille, D. (2020, 08 août). « Il faut comparer les hospitalisations, pas les cas positifs », *L'Avenir*, p.2.
336. Lauwers, M. (2020, 22 mai). Puiser dans les réserves des sociétés saines pour sauver les autres, *L'Echo*, p.3.
337. *Le Soir* (2020, 01 septembre). « Loi du 15 juillet Loi d'urgence, dialogue de sourds », *Le Soir*, p.19.
338. *Le Soir* (2020, 02 septembre). Il manque toujours l'expert n°4, *Le Soir*, p.4.
339. *Le Soir* (2020, 03 août). Covid-19 : la crainte des retours de vacances, *Le Soir*, p.1.
340. *Le Soir* (2020, 04 septembre). Commission Covid : un an pour tirer les leçons de la crise, *Le Soir*, p.1.

341. Le Soir (2020, 10 septembre). Coup de frein dans la course aux vaccins, Le Soir, p.1.
342. Le Soir (2020, 13 août). Flahaut pousse une gueulante : « Sommes-nous encore dans un Etat de droit ? », Le Soir, p.5.
343. Le Soir (2020, 15 juin). Covid-19 : au moins 5.000 belges traités à la chloroquine, Le Soir, p.1.
344. Le Soir (2020, 17 novembre). La dette prend une « ampleur inédite », Le Soir, p.11.
345. Le Soir (2020, 18 septembre). Recherche expert : entrée en fonction immédiate, Le Soir, p.3.
346. Le Soir (2020, 18 septembre). L'expert « Ma crainte, c'est que les mesurette ne suffisent pas », Le Soir, p.4.
347. Le Soir (2020, 22 août). L'expert belge « la communication sur la sécurité jouera un rôle crucial », Le Soir, p.2.
348. Le Soir (2020, 23 avril). Pas besoin d'être immunisé pour retourner bosser, Le Soir, p.4.
349. Le Soir (2020, 23 mai). E-commerce Le Coronavirus, une bénédiction, Le Soir, p.3.
350. Le Soir (2020, 26 mars). Emmanuel André, le « rat de laboratoire » propulsé dans les JT, Le Soir, p.7.
351. Le Soir (2020, 26 mars). Marc Van Ranst L'insoumission au service de la prévention. Le Soir, p.7.
352. Le Soir (2020, 28 décembre). Selon Sciensano, la « surcharge » des soins intensifs a augmenté le risque de mortalité. Retrieved from : <https://www.lesoir.be/345927/article/2020-12-28/selon-sciensano-la-surcharge-des-soins-intensifs-augmente-le-risque-de-mortalite>
353. Le Soir (2020, 30 octobre). L'appel des scientifiques pour un confinement « équilibré et proportionné », Le Soir, p.4.
354. Le Soir (2021, 11 janvier). Voici les contours du plan de reprise belge, Le Soir, p.2.
355. Le Soir (2021, 18 janvier). Yves Coppieters : « Les fondements d'une troisième vague sont là », Le Soir, p.4.
356. Le Soir (2021, 23 mars). Emmanuel André sur de nouvelles mesures : « Il y a un besoin d'agir à court terme ». Retrieved from :

[https://www.lesoir.be/362295/article/2021-03-23/emmanuel-andre-sur-de-nouvelles-mesures-il-y-un-besoin-dagir-court-terme?fbclid=IwAR2rxahwKNCfv56eXS8uMqj\\_o1CztJ7FnTVuy0Kc212L\\_XQwGsuiLPVpwcU](https://www.lesoir.be/362295/article/2021-03-23/emmanuel-andre-sur-de-nouvelles-mesures-il-y-un-besoin-dagir-court-terme?fbclid=IwAR2rxahwKNCfv56eXS8uMqj_o1CztJ7FnTVuy0Kc212L_XQwGsuiLPVpwcU)

357. Le Vif (2020, 23 septembre). Coronavirus: la galaxie des experts belges. Retrieved from : [https://www.levif.be/actualite/belgique/coronavirus-la-galaxie-des-experts-belges/article-normal-1335765.html?cookie\\_check=1611090236](https://www.levif.be/actualite/belgique/coronavirus-la-galaxie-des-experts-belges/article-normal-1335765.html?cookie_check=1611090236)
358. Leclercq, H. (2020, 08 décembre). « Avec le vaccin, ici, il faut progresser avec beaucoup de prudence », La Libre, p.15.
359. Ledent, P. (2020, 15 juillet). Les investisseurs ont une chute de moral, L’Echo, p.24.
360. Lefèvre, F.-X. (2020, 01 septembre). La crise du Covid-19 auscultée en Wallonie, L’Echo, p.5.
361. Lefèvre, F.-X. (2020, 06 juin). La dette wallonne plébiscitée par les investisseurs, L’Echo, p.3.
362. Lefèvre, F.-X. (2020, 22 mai). Les communes wallonnes vont devoir encaisser un déficit de 180 millions, L’Echo, p.7.
363. Lefèvre, F.-X. (2020, 30 juin). « La Wallonie n’a pas besoin d’une énième étude pour connaître ses forces et faiblesses », L’Echo, p.5.
364. Lefevre, M. (2020, 26 septembre). La grève du silence des experts : « C’est aux politiques de rendre compte de leurs actions ». Retrieved from : [https://www.levif.be/actualite/belgique/la-greve-du-silence-des-experts-c-est-aux-politiques-de-rendre-compte-de-leurs-actions/article-normal-1337263.html?cookie\\_check=1628330776](https://www.levif.be/actualite/belgique/la-greve-du-silence-des-experts-c-est-aux-politiques-de-rendre-compte-de-leurs-actions/article-normal-1337263.html?cookie_check=1628330776)
365. Legge, J. & Rigot, M. (2020, 25 juillet). Emmanuel André: “Aucun expert n’a de contrat », La Libre, p.7.
366. Lejeune, P. (2020, 08 juin). « Une prime pour tous ceux qui ont continué à travailler », L’Avenir, p.4.
367. Lejeune, P. (2020, 15 mai). « On veut ouvrir la porte à une réforme du statut d’artiste », L’Avenir, p.4.
368. Leonardi, P. (2020, 24 septembre). Une profession secouée depuis le déconfinement, Le Soir, p.32.
369. Leroy, S. (2020, 25 février). Angoisse autour du coronavirus, l’OMS évoque un risque de « pandémie », L’Echo, p.4.

370. Leruth, P. (2020, 26 mars). Les mesures se durcissent mais restent loin du confinement, L'Avenir, p.11.
371. Leurquin, A.-S. (2020, 30 décembre). Le coronavirus, un minuscule punk qui révèle le monde, Le Soir, p.7.
372. Liesse, D. (2020, 07 mai). « Evitons de payer en chômage ce qu'on n'aura pas versé pour sauver des jobs », L'Echo, p.16.
373. Lorent, P. (2020, 04 juillet). Pour 412.043 indépendants, un pont entre mars et juin, Le Soir, p.4.
374. Lovens, P.-F. (2020, 26 octobre). Avec le Covid, les métiers du digital montent en flèche, La Libre, p.33.
375. Mahieu, F. (2020, 10 juin). David Clarinval (MR) : « Non, on a pas utilisé toutes nos cartouches », La Libre, p.8.
376. Manguette, L. (2020, 23 novembre). « On veut mieux protéger les citoyens », Sud Presse, p.4.
377. Martial, P. (2020, 12 décembre). Le Covid accélère la numérisation du marché de l'emploi, Le Soir, p.1.
378. Martial, P. (2020, 19 décembre). Il ne faut plus tarder à prendre ses congés légaux, Le Soir, p.61.
379. Martin, L. (2020, 19 mars). Le travail des députés chamboulé par le confinement, Sud Presse, p.11.
380. Masquelier, R. (2020, 14 octobre). Nos bourgmestres ne veulent pas d'un couvre-feu, Sud Presse, p.8.
381. Mathieu, B. & Viviers, D. (2020, 30 mai). Qui veut la peau de Sciensano ? L'Echo, p.6.
382. Mathieu, B. (2020, 31 mars). Lucien Bodson, coordinateur du plan d'urgence hospitalier au CHU de Liège « En cas d'urgence, on écoute les spécialistes ! », L'Echo, p.2.
383. Mathieu, E. (2020, 24 novembre). Gilles Samyn, l'ex-bras droit d'Albert Frère au secours du BSCA, Sud Presse, p.7
384. Mathieu, F. (2020, 07 mai). Crédits « conso » : une aide se précise pour les ménages, La Libre, p.10.
385. Mathieu, F. (2020, 09 avril). Un moratoire sur le « crédit conso » aussi, plaide le PS, La Libre, p.10.

386. Mathieu, F. (2020, 10 juin). David Clarinval (MR) : « Non, on a pas utilise toutes nos cartouches », La Libre, p.8.
387. Mathieu, F. (2020, 14 mai). Le prix exorbitant des masques : soixante enquêtes en cours, pas de prix maximum, La Libre, p.11.
388. Mathieu, F. (2020, 15 mai). Le secteur du diamant veut la suppression de la « taxe carat » pour cette année, La Libre, p.9.
389. Mathieu, F. (2020, 17 août). L'ERMG, débrancheur de crise, est-il en fin de vie ? La Libre, p.7.
390. Mathieu, F. (2020, 21 août). A long terme, notre dette publique dépasserait les 300% du PIB, La Libre, p.21.
391. Mathieu, F. (2020, 24 novembre). Des dizaines de milliers de sociétés détournent l'aide d'Etat, La Libre, p.20.
392. Mathieu, F. (2020, 24 novembre). Une loi de pouvoirs spéciaux pour la justice avant la fin janvier 2021, La Libre, p.21
393. Mathieux, F. (2020, 25 juin). Les capitaux « oubliés » sur les comptes belges sont convoités par le fisc, La Libre, p.9.
394. Matriche, J. (2020, 10 juin). Masques : le lavage à 30° pose problème, Le Soir, p.3.
395. Meskens, J. (2020, 31 octobre). L'expert « Contenir le virus sans autoritarisme », Le Soir, p.12.
396. Meulders, R. (2020, 19 juin). Brussels Airlines va-t-elle tomber en faillite ? La Libre, p.20.
397. Meulders, R. (2020, 20 juin). On ne voyagera plus en avion comme avant, La Libre, p.3.
398. Meulders, R. (2020, 23 avril). « Le gouvernement belge doit imposer le port du masque », La Libre, p.4.
399. Meyer, J. (2020, 12 octobre). Pénurie d'infirmières : comment lutter ? L'Avenir, p.3.
400. Mouzon, M. (2020, 28 mars). Des mesures renforcées dans certains homes, Sud Presse, p.11.
401. Mouzon, M. (2020, 30 septembre). « Quand un cluster se déclenche, cela peut partir vite... », Sud Presse, p.5.
402. Munster, J.-F. (2020, 10 novembre). Un vaccin efficace à 90% : une bonne nouvelle, mais il faut rester prudent, Le Soir, p.4.

403. Munster, J.-F. (2020, 10 septembre). Coup d'arrêt pour le vaccin d'AstraZeneca, Le Soir, p.2.
404. Narinx, A. (2020). L'expert, gilet pare-balle du politique, L'Echo. Retrieved from: <https://www.lecho.be/economie-politique/belgique/general/l-expert-gilet-pare-balle-du-politique/10220063.html>
405. Nizet, P. (2020, 06 mai). 2,5 millions de masques par mois à Nivelles ! Sud Presse, p.9.
406. Nizet, P. (2020, 07 mai). Attention à tous ces symptômes : vous avez peut-être le coronavirus ! Sud Presse, p.13.
407. Nizet, P. (2020, 07 novembre). La commission spéciale Covid du fédéral en manque... d'experts car ils ont trop de travail !
408. Nizet, P. (2020, 12 septembre). Yves Van Laethem : « On n'aura peut être pas de grippe », Sud Presse, p.3.
409. Nizet, P. (2020, 19 août). Le conseil de l'expert : zappez l'Espagne ! Sud Presse, p.5.
410. Nord Eclair (2020, 12 mars). « Il faudrait tout fermer », l'avis de l'expert. Nord Eclair, p.9.
411. Nord Eclair (2020, 24 septembre). Bas les masques ? Pas encore..., Sud Presse, p.7.
412. Nord Eclair (2020, 24 septembre). Port du masque : nos communes ont le pouvoir de choisir, Sud Presse, p.7.
413. Nord Eclair (2020, 27 juillet). Les délits Covid-19 et le trafic de stupéfiants aussi, Sud Presse, p.12.
414. Nord Eclair (2020, 30 juillet). Un 21 juillet sous le signe du Covid-19, Sud Presse, p.12.
415. Paque, P.-Y. (2020, 13 novembre). Des influenceurs en colère : « Ce monde nous fait peur », La Dernière Heure, p.21
416. Paquet, C. (2020, 17 juin). B. Friart : « un Gouvernement majoritaire indispensable à la relance », Sud Presse, p.5.
417. Pauwels, M. (2020, 05 septembre). Deux ministres sinon rien pour la rentrée du secondaire, Sud Presse, p.4.
418. Pauwels, M. (2020, 15 juillet). La menace virale fera partie du futur, Sud Presse, p.11

419. Pauwels, M. (2020, 16 avril). Tout le personnel du home Jeanne Mertens en cours de dépistage, Sud Presse, p.10
420. Peeters, B. (2020, 27 octobre). « La moitié des clubs sont en danger », La Dernière Heure, p.20
421. Picard, L. (2020, 19 septembre). Des frontaliers en télétravail Covid seront aussi imposés en Belgique, L’Avenir, p.1.
422. Picard, L. (2020, 19 septembre). Des frontaliers en télétravail Covid seront aussi imposés en Belgique, L’Avenir, p.1.
423. Picard, L. (2020, 30 mai). « La qualité des soins est en danger », L’Avenir, p.4.
424. Pierard, B. (2021, 09 avril). Les experts craignent une saturation des soins intensifs dans les jours à venir : « Actuellement, 96% de leur capacité est utilisée ». Retrieved from : <https://www.dhnet.be/actu/belgique/les-nouvelles-contaminations-et-les-hospitalisations-en-baisse-les-experts-font-le-point-sur-l-epidemie-de-covid-en-belgique-60700c2e7b50a60517801529>
425. Ponciau, L (2020, 17 février). “Les avancées sur les antiviraux », Le Soir, p.4.
426. Ponciau, L. (2020, 10 septembre). Course aux vaccins Il faudra faire preuve de la plus grande transparence, La Soir, p.2.
427. Ponciau, L. (2020, 14 mars). Mesures restrictives : pas d’effet immédiat. Le Soir, p.6.
428. Ponciau, L. (2020, 15 juin). La chloroquine toujours administrée en Belgique, Le Soir, p.8.
429. Ponciau, L. (2020, 19 septembre). Une commission d’enquête pour gagner en efficacité, Le Soir, p.8.
430. Regnier, P. (2021, 09 janvier). Les experts « Une fenêtre », Le Soir, p.17.
431. Rentmeister, S. (2020, 30 avril). Tracing mobile : faut-il s’inquiéter ? L’avis d’un expert verviétois, L’Avenir, p.1.
432. Rigot, M. (2020, 02 mai). « La seconde vague ne devrait pas être importante », La Libre, p.9.
433. Rigot, M. (2020, 25 mai). Les tendances restent « encourageantes », La Libre, p.3.
434. Rigot, M. (2020, 27 avril). Le nombre de personnes hospitalisées chaque jours stagne, La Libre, p.7.
435. Rohart, F. (2020, 10 juin). Des aides d’Etat comme levier pour changer (un peu) l’aviation, L’Echo, p.9.

436. Rotili, L. (2020, 25 juin). Quelques leçons positives que l'on peut tirer de la pandémie, Sud Presse, p.8.
437. RTC Télé Liège (2021, 2è février). Une année avec la Covid, déjà ! Les dates-clés, RTC Télé Liège. Retrieved from : [https://www.rtc.be/une\\_annee\\_avec\\_la\\_covid\\_deja\\_les\\_dates\\_cles\\_-1508403-999-325.html](https://www.rtc.be/une_annee_avec_la_covid_deja_les_dates_cles_-1508403-999-325.html)
438. Samain, M. (2020, 22 mai). Une taxe GAFSA verra-t-elle enfin le jour ? L'Echo, p.4.
439. Sandront, A. (2020, 18 août). Pourquoi le Covid nous rend complotistes, L'Avenir, p.2.
440. Seny, A. (2020, 05 août). L'intelligence artificielle pour vaincre le Covid, L'Avenir, p.7.
441. Seny, A. (2020, 29 octobre). Le Covid et l'impression du gâchis, L'Avenir, p.4.
442. Serret, P. (2020, 02 juillet). Le temps est venu de comprendre et de retenir les leçons, L'Avenir, p.4.
443. Serret, P. (2020, 03 juin). Ca marche, le traçage des contacts ? L'Avenir, p.5.
444. Serret, P. (2020, 03 septembre). La canicule plus meurtrière que jamais, L'Avenir, p.4.
445. Serret, P. (2020, 09 avril). « Où est la logique des aides ? », L'Avenir, p.4.
446. Serret, P. (2020, 12 mars). On attend 10 millions de masques, L'Avenir, p.3.
447. Serret, P. (2020, 15 avril). Première commission spéciale jeudi, L'Avenir, p.4.
448. Serret, P. (2020, 18 novembre). Les déchets de la pandémie, L'Avenir, p.8.
449. Serret, P. (2020, 19 février). Coronavirus : l'économie n'en fait pas (encore) une maladie, L'Avenir, p.5.
450. Serret, P. (2020, 19 novembre). Vaccination : « Ce sera du jamais vu », L'Avenir, p.6.
451. Serret, P. (2020, 20 mai). De l'effet de l'épidémie sur les dossiers wallons, L'Avenir, p.2.
452. Serret, P. (2020, 27 octobre). « Tout peut basculer très vite », L'Avenir, p.8.
453. Sud Presse (2020, 03 juillet). « Tirer les leçons de cette crise inédite et brutale », Sud Presse, p.7.
454. Sud Presse (2020, 03 novembre). Une conservation à -80°C, Sud Presse, p.2.
455. Sud Presse (2020, 04 décembre). Il veut les mêmes mesures qu'en France, Sud Presse, p.5.

456. Sud Presse (2020, 06 avril). « 50% des décès dans les maisons de repos », Sud Presse, p.5.
457. Sud Presse (2020, 10 avril). L'hospitalisation des seniors n'est pas automatique, Sud Presse, p.4.
458. Sud Presse (2020, 10 avril). Même pas 10% des tests reçus effectués, Sud Presse, p.4.
459. Sud Presse (2020, 12 juin). Brèves, Sud presse, p.15
460. Sud Presse (2020, 15 juillet). Davantage de liberté en août ? Pas gagné !, Sud Presse, p.2.
461. Sud Presse (2020, 20 août). « Covid-19 : le fiasco », Sud Presse, p.2.
462. Sud Presse (2020, 22 mai). Limiteurs d'eau : leur interdiction va être prolongée, Sud Presse, p.6.
463. Sud Presse (2020, 24 juillet). Des réflexions à mener, Sud Presse, p.12.
464. Sud Presse (2020, 24 mars). Covid-19 : les cinq points qui font du bien, Sud Presse, p.12.
465. Sud Presse (2020, 24 octobre). « On court à la catastrophe », Sud Presse, p.18
466. Sud Presse (2020, 28 février). Quel est l'impact du Coronavirus sur l'emploi ?. Sud Presse, p.36.
467. Sud Presse (2020, 30 août). « L'opinion publique est perdue », Sud Presse, p.10.
468. Sud Presse (2020, 31 octobre). Reporter le remboursement de son prêt ? Attention aux mauvaises surprises, Sud Presse, p.13.
469. Sud Presse (2021, 11 janvier). L'expert : « La vaccination va vraiment limiter la mortalité », Sud Presse, p.6.
470. Sury, C. & Ridole, M. (2020, 21 mars). Salariés ou indépendants, comment faire face à la crise ? L'Echo, p.28.
471. Sury, C. (2020, 13 mai). Le chômage corona ampute la prime de juin de la CP 200, L'Echo, p.5.
472. Swysen, D. (2020, 02 novembre). Lutte contre le Covid ; « Doubler le nombre d'inspecteurs », Sud Presse, p.8.
473. Swysen, D. (2020, 08 août). « Il faut des tests sérologiques tous les 3mois », Sud Presse, p.8.
474. Swysen, D. (2020, 30 mai). Vaccination massive contre la grippe, Sud Presse, p.11.

475. Tassin, S. (2020, 02 juillet). La Wallonie aura sa commission spéciale Covid-19, La Dernière Heure, p.7.
476. Tassin, S. (2020, 05 mai). Pour André Antoine, les différents ministres du Budget doivent se réunir, La Libre, p.15.
477. Tassin, S. (2020, 14 avril). Le CDH veut que le testing massif dans les maisons de repos soit réalisé sans délai, La Libre, p.3
478. Tassin, S. (2020, 30 juin). « Get up Wallonia », le plan qui doit sauver la Wallonie après la crise du Covid, La Libre, p.16.
479. Toubeau, C. (2020, 12 août). Les respirateurs achetés commencent à tourner, Sud Presse, p.14.
480. Toubeau, C. (2020, 25 mars). Médecins Sans Frontières prêt à épauler A. Paré. La Province, p.10.
481. Udrescu, M. (2020, 10 juillet). #LoveIsEssential, le cri de désespoir des couples binationaux, La Libre, p.12.
482. van Caloen, A. (2020, 18 juin). Pas de prolongation du moratoire sur les faillites, La Libre, p.21.
483. van Campenhout, P. (2020, 05 août). Avec le Covid-19, les fusions et acquisitions marquent le pas, La Libre, p.20.
484. Van den Broele, E. (2020, 11 avril). Les aides “corona” sauvent 71.000 entreprises, L’Echo, p.15.
485. Van Reeth, C. (2020, 08 avril). Dépistage Dans les homes, 20.000 tests seront réalisés cette semaine, « largement en dessous des besoins », Le Soir, p.4.
486. Van Reeth, C. (2020, 20 avril). Maison de repos: une diversité à double tranchant, Le Soir, p.4.
487. Van Vyve, V. (2020, 15 juillet). Pas une vague, mais les prémices d’une vaguelette estivale, La Libre, p.20.
488. Vanbever, C. (2020, 16 octobre). « La peur du Covid nous fait jouer différemment », Sud Presse, p.34.
489. Vande Weyer, M. (2020, 30 avril). L’AFCN donne raison à Electrabel dans la guerre qui oppose renouvelables et nucléaire, L’Echo, p.12.
490. Verlaet, A. (2020, 04 avril). « Toujours des infections au sein des familles », La Meuse, p.5.
491. Verlaet, A. (2020, 05 mai). Fin d’épidémie ? Il faut aucun cas pendant 28 jours, Sud Presse, p.4.

492. Verlaet, A. (2020, 05 mai). Plus d'infos pratiques, moins de chiffres, Sud Presse, p.4.
493. Verlaet, A. (2020, 12 décembre). « Nous avons toujours eu un temps de retard sur ce virus », Sud Presse, p.34.
494. Verlaet, A. (2020, 12 juin). Un deuxième confinement généralisé, certainement pas ! Sud Presse, p.14.
495. Verlaet, A. (2020, 14 décembre). « La remise en doute de la maladie, c'est très heurtant ! », Sud Presse, p.32.
496. Verlaet, A. (2020, 15 décembre). Simon Dellicour : « L'arrivée des vaccins est une lumière au bout du tunnel », Sud Presse, p.9.
497. Verlaet, A. (2020, 16 avril). « La hausse des cas liée à celle des tests », Sud Presse, p.4.
498. Verlaet, A. (2020, 16 décembre). Nathan Clumeck : « On a pris conscience de notre vulnérabilité », Sud Presse, p.27.
499. Verlaet, A. (2020, 17 avril). « Comptabiliser les cas suspects est nécessaire », Sud Presse, p.5.
500. Verlaet, A. (2020, 17 décembre). Charlotte Martin : « Apprendre de nos erreurs ! », Sud Presse, p.9.
501. Verlaet, A. (2020, 18 avril). Pas de 2<sup>e</sup> pic et une lente propagation, Sud Presse, p.4.
502. Verlaet, A. (2020, 21 avril). Le drame que nous avons évité, Sud Presse, p.4.
503. Verlaet, A. (2020, 27 octobre). Rt, positivité... vous ne comprenez pas, Sud Presse, p.8.
504. Verschueren, E. (2020, 16 décembre). « Le Covid m'a épuisé, je dois m'économiser... », La Dernière Heure, p.18.
505. Vossaert, M. (2020, 19 juin). Des chèques sport pour sauver les ASBL et le monde amateur, La Dernière Heure, p.4.
506. Widart, C (2020, 15 juin). Des menacés à la Province du Hainaut, Sud Presse, p.8
507. Wilquin, M. (2020, 12 septembre). Covid : un coup de pouce aux traiteurs, Sud Presse, p.10.
508. Zacharie, D. (2020, 05 mars). Un an de coronavirus en Belgique : la ligne du temps, Moustique. Retrieved from : <https://www.moustique.be/28226/un-de-coronavirus-en-belgique-la-ligne-du-temps>

Sites internet :

1. Connaissance (2020). In Universalis. Retrieved from: <https://www.universalis.fr/encyclopedie/connaissance/>
2. Connaissance (2020). In Larousse. Retrieved from : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/connaissance/18273>
3. Crise (2020). In Larousse. Retrieved from: <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/crise/20526>
4. La connaissance scientifique (2019). In Définition 360°. Retrieved from: <https://www.definitions360.com/connaissance-scientifique/>
5. Le Soir (2020). Le patron de l’OMS qualifie le coronavirus d’ « ennemi de l’humanité ». Retrieved from : <https://www.lesoir.be/288283/article/2020-03-18/le-patron-de-loms-qualifie-le-coronavirus-dennemi-de-lhumanite>
6. Lechien, A. (2020). Coronavirus en Belgique : CNS, Comité de concertation, Ceval, qui fait quoi? Qui décide quoi? Retrieved from [https://www.rtbf.be/info/belgique/detail\\_coronavirus-en-belgique-cns-comite-de-concertation-gees-ceval-qui-fait-quoi-qui-decide-quoi?id=10554937](https://www.rtbf.be/info/belgique/detail_coronavirus-en-belgique-cns-comite-de-concertation-gees-ceval-qui-fait-quoi-qui-decide-quoi?id=10554937)
7. RTBF (2020). Coronavirus en Belgique: le groupe d’experts en charge du déconfinement est constitué. Retrieved from : [https://www.rtbf.be/info/belgique/detail\\_coronavirus-en-belgique-le-groupe-d-experts-en-charge-du-deconfinement-est-constitue?id=10476986](https://www.rtbf.be/info/belgique/detail_coronavirus-en-belgique-le-groupe-d-experts-en-charge-du-deconfinement-est-constitue?id=10476986)
8. RTBF (2020). Coronavirus: Maggie De Block rassure même si « le risque que le virus atteigne la Belgique est réel ». Retrieved from : [https://www.rtbf.be/info/societe/detail\\_maggie-de-block-la-belgique-est-prete-en-cas-de-coronavirus-mais-rien-a-signaler-pour-l-instant?id=10440492](https://www.rtbf.be/info/societe/detail_maggie-de-block-la-belgique-est-prete-en-cas-de-coronavirus-mais-rien-a-signaler-pour-l-instant?id=10440492)
9. ULB Ecole de Santé Publique (2020). Yves Coppieters pointe du doigt une « chasse gardée de quelques experts » : « C’est interpellant en démocratie ». Retrieved from : <https://esp.ulb.be/fr/les-actus/les-actualites-de-lesp/yves-coppieters-pointe-du-doigt-une-chasse-gardee-de-quelques-experts-cest-interpellant-en-democratie>
10. Galliano, R. (2020). Coronavirus en Chine : pour faire face à l’épidémie, deux hôpitaux sont construits. In TV5 Monde. Retrieved from :

<https://information.tv5monde.com/video/coronavirus-en-chine-pour-faire-face-l-epidemie-deux-hopitaux-sont-construits>

11. Euronews (2020). Hopitaux saturés en Italie : Un médecin tira la sonnette d’alarme. Retrieved from : <https://fr.euronews.com/2020/03/18/hopitaux-satures-en-italie-un-medecin-tire-la-sonnette-d-alarme>
12. Institut Pasteur (2020). Maladie Covid-19 (nouveau coronavirus). Retrieved from : [https://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/fiches-maladies/maladie-covid-19-nouveau-coronavirus?emkfid=EMF-90536376679-k-%2Bsras+%2Bchine-413614428458-b-s&gclid=CjwKCAjw07qDBhBxEiwA6pPbHvBdD2v6o0z0JlCKkTn3PeMJZ-BBWE40\\_v7u26OSKRtV0PTLpNHV9xoCvLgQAvD\\_BwE](https://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/fiches-maladies/maladie-covid-19-nouveau-coronavirus?emkfid=EMF-90536376679-k-%2Bsras+%2Bchine-413614428458-b-s&gclid=CjwKCAjw07qDBhBxEiwA6pPbHvBdD2v6o0z0JlCKkTn3PeMJZ-BBWE40_v7u26OSKRtV0PTLpNHV9xoCvLgQAvD_BwE)
13. Brunet, S.; Fallon, C.; Hendrickx, K. ; Ozer, P. & Thiry, A. (2020). La Belgique, prise dans la tourmente de l’urgence. Retrieved from : <https://theconversation.com/la-belgique-prise-dans-la-tourmente-de-lurgence-137330>

